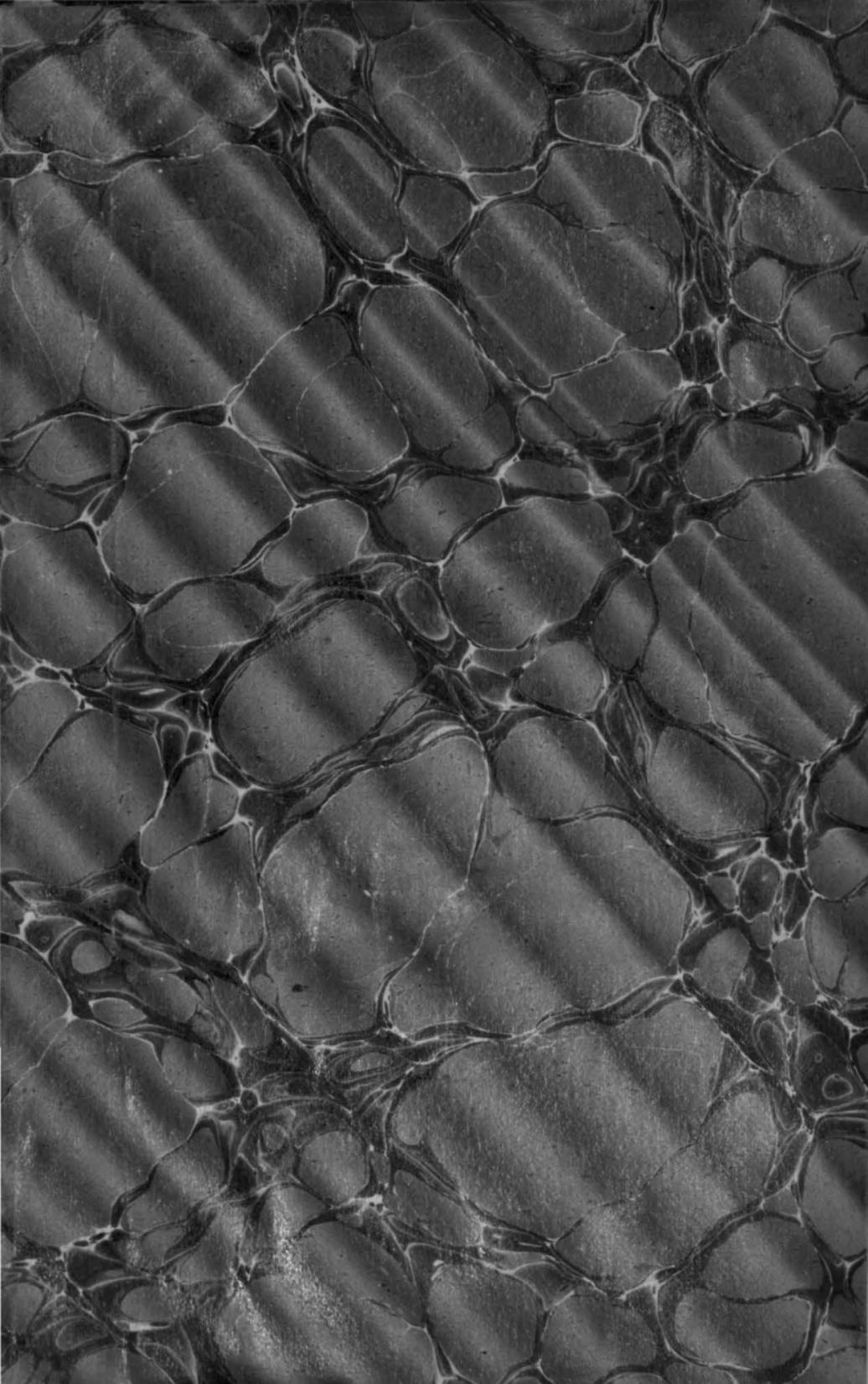


.....  
OIS  
4  
.....



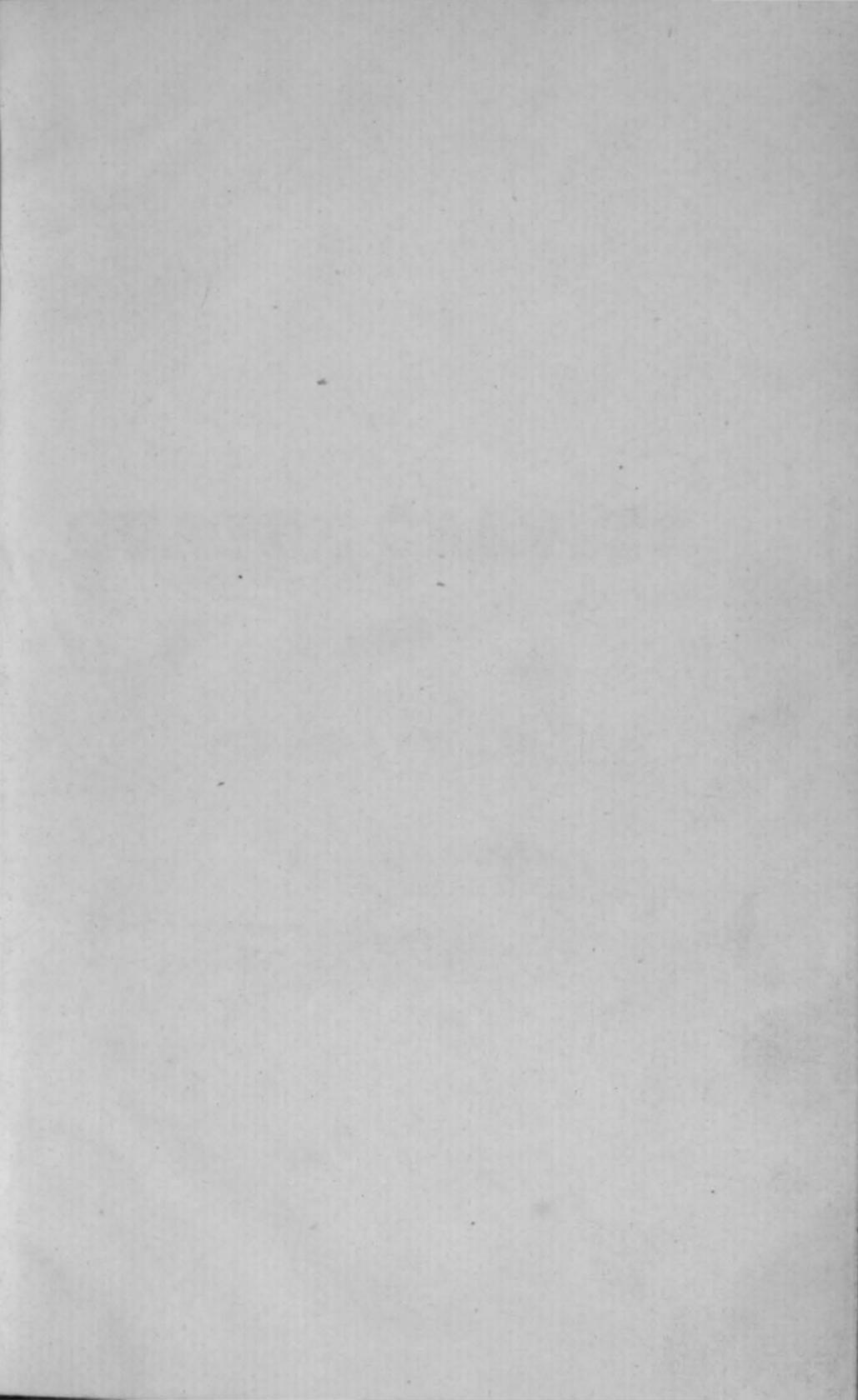


1817

1200

C/G.

C 1074





LES

# QUATRE CRÉDITS

OU

60 MILLIARDS A 1 1/2 P. 100.

QUATRE CRÉDITS

OU

DE MILLEARS A 1 1/2 P. 100.

FONDS DUBOIS : 1074

LES

# QUATRE CRÉDITS

OU

60 MILLIARDS A 4 1/2 P. 100.

CRÉDIT DE L'IMMEUBLE. — CRÉDIT DU MEUBLE ENGAGÉ.  
CRÉDIT DU MEUBLE LIBRE OU DU PRODUIT. — CRÉDIT DU TRAVAIL.

Par

VICTOR CONSIDERANT.



PARIS

LIBRAIRIE PHALANSTÉRIENNE

Rue de Beaune, 2, et quai Voltaire, 25,

1851.



CB 154859

TOUS LES JOURS

1881

# ERRATA.

—

Page 28, ligne 19, le *Crédit et la Propriété*, lisez : le *Crédit de la Propriété*.

Page 51, page 3, dans rapport, lisez : dans le rapport.

Page 62, dernière ligne, noculée, lisez : inoculée.

CRÉDIT DE LA PROPRIÉTÉ — CRÉDIT DE LA PROPRIÉTÉ

VICTOR GONZALEZ

PARIS

LIBRAIRIE PALASTRIENNE

10, rue de Valenciennes, 10

1881



## AVERTISSEMENT.

60 *Milliards* à 4 1/2 p. 0/0. Quelques amis me disent que ce titre « a l'air passablement charlatan, et sent le Fontanarose. » — Grande raison, alors, pour que je le conserve. On ne voit guère réussir, en ce temps-ci, que les charlatans. Est-ce vrai? Donc, si je crois utile l'idée que je développe, pourquoi lui refuserais-je la livrée qui aurait chance de lui faire quelque succès dans le monde?

Et après tout, en cherchant bien, je ne trouve pas ici l'ombre de charlatanisme.

Le charlatan promet de fort belles choses qu'il sait être mensongères. J'annonce, moi, que la France a une capacité d'au moins

60 Milliards de valeurs de circulation, qu'elle peut, si elle en a besoin, mettre en mouvement à un intérêt de 4 1/2 pour cent en moyenne. Est-ce vrai ? Qu'on lise et que l'on juge.

Cela ne serait pas vrai que, pour autant, je ne serais pas un charlatan, mais une dupe ; dupe de mon idée, dupe de moi-même.

— Mais la France n'a pas besoin de 60 milliards de valeurs de circulation.

— Qu'est-ce que cela me fait ? Je prétends prouver qu'elle est capable de ces 60 milliards. Elle reste bien libre de ne tirer de cette faculté que ce qu'elle jugera bon d'en extraire, — et même, si cela ne lui plaît pas, ou si elle ne m'écoute pas, ou si je divague, de n'en rien tirer du tout et de continuer à se faire gruger par l'Usure. — Lisez toujours ; je garde mon titre.

Ce que l'on me reproche beaucoup plus fort, ce sont des expressions triviales, même grossières, et de mauvais calembourgs. Je réponds à mes amis que leur reproche n'est pas fondé. Mettant en scène une Assemblée, j'étais obligé de copier le modèle du genre.

J'ai suivi les séances des Chambres sous Louis-Philippe, j'ai été membre de deux Assemblées depuis 1848 ; je me suis inspiré de ce que j'ai constamment vu. A cela près que je me suis borné à un seul type de faiseurs de discours prétentieux, d'enfileurs de phrases, j'ai copié d'après nature. Vous me reprochez des interruptions brutales, des équivoques de mauvais goût, des mouvements assez ridicules... Qu'y puis-je faire ? Allez voir une séance de l'Assemblée nationale. Il y a des taches, des verrues et de vilains poils sur une figure ; ce n'est pas la faute du peintre si on les retrouve dans le portrait.

## V. CONSIDERANT.

*Nota.* Ce travail sur le Crédit fait partie d'un ouvrage en deux volumes à paraître. Il était écrit plusieurs mois avant la publication de *la Solution, ou le Gouvernement du Peuple*, dans la *Démocratie Pacifique*.



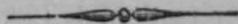
# 60 MILLIARDS

A

4 1/2 P. 400

OU

## LES QUATRE CRÉDITS.



Je prétends prouver aux Propriétaires que les chefs de la Réaction et tous les orateurs, écrivains, journalistes et publicistes à la suite, qui cherchent à se faire de la popularité propriétaire en massacrant chaque matin le Socialisme et se posant en champions de la Propriété, sont les plus cruels ennemis de la Propriété.

Je prétends prouver aux Propriétaires que la Propriété est trahie par ces hommes, tenue par eux sous un régime qui l'écrase, comme le raisin sous le pressoir, au profit de quelques milliers de parasites financiers, agioteurs, spécu-

lateurs, usuriers, lesquels sont devenus les propriétaires des Propriétaires.

Et moi, Socialiste, je veux donner aux Propriétaires les moyens certains, infaillibles, de sauver la Propriété, de la débarrasser des sangsues qui la dévorent, et des charlatans politiques qui entretiennent ses plaies et exploitent leurs misères.

Je veux montrer en même temps aux Propriétaires que, cela faisant, non-seulement ils émanciperont la Propriété et s'ouvriront à eux-mêmes un champ d'incommensurables prospérités; mais qu'ils serviront, en outre, dans la même proportion, les intérêts du Travail, et uniront indissolublement désormais les deux grands éléments économiques : le Travail et le Capital.

Enfin, je m'engage à leur développer, pour atteindre dans un temps très-court, ce double but socialiste, un ensemble de moyens connus, éprouvés, absolument libres et facultatifs; à ne leur rien proposer qui sorte du cercle des anciennes idées en matière de Crédit; à accepter, à redoubler même toutes les garanties communément exigées dans la pratique des affaires par les habitudes commerciales, et même par la routine économique la plus entêtée.

Propriétaires d'immeubles ou de meubles, voulez-vous, immédiatement, 30, 40, 50, 60 MILLIARDS à un intérêt aussi bas qu'il vous plaira, à 2 1/2, à 2 p. 100, à moins encore, avec faculté de rembourser quand vous voudrez, voire de ne rembourser jamais?

Cela ne dépend que de vous.

Si vous voulez des Milliards à ces conditions, vous les avez. Il ne vous reste qu'à vous les compter.

Écoutez-moi, Propriétaires.

Jusqu'ici vous avez misérablement subi la loi des Usuriers. Vous vous êtes laissé gruger par les marchands d'argent ou de crédit.

Or, je vous annonce que vous pouvez vous passer absolument des marchands d'argent. Vous pouvez dicter la loi.

Vous pouvez vous donner à vous-mêmes, au prix que vous y voudrez mettre, l'argent, la monnaie, le crédit, comme il vous plaira de dire.

Si, moi, Socialiste, je vous démontre cela;

Si je vous démontre que cela est un des premiers bienfaits que les travaux et les efforts du Socialisme vous ont préparés depuis un demi-siècle ;

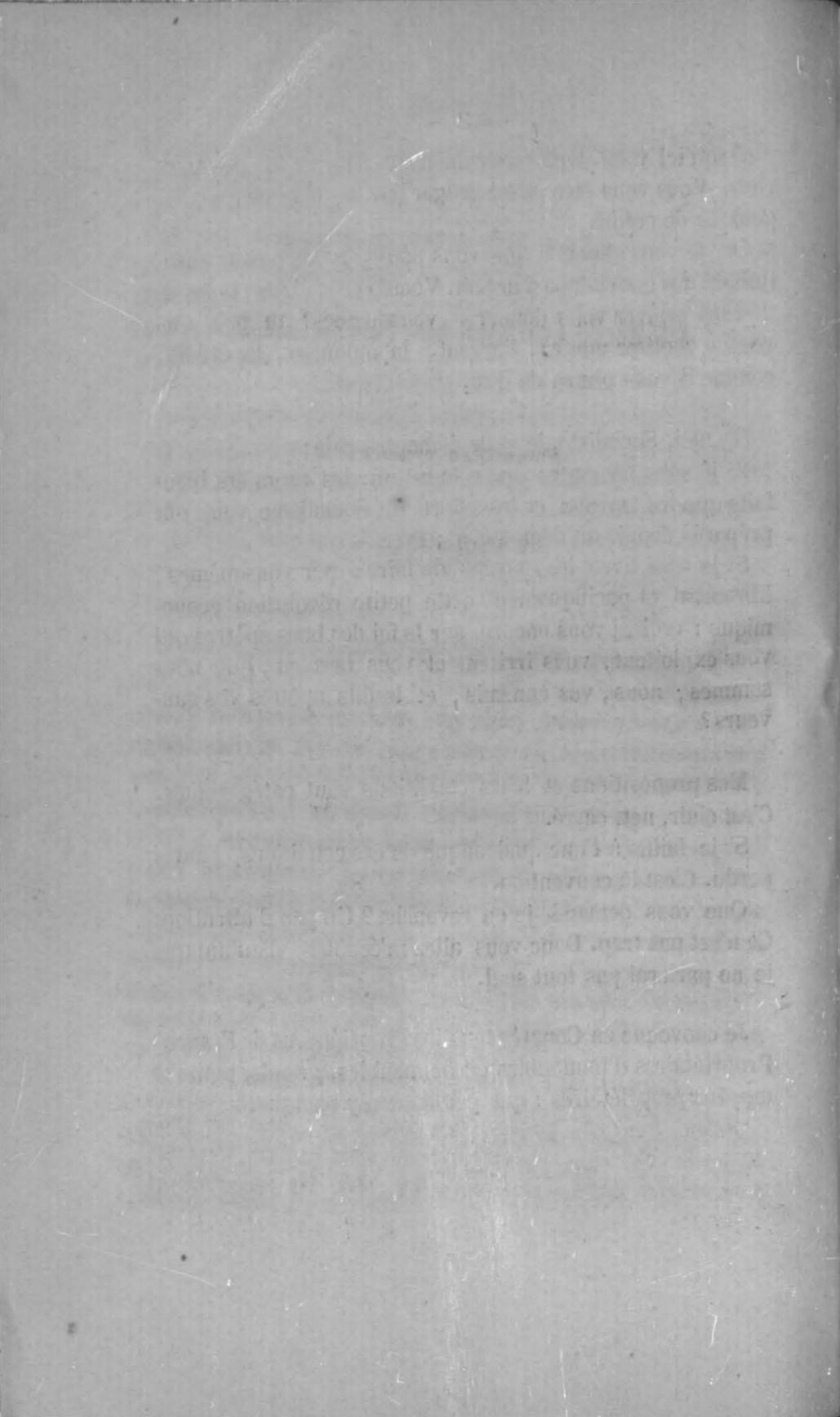
Si je vous livre les moyens de faire, par vous-mêmes, librement et pacifiquement cette petite révolution économique : croirez-vous encore, sur la foi des bons apôtres qui vous exploitent, vous irritent et vous bernent, que nous sommes, nous, vos ennemis, et lesdits apôtres vos sauveurs ?

Mes propositions et leurs conditions sont catégoriques. C'est clair, net, carré.

Si je faillis à l'une quelconque de ces conditions, j'aurai perdu. C'est la convention.

Que vous demandé-je en revanche ? Un pen d'attention. Ce n'est pas trop. Donc vous allez m'écouter, d'autant que je ne parlerai pas tout seul.

Je convoque en Congrès tous les Propriétaires de France : Propriétaires d'immeubles ou de meubles, grands, petits et moyens propriétaires : que personne n'y manque.



## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PROPRIÉTAIRES.

### Première séance.

#### LE SOCIALISTE.

Messieurs,

Vous connaissez l'objet de cette réunion.

Il s'agit de sauver la Propriété.

C'est assez pressant pour que vous me permettiez d'entrer immédiatement en matière sans exorde et sans frais d'éloquence.

A tout seigneur, tout honneur. Messieurs les Propriétaires fonciers, c'est par vous que nous commencerons.

Vous avez des biens-fonds, des terres, des maisons, des usines. C'est parfait ; mais pour mettre tout cela en valeur, pour entreprendre des affaires, pour continuer celles que vous avez entreprises, il vous faut de l'argent.

Quand vous voulez de l'argent, quand *il vous en faut*, en trouvez-vous facilement ?

#### CHOEUR DES PROPRIÉTAIRES FONCIERS.

Hélas ! le Crédit n'existe pas pour nous. Sous nos yeux de petits commerçants, sans fortune, sans surface, trouvent à escompter leurs signatures à 6 p. 100. Ils renouvellent

leurs billets, ils font de l'argent sur la simple *Promesse* de rembourser à l'échéance.

Les plus riches d'entre nous, souvent, ne pourraient obtenir mille francs à des conditions semblables.

On refuse nos billets ; on nous dit : « Vous êtes propriétaires, vous n'êtes pas commerçants ; cherchez de l'argent » sur hypothèques. »

#### UN GRAND PROPRIÉTAIRE.

J'ai 4,500 mille francs de biens au soleil ; j'ai 300 mille francs de vins dans mes celliers et mes caves ; je dois 455 mille francs 70 centimes. Voilà mon bilan.

Mes créanciers ont hypothèques sur mes propriétés. Ils ne courent pas le moindre risque.

En ce moment les vins se placent difficilement. Il me faudrait un peu de temps. Les échéances arrivent. Les créanciers me pressent. Ils m'actionnent. Ils ne veulent entendre à rien, ni attendre.

J'ai eu recours à tous les moyens. Je suis le plus malheureux des hommes !

J'ai épuisé tous les recours de la procédure. Mes propriétés vont être mises en vente par autorité de justice..... On sait ce que c'est. Je suis un homme perdu, ruiné. Il ne me restera pas un centime dans six mois. Et cependant je suis plus que millionnaire !

#### UN MOYEN PROPRIÉTAIRE.

Pour avoir de l'argent sur hypothèque, il nous faut passer par les conditions des prêteurs.

Elles ne sont pas toutes stipulées aux contrats, — à cause des lois sur l'usure.

Et puis les frais !.... Ajoutez qu'aux renouvellements, les conditions, d'ordinaires, deviennent plus dures.

Cela fait, l'argent nous coûte, sur hypothèque ; 7, 8,

9, 40 p. 400 et même plus. Je ne compte pas le temps, les peines, les ennuis, toutes les misères du métier de propriétaire emprunteur.

#### CHOEUR DES PETITS PROPRIÉTAIRES.

7, 8, 9, 40 p. 100 ! Et vous vous plaignez ? Vous êtes bien heureux, vous autres !

Si vous étiez obligés, comme nous, d'avoir affaire aux usuriers de campagne et à leurs compères, vous n'en seriez pas quittes à si bon marché. De 7 à 40 p. 400 ! Seigneur Dieu ! Nous payons, nous, de 40 à 20 un argent bien garanti pourtant par les propriétés que nous donnons en gage.....

#### LE SOCIALISTE.

C'est parfaitement bien !...

#### HOURRA GÉNÉRAL.

Comment ? parfaitement bien ! Nous sommes écorchés, écrasés broyés ! et c'est parfaitement bien ? Et vous vous dites l'ami des propriétaires ! Serions-nous venus ici pour une mystification ?...

#### LE SOCIALISTE.

Ne nous brouillons pas si vite, messieurs, et habituons-nous un peu à attendre réciproquement l'expression de nos pensées.

Tenez, passez-moi une comparaison rurale qui n'est juste, bien entendu, que sur le point où je la fais. L'âne, n'est-il pas vrai, trouve tout naturel de porter son bât. Il accepte la charge et la porte pour lourde qu'elle soit : au besoin il crève dessous, sans que cela lui fasse venir aucune idée.

Hé bien ! vous commencez à trouver la charge lourde. Vous sentez que le bât vous blesse. Bref, vous ne seriez pas fâchés de vous débarrasser du fardeau qui vous écrase.

LE CHOEUR FONCIER.

Ah ! Dieu du ciel !... Mais comment faire ?

Quand il faut de l'argent, *qu'il en faut*, entendez-vous, nous sommes bien obligés d'en passer par les conditions des prêteurs.

Ils tiennent l'argent et nous disent, chacun :

« Il vous faut mille francs, dix mille francs, cent mille » francs ? Vos garanties ? — Les voici. — Très-bien. Je les » prends, et voici mes conditions. Vous vont-elles ? Si c'est » non, bonsoir. Cherchez ailleurs. » — Voilà le résumé de nos rapports avec les prêteurs.

On va ailleurs : mêmes conditions, ou pis encore...

Cependant il nous faut de l'argent ; *il nous en faut !* Les besoins pressent. Les affaires entreprises sont un engrenage. Sommes-nous maîtres des récoltes, des variations de l'atmosphère, des perturbations commerciales ? Souvent les prévisions les plus sages sont déjouées tristement pour nous. Nous sommes engagés. L'engrenage tire, tire plus fort. *Il nous faut de l'argent....* Donc il faut bien donner sa signature ! Comment faire ?

LE SOCIALISTE.

Très-bien ! très-bien ! vous dis-je. Vous sentez le bât. *Initium sapientiæ*. C'est le commencement de la sagesse. Permettez donc qu'à cette fin de vous amener à voir ce qu'*il faut faire*, je provoque l'expression de vos douleurs.

M. F. POUGEARD.

Je demande la parole.

LE SOCIALISTE.

M. Pougeard, qui demande la parole, est un riche propriétaire. Avocat à la cour d'appel de Bordeaux, juris-

consulte des plus éclairés, praticien consommé, il est actuellement membre de la majorité honnête et modérée de l'Assemblée législative.

M. Pougeard a publié en 1842 une savante brochure sur l'amélioration du régime hypothécaire en France. Personne n'est plus compétent sur l'objet qui nous occupe en ce moment.

M. F. POUGEARD.

Je serai bref.

En tête de la brochure qui vient d'être mentionnée si bienveillamment, je déduis « des renseignements officiels » émanés de l'Administration générale de l'enregistrement » et des domaines, » qu'il ne reste pas aux Propriétaires, en France, le tiers du revenu annuel de la propriété. »

« Le propriétaire qui a *quinze cents francs* de revenu » paie, en moyenne, **ONZE CENTS FRANCS** d'impôts et d'inté- » rêts. Ce n'est pas le tiers qui lui reste !

» Ce calcul n'a rien d'exagéré.....

» Nous invoquons, au surplus, le témoignage d'un » homme éminemment compétent, et qui, en sa double qua- » lité de pair de France et de président de la Cour des Comp- » tes, ne peut être réputé ni exagérateur ni alarmiste. M. le » marquis d'*Audiffret*, dans son ouvrage intitulé : *Des Re- » venus publics en France*, résume ainsi le tableau qu'il a » tracé de la situation de la propriété : « *Il reste donc A* » *PEINE aux propriétaires LE TIERS des produits de leurs* » *capitaux, de leur travail et de leur industrie ! Une situa- » tion aussi grave commande de prompts remèdes, etc.* » » — Elle mérite l'attention des hommes d'état, et devrait » quelquefois troubler leur cerveau.

.....  
» La dette hypothécaire, comme la plupart des charges » sociales, pèse sur les citoyens, en raison inverse de leurs

» facultés. — Si l'intérêt est à 40, en moyenne, il sera de 6  
» et 7 pour le riche, qui fait de gros emprunts à de longs  
» termes; il sera de 15 et 20 pour le pauvre, qui emprunte  
» de petites sommes, et à de courtes échéances.

» Il se fait en France 250,000 prêts de 300 francs et au-  
» dessous. Que l'on compte les frais d'obligation, d'inscrip-  
» tion, de main-levée et de radiation, on verra que l'intérêt  
» peut aller jusqu'à 20 p. 400. Or, 250,000 prêts à 200 fr.,  
» terme moyen, font un capital de 50 millions, pour lequel  
» le *caput mortuum* de la propriété paie un intérêt légal  
» de DIX MILLIONS !!! La loi est une grande usurière (1). »  
Voilà. J'ai dit.

#### LE SOCIALISTE.

Messieurs les propriétaires fonciers, vous êtes accablés  
par l'Impôt, grugés par le Fisc, mangés par la Justice et dé-  
vorés par l'Usure. Voilà, je crois, comment nous pouvons  
conclure.

#### CHOEUR DES FONCIERS.

Hélas ! hélas ! ce n'est que trop vrai. La Propriété est  
ruinée.

#### LE SOCIALISTE.

Hé bien ! si le Socialisme travaillait depuis quarante ans  
à vous dégager, à vous relever ; si, pendant qu'on l'étouf-  
fait sous le silence et, depuis qu'on excite contre lui vos  
haines, vos colères, et qu'à force de calomnies on vous  
empêche de l'entendre et de le comprendre, il n'avait  
cessé un seul jour de sonder vos misères, d'étudier, de dé-  
crire, de proposer, de solliciter les réformes qui change-  
raient presque instantanément ces misères en prospérité,

---

(1) M. Pougeard reproduit ici, dans la partie guillemettée, le  
texte même de sa brochure.

qui vous permettrient de liquider vos dettes si onéreuses, d'emprunter à un taux insignifiant, sans obligation de rembourser ; si.....

UN GRAND PROPRIÉTAIRE (*impatiente*).

Vous avez déjà dit cela. Au fait ! au fait ! Avez-vous réuni les Propriétaires en Congrès pour leur faire contracter des engagements avec le Socialisme ? J'ai pris la peine de lire toutes les élucubrations du citoyen Proudhon sur le *Crédit gratuit*. Je n'y ai rien compris. Si vous nous avez assemblés pour nous accommoder à votre façon les mêmes obscurités, les mêmes balivernes, c'eût été aussi bien de ne pas prendre ce souci.

Vous nous avez annoncé que vous nous donneriez les moyens d'emprunter à des conditions peu onéreuses, très douces, et cela sans vous lancer dans les nouveautés du Socialisme, mais pour une combinaison de procédés éprouvés, connus, conformes à la pratique des affaires.

Si vous voulez donner, comme M. Proudhon s'en vante, les terres pour rien, les capitaux pour rien, tout pour rien enfin ; dites-le-nous sans plus tarder, nous ne perdrons pas notre temps à écouter vos sophismes.

LE SOCIALISTE.

Mon honorable interlocuteur est peu parlementaire et un peu trop pressant. Je lui dirais bien pourquoi. C'est que probablement il est trop pressé. Il ressemble beaucoup à un pauvre millionnaire obéré, à un malheureux riche menacé de dépossession, poursuivi par le cauchemar de Cléon. Cela rend mécontent. C'est naturel, et je compatis à ce triste sort. Mais il ne gouvernera pas, pour autant, l'exposition de mes idées. Au reste, *panduntur portæ*, comme dit Virgile : les portes sont ouvertes, et il n'y a que moi ici qui n'aie pas le droit de m'en aller.

Je dirai cependant à mon honorable interlocuteur, si cela peut le retenir, que je n'ai la prétention de donner à personne rien pour rien ; je rappellerai, dans le même but, que je m'impose l'obligation de baser, exclusivement, sur des procédés éprouvés par la pratique et acceptés par les économistes les plus routiniers, le système de Crédit au moyen duquel je vous propose de vous sauver.

C'est avec les armes des plus âpres ennemis du Socialisme que je prétends battre ceux-ci en cette rencontre, et avec les idées les plus propriétaires que je veux convertir les Propriétaires au Socialisme. Le Socialisme vous propose de fonder la BANQUE DE LA PROPRIÉTÉ.

Mais vous permettrez bien, après avoir exposé vos griefs, messieurs les Fonciers, que la parole soit à d'autres. Vous n'êtes pas les seuls plaignants et à plaindre. Je vois, à vos côtés, Fermiers, Fabricants, Marchands, Maîtres en tous états et métiers : n'auraient-ils rien à dire ?

#### UN FERMIER.

Rien à dire ? nous avons à dire que nos messieurs les propriétaires fonciers sont bienheureux au prix de nous ! A tout prendre, ils peuvent assez bien vivre des loyers et fermages que nous leur payons. Mais, comment exploiter leurs terres, comment vivre et les faire vivre, si nous n'avons pas quelque crédit pour nous procurer les instruments de travail, payer la rente, acquitter les contributions ?

A quelles conditions obtenons-nous un peu d'argent ?

Ne pouvant fournir hypothèque sur le fonds, nous sommes livrés, comme veaux liés pour la boucherie, aux usuriers de campagne, les pires de la race, et qu'obtenons-nous ? Rien, ou quasi.

Tenez, voici notre sort :

Travailler à la terre, à la vigne, aux champs, à la grange, à l'écurie, partout, quinze, dix-huit heures de la

journée; vivre de misère; retarder les paiements tant qu'on peut, jusqu'aux récoltes; la récolte venue, pressés d'argent, offrir tous ensemble nos denrées à la vente; les lâcher à vil prix aux spéculateurs, qui disent toujours : « Je » n'en veux pas; gardez; rien ne me force d'acheter; je » trouverai à prix plus raisonnable; gardez, vous n'avez » pas envie de vendre. » Et quand nous sommes dessaisis, nous ne tardons pas à voir, entre les mains de ces gens-là, les prix remonter à miracle ! Si bien que, calculant par les quatre règles, on trouverait que la Consommation, de fil en aiguille, paie les choses aux Spéculateurs et Intermédiaires trois quarts, double et souvent triple, que ne les a vendues l'Agriculture.

Si nous avions, à des conditions sortables, un peu de crédit, ça nous donnerait du temps pour échelonner nos ventes, et nous ne serions pas si ras tondu par les spéculateurs.

J'en pourrais dire plus long. Je me tairai. Nous sommes bien misérables. Si messieurs les Propriétaires ont tant de justes raisons de se plaindre, qu'est-ce de nous. . . . .

. . . . . , . . . . .  
. . . . .

#### CHOEUR DES FERMIERS..

Ce que cet homme a dit est fort vrai. Nous sommes bien misérables. Le froment que nous semons n'est pas pour nous. Du pain noir, de l'eau, des guenilles, du travail plus qu'on n'en peut porter. Les pauvres femmes même en sont tuées. Voilà notre vie. Mais qui songe à nous? Nous sommes, nous autres, les bêtes de somme de la Propriété foncière.

#### LE FERMIER.

Les bêtes de somme de la Propriété? Plût à Dieu! Nous ménageons nos bestiaux, nous les nourrissons bien et les

soignons mieux que nos enfants. Nous ne sommes point ainsi traités.

#### LE SOCIALISTE.

Il est vrai qu'on n'avait guère songé à vous ; mais le Socialisme est venu pour vous comme pour les autres. Pour vous, surtout, parce qu'il est avant tout pour ceux qui travaillent le plus et qui sont le plus misérables. Espérez en lui. Il vous donnera le Crédit, et bientôt après, ce qui vaudra encore mille fois mieux pour la Propriété et pour vous-mêmes, l'ASSOCIATION.

Jusque-là patientez. Il y a encore de plus misérables que vous. Si vous êtes les bêtes de somme de la Propriété foncière, les Journaliers, qui ne parviennent pas même à être Fermiers, sont vos bêtes de somme, à vous ! Travaillez à faire mûrir la vraie République, la République de tous, . . . . . et tout sera bientôt transformé.

Messieurs les Industriels et les Commerçants, n'avez-vous aucune plainte à faire entendre ? Quelqu'un de vous veut-il la parole ?

#### UN FABRICANT.

Certes, nous avens à parler.

Nous semblons assez bien partagés. Ce serait pourtant long de raconter toutes nos misères.

Quand les affaires vont, fabricants et commerçants trouvent, il est vrai, assez facilement du crédit.—6 p. 100, c'est lourd.—Je sais bien qu'on fait payer cela au Consommateur ; et comme les produits passent par plusieurs mains avant de lui arriver, cela ne laisse pas que de faire un fier impôt payé par la Consommation, c'est-à-dire par tout le monde, nous y compris, aux détenteurs du Crédit.

Cet impôt, d'ailleurs, surélevant le prix des choses, la Consommation en est d'autant diminuée, partant les affaires,

Mais cela n'est rien. Le mal, c'est que le crédit commercial, celui dont nous jouissons, n'est qu'une fiction colossale....

Pressés par la concurrence, cherchant des débouchés à tout prix, la grande masse des producteurs favorisent la pullulation des marchands, et livrent leurs produits à ces intermédiaires, sur une simple *Promesse de payer* dans un temps donné. C'est le Billet à ordre ou la Lettre de change. Il s'en fait pour 42 ou 45 milliards, année commune. Voilà la monnaie du commerce et de l'industrie.

C'est avec cela qu'il faut marcher.

Malheureusement tout cela est fictif et repose sur des brouillards.

Même dans les bonnes années, nombre de ces billets sont annulés par les faillites et les banqueroutes.

Pour en avoir reçu en paiement, on se trouve pris, lancé dans les protêts, les frais de justice, les retards, les pertes imprévues.

Mais soit ! On fait payer à la Consommation, par l'enchérissement ou la mauvaise qualité des produits, la prime d'assurance des déchets du commerce, dont les contre-coups pourtant ruinent souvent le producteur. —Très-bien.

Les bonnes années, cependant, sont infailliblement suivies de mauvaises. C'est forcé. Si une branche va bien, donne de beaux bénéfices, elle attire immédiatement, par cela même, la spéculation et la concurrence. On s'y jette. On fabrique, on fabrique, on fabrique ! Et les produits se livrent toujours sur des *Promesses de payer*.

Entretemps, les magasins s'encombrent, les débouchés s'engorgent, la vente éprouve un reflux proportionnel au flux d'une production surabondante.

Alors le vent se lève, et les faillites pleuvent. Les liquidations au rabais avilissent les prix. Le vent redouble. C'est l'ouragan, c'est la grêle. Les faillites se répercutent de tous

côtés, les banqueroutes s'entraînent les unes les autres, et, pour nous achever, la panique s'y met et le Crédit se refuse.....

C'est précisément quand il faudrait que le Crédit s'élargit, s'étendit, donnât du temps pour l'écoulement du trop plein, que l'escompte, qui s'exagérait démesurément la veille, s'arrête tout court !

On ne peut donc plus faire de nouveaux billets. Les anciens sont tombés, on n'en veut plus. La suspicion frappe les meilleures maisons. Les marchandises, avilies, ne sont pas acceptées en consignation, ou ne rendent que des avances dérisoires.

Pour conclure : en temps de crises politiques ou commerciales, — et celles-ci sont amenées périodiquement par la concurrence anarchique et la guerre industrielle, comme celles-là par la collision des intérêts et la guerre des classes, — ces 12 ou 15 milliards de *monnaie de crédit*, qui soutiennent tout le mécanisme et qui ne sont soutenus eux-mêmes que par la *confiance*, tombent à plat..... Plus rien. Évanouissement général et débâcle universelle.

Tout se tient dans une solidarité fatale. Le commerce et l'industrie actuels ne sont qu'un immense tapis vert où les joueurs n'ont pas même la faculté de ménager leur enjeu. Une fois la partie engagée, il faut aller. Les événements emportent les volontés. L'engrenage tire, comme on disait tout à l'heure. La ruine, le déshonneur et la misère sont incessamment suspendus sur toutes les têtes.

Les frères Rotschild avaient, dit-on, un milliard le 23 février. Le 25 ils étaient peut-être au-dessous de leurs affaires.

#### CHOEUR DES INDUSTRIELS ET DES COMMERÇANTS.

Ce que vous venez d'entendre est la vérité. Nous n'aurions pas su tous l'établir aussi clairement ; mais c'est la

vérité. Nous ne pouvons plus nous faire d'illusions. C'est la réalité des choses. Trente années d'expériences cruelles ne nous l'ont que trop appris.

### LE SOCIALISTE.

Nous voici, messieurs, bien près de nous entendre.

Il vous a fallu trente années, vous en convenez, de dures expériences, de lutttes meurtrières, de crises périodiquement renouvelées, pour que les plus clair-voyants parmi vous commençassent à reconnaître la fausseté du régime industriel et commercial tant chanté par les économistes.

Permettez-moi de vous le dire : y a plus de quarante ans que le Père — je le tiens pour tel — du Socialisme moderne, avait vu, analysé, décrit ce que vous ne faites encore qu'apercevoir.

L'orateur que vous venez d'applaudir a reproduit à peine, en effet, un sommaire de la critique profonde, élaborée et publiée au commencement du siècle par Fourier.

Dès cette époque celui-ci avait prévu et annoncé, avec une rigueur surnaturelle ou plutôt mathématique, tous les phénomènes nouveaux que notre détestable régime économique devait engendrer, qu'il a effectivement produits.

En le lisant un peu, aujourd'hui que vous paraissez bien disposés, vous jugerez ce que le monde a gagné à écouter le parti des Burgraves, qui n'a pas voulu que Fourier fût entendu et compris; car, à l'exacte description du mal, Fourier joignait le remède.

Mais il n'est pas question de ceci pour le moment. Nous n'avons ici à nous occuper que du Crédit.

Vos plaintes sont entendues, citoyens.

Je résume :

La Propriété foncière n'a pas de Crédit, on ne le trouve, même par l'hypothèque, qu'à des conditions écrasantes. Elle

le paie de 7 à 20 p. 100. Vous le proclamez avec M. Pougeard.

Pour le Fermier c'est pis encore.

Le Commerce et l'Industrie l'obtiennent surabondamment. Mais cette surabondance même est une des causes actives de leurs ruines périodiques. Ce Crédit, fondé sur des *Promesses de payer à l'échéance*, qui deviennent, en passant par des escomptes onéreux, le grand véhicule de la Production et de la Circulation, n'a de valeur que par la *confiance*.

Privée de toute garantie solide, cette confiance peut à chaque instant s'évanouir.

Elle doit même s'évanouir périodiquement.

Si bien que tout le mécanisme industriel et commercial des sociétés modernes, pivotant sur le Crédit, ce Crédit reposant lui-même sur une confiance instable et éphémère, ce mécanisme a pour base l'instabilité même, et pour caractère capital la solidarité générale du discrédit, de la banqueroute et du désastre.

Est-ce cela?

#### CHOEUR GÉNÉRAL.

C'est cela. On ne saurait le contredire.

#### LE SOCIALISTE.

Si l'on vous offrait à bon marché, très-bon marché, — 1 ou 2 p. 100, — un Crédit parfaitement sûr, inébranlable, qui n'aurait aucun besoin de la *confiance*; qui anéantirait jusqu'à la possibilité même de la faillite; dans le système duquel un propriétaire, un industriel, un négociant, peuvent, s'ils veulent, se ruiner eux-mêmes, mais ne sauraient jamais faire perdre un centime à personne; enfin qui résisterait à toutes les crises: trouveriez-vous cela bon, expédient, utile?

LE CHOEUR.

Inestimable !

LE SOCIALISTE.

Seriez-vous d'avis qu'il faudrait rejeter le système par la raison qu'il serait présenté par des Socialistes, que ce serait du Socialisme, du poison, du.....

LE CHOEUR (*vivement*).

Nous le prendrions des mains du diable en personne !

Ce qui est bon est bon.

Que le Socialisme nous donne cela, nous bénirons le Socialisme.

UN PROPRIÉTAIRE.

Est-ce que vous croyez que nous prenons pour argent comptant toutes les tartines des barbouilleurs de papier qui crient : mort au Socialisme ! que nous applaudissons à tous les discours des intrigants politiques dont l'éloquence haineuse n'a pas d'autre thème ?

Ils ont depuis plus d'un an un pouvoir dictatorial. Qu'ont-ils fait ? Rien ! rien ! rien ! Que dis-je ? Est-ce que leur aveuglement, leur imbécile obstination, leurs violences ne nous préparent pas de nouvelles révolutions ?

UN NÉGOCIANT.

Je suis indigné quand je vois.....

( Ici l'honorable négociant passe en revue tous les principaux actes de la Réaction depuis l'expédition de Rome jusqu'à ses derniers faits et gestes. Il le fait avec tant de chaleur et de vérité que l'Assemblée tout entière est entraînée. Quoique notre sténographie ait reproduit textuellement ce jugement porté sur la triple alliance des satisfaits de Louis-Philippe, des héros de l'Opposition libérale et des chevaliers du *droit national*, nous avons des raisons pour le supprimer..... Au reste, chacun sait ce que l'ora-

teur a dû dire. L'honorable négociant termine sa revue en ces mots :

Quand je vois de tels ennemis au Socialisme, je me fais socialiste. A bas les jésuites ! Les jésuites de la liberté sont encore pire que les autres.

**UN FERMIER.**

Je n'ons rien à nous reprocher, j'avons toujours voté pour les rouges.

**LES TROIS QUARTS DE L'ASSEMBLÉE (en chœur).**

Vivent les socialistes ! à bas les jésuites et les usuriers ! vive la République démocratique et.....

**LE SOCIALISTE.**

Messieurs ! messieurs ! souffrez que je vous rappelle à l'ordre. Vous allez faire interdire notre réunion ! Vous poussez des cris séditieux !..... Revenons à nos moutons. Nous voulons organiser un Crédit abondant, solide, inébranlable.

**L'ASSEMBLÉE.**

Et à très-bas prix. C'est une condition du programme.

**LE SOCIALISTE.**

A aussi bas prix que vous voudrez. Cela ne dépendra que de vous.

Maintenant, citoyens, à moi la parole. J'expose et je propose.

Nous avons, en France, de 2 à 3 milliards de numéraire, or et argent ;

40 milliards suivant les uns, 80 suivant les autres, de valeurs immobilières ;

De 30 à 40 milliards de valeurs immobilières.

Il se fait d'ailleurs annuellement pour 42 ou 45 milliards d'effets de commerce, billets à ordre, lettres de change, promesses de payer à l'échéance. Mais ce ne sont que des représentations de valeur.

Voilà les faits de base.

Or, les propriétaires fonciers, c'est-à-dire les possesseurs des 40 ou 80 milliards de valeurs immobilières, quand ils ont besoin d'argent, courent après les détenteurs d'une partie du numéraire or et argent, les sollicitent, donnent hypothèque, et, moyennant de gros frais et de gros intérêts, s'obligent à rembourser intégralement leur emprunt au bout de deux ans, trois ans, cinq ans au plus.

Les termes venus, il est extrêmement rare qu'ils puissent tout rembourser.

Il faut renouveler ou chercher un nouvel emprunt. Ils sont dans les griffes des prêteurs.

Voilà pour la propriété foncière. C'est compris.

Quant à l'activité industrielle et commerciale, elle s'élève à 42 à 45 milliards d'effets de circulation.

Avec ces *Promesses*, le Commerce paie la Production, en attendant la vente.

Et la Production, pour payer le Travail, transforme incessamment elle-même ces effets en argent par l'escompte.

Les escompteurs, les banquiers de différents ordres et la Banque de France, qui couronne le système, sont donc les arbitres de ce Crédit, et, conséquemment, les maîtres omnipotents de l'Industrie et du Commerce.

#### L'ASSEMBLÉE.

C'est compris.

#### LE SOCIALISTE.

Hé bien ! demandons-nous sur quoi est basée cette

royauté des escompteurs et de la Banque de France? — Sur une bagatelle, une misère.

La Banque de France a 65 millions de capital de fondation.

Ces 65 millions sont la garantie des billets de Banque, au porteur, qu'elle peut, aux termes de ses Statuts organiques, émettre pour une somme triple.

Comptons, y compris ces 65 millions, 200 millions de capital de garantie, pour tous les escompteurs et établissements de banque et petits usuriers réunis. C'est leur faire la part fort belle. Il s'en faut que ce chiffre de numéraire soit réellement déposé et toujours en existence chez les banquiers escompteurs et les usuriers du pays.

Voilà donc, au grand plus, deux cents méchants millions métalliques, à peine le cinquième d'un milliard, à cheval sur la nation, maître de tout le système de la Production, suprême arbitre du Commerce, tenant tout entier le Crédit dans ses mains, exploitant à son gré la Circulation ou l'arrêtant tout court !

N'est-ce pas au moins aussi grotesque, aussi bête, que c'est ruineux ?

Supposons maintenant 300 millions de numéraire pour le fonds de roulement permanent des prêts sur hypothèque. C'est encore fort exagéré.

Ces 300 millions font la loi à la Propriété foncière, comme les 200 millions des banquiers la font au Commerce et à l'Industrie.

Voilà donc, chez les banquiers et usuriers du Commerce, 200 millions; chez les prêteurs et usuriers de la Propriété foncière, 300 millions; total 500 millions : un misérable DEMI-MILLIARD, tout au plus !

Et c'est cet affreux petit demi-milliard des financiers qui tyrannise, exploite et dévore :

80 milliards, 40 seulement si l'on veut, de valeurs foncières;

20, 30 ou 40 milliards de valeurs mobilières ;

Et par-dessus le marché, le capital-Travail, lequel, estimé à raison de 8 ou 10 millions d'hommes valides, vaut beaucoup plus de 400 milliards, je le prouverai quand on voudra.

En somme, une masse de DEUX à TROIS CENTS MILLIARDS de valeurs nationales, vivantes et au soleil, subit honteusement le joug d'un maigre, très-maigre DEMI-MILLIARD métallique, obscur, douteux, lâche, dévorant tout quand il n'a pas peur, se cachant dans les caves quand il faudrait se montrer.

C'est ce DEMI-MILLIARD qui vous gouverne, messieurs les propriétaires, messieurs les commerçants, messieurs les fabricants, qui vous fait aller à sa fantaisie, qui mène à son gré, selon ses convenances, ses passions et son insatiable appétit, tout le système du Travail, de la Propriété, de l'Industrie et du Commerce national !

Est-ce clair, messieurs, et m'avez-vous compris ?

L'Assemblée étonnée ne répond pas.

### LE SOCIALISTE.

Examinez, réfléchissez et répondez.

200 millions de garantie chez les escompteurs et banquiers.

300 millions de roulement en permanence chez les prêteurs hypothécaires. J'estime trop haut. C'est donc au plus UN DEMI-MILLIARD.

Est-ce, oui ou non, cela qui mène tout, qui vous gouverne, de quoi vous dépendez, vous la grande armée de DEUX CENTS à TROIS CENTS MILLIARDS ?

Si l'on me démontre que cette analyse des choses n'est pas exacte, je renonce au Socialisme, à ses pompes et à ses œuvres ; je passe, avec armes et bagages, aux Économistes,

aux Malthusiens, aux Financiers; je sollicite pour être frère-portier à l'Abbaye des Burgraves.

#### PLUSIEURS VOIX.

Il nous paraît que vous avez dit vrai. Quelques centaines de millions de plus ou de moins ne changeraient rien d'ailleurs à l'affaire.

#### UN NÉGOCIANT.

Ce que M. Considerant vient de décrire est parfaitement juste. C'est notre mécanisme économique, notre système de Production et de Circulation dans sa réalité. C'est comme cela que les choses se passent.

#### CHOEUR DES PROPRIÉTAIRES, DES FABRICANTS, DES COMMERÇANTS ET DES FERMIERS.

Mais ce mécanisme économique n'est qu'une abominable boucherie !

Nous sommes tondus, assommés, écorchés par les marchands d'argent.

A nous le fardeau ! à nous les peines ! A nous tous les labeurs de la Production, toutes les chances mauvaises de la Circulation, à eux la domination et le profit....

Jamais tyrannie fut-elle plus entière et mieux caractérisée ?

A bas les Usuriers ! à bas.....

#### LE SOCIALISTE

Messieurs, vous pouvez avoir raison ; mais calmez-vous.

Vous avez raison : vous êtes tondus, retondus, écorchés, je ne dis pas le contraire.

Mais veuillez remarquer que nous vivons dans une société où nous nous dévorons tous les uns les autres.

Ce n'est pas la faute des individus.

Commerçants, fabricants, la concurrence ne vous oblige-t-elle pas à vous manger entre vous ?

Tous, tant que vous êtes, vous, citoyens, qui représentez ici les diverses formes de la Propriété, ne vous voyez-vous pas contraints, par cette même concurrence, de payer au Travail que vous employez les plus maigres salaires possibles, c'est-à-dire de tondre et écorcher, autant que faire se peut, les Travailleurs ?

Vous êtes les Serfs des Financiers, mais n'êtes-vous pas les Seigneurs des Prolétaires ?

Non, voyez-vous. Nous nous ruinons, nous nous spolions, nous nous mangeons les uns les autres tant que nous pouvons. Seulement les gros ont plus facile d'avaler les petits.

C'est la loi de ce triste monde.

Et c'est parce que cette loi est mauvaise pour tous, — même pour les gros qui trouvent toujours de plus gros qui les mangent, ou qui sont culbutés de temps en temps, en masse, par l'insurrection des petits, — que le Socialisme la veut modifier un peu.

Ne criions donc pas mort aux Usuriers !

Les Usuriers font leur métier.

Mais puisque l'Usure est la lèpre de la Propriété, avertissons à en guérir celle-ci, et la Société avec elle.

Je conclus :

Tant que vous aurez besoin des Prêteurs et des Usuriers, ceux-ci vous feront payer, aussi cher qu'ils pourront, leurs services.

Cela faisant, ils seront dans le droit commun de la société où nous vivons.

Il faut donc se passer de leurs services.

#### L'ASSEMBLÉE.

Très bien ! Mais comment faire ? Les moyens, les moyens !

**LE SOCIALISTE.**

Vous tenez, au plus bas mot, messieurs les Propriétaires mobiliers et immobiliers, une valeur de 400 milliards, et vous vous laissez faire la loi par moins d'un demi milliard !

Ne comprenez-vous pas, *à priori*, qu'il y a dans ce fait un renversement monstrueux de l'ordre naturel des choses ?

Ne comprenez-vous pas qu'il doit être facile à 400 milliards au moins, de ne pas se laisser égorger par un demi-milliard au plus ?

**L'ASSEMBLÉE.**

Sans doute ; mais les moyens ! !

**LE SOCIALISTE.**

D'où vient que, si forts quand on considère votre masse, vous soyez cependant si faibles devant l'ennemi ?

**M. LE MARQUIS DE BRIC-A-BRAC.**

On vous demande les moyens ! Lanternerez-vous indéfiniment ? Voulez-vous nous matagraboliser ?

**LE SOCIALISTE.**

Matagraboliser ! Pâques-Dieu, voilà un mot pris à Victor Hugo. C'est romantique.

Vous feriez peut-être mieux pourtant de répondre à mes questions que de m'apostropher, même en style moyen-âge ; car je suis en plein, moi, dans la question des moyens.

Le moyen de vous rendre forts, en effet, n'est-il pas de trouver le principe de votre force d'abord, et ensuite de l'appliquer ?

**L'ASSEMBLÉE.**

C'est vrai.

**LE SOCIALISTE.**

Hé bien ! Si je vous mets en possession du principe de votre faiblesse, nous n'aurons qu'à le retourner pour avoir celui de votre force. Commencez-vous à comprendre ?

**L'ASSEMBLÉE.**

C'est juste.

**LE SOCIALISTE.**

Donc, si vous ne répondez pas à mes questions, j'y vais répondre. Écoutez moi bien.

Vous êtes plus de cent milliards et vous capitulez devant moins d'un demi-milliard.

Vous seriez cinq cents, huit cents, quinze cents milliards, que ce serait la même chose, pis encore.

Ainsi, votre masse, qui devrait faire votre force, tourne contre vous. Savez-vous pourquoi ? comme dit M. Thiers.

Eh ! bon Dieu ! cette masse ne sert de rien, parce que vous ne la faites pas servir.

Vous avez besoin d'argent, et vous courez, **ISOLÉMENT CHACUN**, après les prêteurs. Ils vous tiennent la dragée haute.

Plus vous êtes nombreux, plus vous êtes faibles, parce que plus vous vous faites concurrence.

Vous empruntez **ISOLÉMENT** : voilà le principe de votre faiblesse.

**UNISSEZ-VOUS, SOLIDARISEZ-VOUS**, et, d'esclaves que vous êtes, instantanément vous devenez les maîtres. — Comprenez-vous ?

**L'ASSEMBLÉE.**

Nous sentons que vous dites vrai ; mais nous ne voyons pas encore bien clair. Comment nous associer ?

**LE SOCIALISTE.**

Ah ! nous y voici !

Hé bien ! je vais vous le dire comment vous solidariser. Je vais vous le faire voir par les oreilles, et clair comme le jour ; mais c'est à une condition, c'est que vous les tiendrez, vos oreilles, ouvertes et bien tendues.

**L'ASSEMBLÉE.**

Nous écoutons.

**LE SOCIALISTE.**

Procédons par ordre et sans phrases.

Quelle est la propriété la plus considérable, la plus solide, la propriété-mère ?

**L'ASSEMBLÉE.**

Sans contredit, c'est celle du sol et des constructions qu'il porte, la propriété immobilière.

**LE SOCIALISTE.**

Occupons-nous alors, en premier lieu, de celle-ci ; et puisque cette pierre est la plus large et la plus solide, sur cette pierre nous bâtirons le Crédit et la Propriété.

Messieurs les propriétaires fonciers, je vais supposer que vous ayez formé un SYNDICAT GÉNÉRAL de la *Propriété immobilière*, en France.

Si, au lieu de courir, isolément chacun, après les prêteurs, vous empruntez dorénavant par l'entremise de ce Syndicat, qui représente toute la propriété immobilière capable d'emprunter, ne vous voilà-t-il pas unis, solidarisés, associés ?

**L'ASSEMBLÉE.**

Reste à savoir comment les choses se passeront. Suppo-

sez que vous ayez un emprunt à faire et expliquez-nous comment vous vous y prendrez.

### LE SOCIALISTE.

Soit !

Je possède une propriété au soleil ; elle paie l'impôt ; sa valeur est connue.

Expertisée par l'agence locale du Syndicat, elle est reconnue valoir 400 mille fr.

Je prouve d'ailleurs qu'elle est à moi, bien à moi, nette de tous privilèges et hypothèques.

Le Syndicat m'autorise à créer, jusqu'à concurrence de moitié de la valeur expertisée, — soit 50 mille francs, — des *Billets à Rente*, garantis, intérêt et principal, en première hypothèque, par ma propriété.

Mes *Billets à rente* porteront intérêt à 3 fr. 65 centimes pour 100 fr. par an.

Je m'oblige à verser chaque année, en deux termes, cet intérêt au Syndicat.

Je m'oblige à lui payer en sus un amortissement de 4 fr. 35 cent. pour 100 fr.

En total, c'est 5 pour 100 que je dois servir annuellement au Syndicat.

A ce prix j'aurai cinquante mille francs, en billets à Rente, revêtus de la garantie du Syndicat, c'est-à-dire de toute la propriété empruntante de France, solidarisée par son Syndicat.

Et au bout de trente-six ans, n'ayant payé que 5 pour 100 par an, je serai libéré. Mon emprunt sera remboursé. Je ne devrai plus rien, ni capital, ni amortissement, ni intérêt. — Voilà l'affaire. Le Crédit immobilier est fondé.

### UNE VOIX.

Ainsi tout propriétaire peut, sans frais, moyennant 5 pour 100, payables pendant trente-six ans, se procurer des

valeurs courantes jusqu'à concurrence de la moitié de la valeur de ses propriétés foncières, si elles ne sont déjà hypothéquées. — Comment seront conçus les billets ?

LE SOCIALISTE.

Voici le spécimen d'un billet de 1,000 francs. On en peut faire de toute coupure décimale, depuis 20 fr. jusqu'à 4,000 fr., 2,000 fr., etc.

|  |   |
|--|---|
| <p>SOUCHE.</p> <p>—</p> <p>SYNDICAT GÉNÉRAL</p> <p>de la</p> <p>PROPRIÉTÉ IMMOBILIÈRE.</p> | <p>SÉRIE A.<br/>N° 4.</p>   |
|  | <p>Billet de rente de <b>mille francs</b> produisant au porteur<br/>par an <b>36 fr. 50 cent.</b> ,</p> <p>Payables de 6 mois en 6 mois à toutes les caisses du Syndicat.</p> <p>—</p> <p>Intérêts et capital garantis<br/>par le Syndicat général de la Propriété immobilière.</p> <hr/> <p><i>Timbre du Syndicat.</i>                      <i>Signature du représentant<br/>du Syndicat.</i></p> <p>Le porteur du présent billet est tenu d'en accepter le remboursement en argent et au pair dès que le tirage au sort l'aura déterminé.</p> |

Des exemplaires de ce spécimen sont distribués et examinés dans l'Assemblée. — Conversations mêlées. — « Tiens ! voyez donc, au » dos des billets, il y a un calendrier où les Saints sont rempla- » cés par des francs et des centimes !... » — « C'est pour se con- » former à la religion du jour. » — « Ça sera assez amusant de » battre les financiers avec leurs propres divinités. » — « Il y a en- » core bien des choses à nous expliquer là-dedans. » — Etc. — La séance est reprise.

#### UNE VOIX.

Nous voudrions bien avoir quelques explications sur...

#### LE MARQUIS DE BRIC-A-BRAC.

Mais c'est connu tout cela ! Il y a quelque soixante ans que cela fonctionne en Prusse, en Pologne et ailleurs. M. Thiers en a parlé dans son Rapport contre le Crédit et l'Assistance publique. Si c'est là tout ce que l'on avait à nous apprendre, ce n'était guère la peine de...

#### LE PÈRE GIROD (propriétaire-cultivateur).

Ah ça ! nom d'un nom, ce grand maigre-là couperont-ils toujours la parole, nom d'un nom !... me semblaient, sauf respect, que c'étaient lui qui nous magrabalisaient et il nous mécanisaient, en plus ! S'il perdait son temps, les huis ne seraient point clos, qu'on en ayait déjà fait l'observation... En'voulons, nous autres, entendre ce qu'avont à dire le monsieur socialiste, nom d'un nom ! c'est vrai, ça !

(Le père Girod s'essuie le front et se rasseoit, au milieu des rires bruyants que sa charge à fend sur le marquis a provoqués dans l'auditoire.)

#### LE SOCIALISTE.

Citoyens, il y a toujours du bon dans les interruptions de M. de Bric-à-Brac.

M. de Bric-à-Brac nous a dit que le système de Crédit territorial dont j'ai eu l'honneur de vous exposer les bases

fonctionne depuis fort longtemps en Pologne et en Allemagne.

Il aurait pu ajouter qu'il a rendu, partout où l'on a eu l'esprit d'y avoir recours, de très grands services à la propriété et à l'agriculture.

Et pourtant, tel qu'on l'a mis à exécution il restait encore fort imparfait.

Les Billets territoriaux de Prusse et de Pologne ne sont que de la Rente et de la Rente assez lourde.

M. Thiers, cité par M. Bric-à-Bric, nous apprend lui-même qu'on n'autorisait pas d'émission pour moins de 5,000 fr.

Ce *minimum* était aristocratique et absurde.

Il restreignait considérablement l'usage et par conséquent la mobilité et la valeur du papier.

En autorisant des emprunts plus modiques, de petites coupures, et en choisissant le taux de 3 fr. 65 c. de préférence à tout autre, les *Billets à rente* deviennent une MONNAIE, une monnaie parfaite, bien supérieure à la monnaie métallique, puisqu'elle contient, comme celle-ci, le gage et même un gage double, de sa valeur, et que, en sus, elle porte intérêt.

#### LE PÈRE GIROD.

Pardon excuse à la société. Si je cautions interruption, c'étaient dans un bon motif.

En'sommes ici pour comprendre, n'étient-y point vrai ? pour lors, n'z' autres paysans n'sommes point si savants que monsieur le marquis de Bric-à-Brac, parlant par respect et sans l'offenser. Si bien que monsieur le socialiste ferient plaisir à plus d'un ici d'entre les laboureurs, en détaillant les choses.

Si le père Girod saisisaient ben le tictac, pas de danger qu'el z'autres n'y voyeint point clair. Pour lors, le père Girod, sauf respect, demanderiont à dresser les questions.

**LE SOCIALISTE.**

Rien de plus juste. Vous avez la parole, citoyen Girod.

**LE PÈRE GIROD.**

J' voudrions donc savoir pourquoi l'abaissement des emprunts au-dessous de 5 mille fr. et le taux de 3 fr. 65 c. donnerient plus de circulation à la Rente territoriale, et en ferient, en sus, une monnaie.

**LE SOCIALISTE.**

Il importe effectivement d'éclaircir ces deux points.

N'est-il pas vrai que plus bas on permettra d'emprunter, plus il y aura de gens en état de profiter de la mesure ?

**LE PÈRE GIROD.**

Sans contradiction.

**LE SOCIALISTE.**

Lors donc que les plus petits propriétaires pourront participer au Crédit territorial, leur intérêt, leurs besoins les amèneront bien vite à profiter d'une faculté qui les soustrait aux pattes crochues de l'Usure.

**LE PÈRE GIROD.**

Sûr et certain !

**LE SOCIALISTE.**

■ L'usage des Billets à Rente deviendra donc, en peu de temps, vulgaire.

**LE PÈRE GIROD.**

Ils se voireint partout.

**LE SOCIALISTE.**

Dès qu'on aura vu, dans chaque commune, ses voisins créer de la Rente, ou qu'on en aura créé soi-même, on

saura parfaitement à quelles conditions l'affaire se pratique.

On sait que le Billet est assis sur excellente hypothèque, doublé du plus clair et du plus solide de la Propriété foncière.

**LE PÈRE GIROD.**

Pas de danger qu'on en ignore.

**LE SOCIALISTE.**

La valeur des Billets est dès-lors incontestable à tous les yeux, et leur crédit, universel.

Plus il y a d'associés, plus la chose est forte et fortement soutenue.

**LE PÈRE GIROD.**

Vu et compris.

J' sommes sûr et certain que nos billets seynt bons. Je savons que ceux des autres les valliont, pour ce que l'administration aureint exigé d'eux les mêmes herbes de la Saint-Jean que j'y ayons dû fournir nous-mêmes. Entendu.

J'accepterons en paiement les Billets territoriaux des autres comme j'aurons fait accepter les nôtres.

Je recevons ben déjà les billets de la Banque de France, que nous autres, laboureurs, ne sachons point qu'est-ce. Ils circuliont, voilà tout. Ici n' saurons qu'est-ce. Tout ce que n' z-aureins dit pour faire valoir les nôtres, n' l'aureins dit pour faire valoir ceux des autres. Adopté, monsieur le curé.

Restiont le choix du 3,65 et l'histoire de la monnaie.

**LE SOCIALISTE.**

Les Rentes sur l'État ont un cours très-accidenté.

Elles oscillent à toutes les variations de la température politique, à toutes les fantaisies des joueurs.

Eussent-elles la régularité et la fermeté qui distingueront

la Rente territoriale, elles ne pourraient, pour autant, servir de monnaie courante, à cause des calculs que leur transmission exige.

Un coupon de 3 ou de 5 p. 100 acquiert chaque jour, en sus de sa valeur de la veille et indépendamment des variations du capital, une fraction égale à son revenu annuel total, divisé par 365, nombre des jours de l'année.

Pour savoir ce que vaut, ce matin, un coupon de 50 fr. de rente 5 p. 100, si la rente a fermé hier, je suppose, à 95, il faut d'abord faire la proportion 5 : 95 :: 50 : x.

$$x \text{ sera donc } \frac{50 \times 95}{5} = 95 \times 10.$$

A ce produit il faut ensuite ajouter le quotient de 50 fr. divisé par 365, valeur que ce coupon gagne chaque jour.

Ce sera conséquemment  $95 \times 10 = 950$ , plus  $\frac{50^r}{365}$   
 $= 0^r,137$ , total 950 fr. 14 cent.

C'est toute une affaire.

Que si l'intérêt est de 3 fr. 65, c'est-à-dire de 365 centimes par an pour 100 francs, un Billet de 100 francs acquiert chaque jour juste la valeur d'un centime.

Un Billet de 50 fr. acquiert 1/2 centime par jour;

Un Billet de 200 fr., 2 centimes;

Et ainsi du reste.

On peut donc placer, au dos de chaque Billet, un calendrier datant du jour de sa création, et indiquant de jour en jour ou de cinq jours en cinq jours la valeur croissante du Billet.

De telle sorte que, quand même notre Rente territoriale ne resterait pas au pair, on saurait, à l'inspection du Billet, sa valeur de chaque jour.

Soit un billet de 200 fr., valeur capitale.

Notre Rente territoriale est, je suppose, à 103 fr.; — c'est-à-dire qu'elle gagne 3 fr. par chaque cent francs.

Ce billet de 200 francs vaut donc, en capital, 206 fr. Chacun voit cela.

Reste à connaître l'intérêt. Nous n'avons qu'à regarder au dos du billet le quantième du mois où nous sommes, et nous trouvons, au calendrier, cet intérêt tout imprimé.

Si ce quantième est le 33<sup>e</sup> jour de l'émission du billet ou de son dernier paiement d'intérêt effectué, le calendrier marque 66 centimes.

Capital 206 francs, intérêt 66 centimes. C'est donc 206 fr. 66 centimes que vaut ce matin le Billet.

Chacun se familiarise bien vite avec une opération aussi simple, et les Billets territoriaux courent, dès-lors, comme feraient ceux d'une Banque parfaitement sûre dont toute la population serait actionnaire.

#### LE PÈRE GIROD.

Ah oui, ça!

Si mon Billet, en même supposition, étioit de 50 fr., je n' serions pas enquepillé pour dire : 400 fr. gagnant 3 fr., 50 fr. en gagnient la moitié, 4 fr. 50 cent.

Et j' lirions au jour du jour, au dos du billet, à la place du Saint, 46 centimes 1/2.

Not' Billet vaillont donc 51 fr. 66 cent., que j' conclu-riens, à 1/2 centime près, que j' pouvions sans nous ruiner laisser pour pot-de-vin au compère avec qui j' se-riens en acquisition.

J' comprenions aussi que not' Rente, dont gros et petits propriétaires sayeraient, tous ou quasi, fournisseurs et ga-rants, nous sembleront ben sûre, et qu'elle ne serient point sujette à folâtrer et dégringoler comme celle-là du gouver-nement.

#### LE SOCIALISTE.

Ajoutez que cette Rente étant une monnaie courante et

servant chaque jour à une masse innombrable de transactions, le jeu ne saurait s'y mettre.

Un papier qui a la France tout entière pour Bourse n'est plus à la merci des fredaines de quelques centaines d'agiateurs parisiens.

**LE PÈRE GIROD.**

Pas de danger que les loups cerviers y mordent, nom d'un nom ! J'en savions autant, à c'te heure que M. le marquis de Bric-à-Brac sur c'te façon subtile de se procurer de l'argent sans courir après les usuriers.

N'éteint plus qu'un point qui m' chiffonient.

J' voyons l' mic-mac pour toutes les propriétés nettes ou qui sayeint hypothéquées pour moins de moitié de leur valeur au soleil. Mais ceux-là qui deviont, comment qu'ils se tirereint du vieux pétrin, donc ?

**LE MARQUIS DE BRIC-A-BRAC.**

Pour ceux-là il n'y aura rien à faire tant qu'ils ne seront pas libérés.

**LE SOCIALISTE.**

J'en demande un million de pardons à M. de Bric-à-Brac. En moins de cinq ans nous opérons la liquidation complète de la dette hypothécaire actuelle, et sa transformation en 3,65.

**LE CHOEUR FONCIER** (*avec une satisfaction marquée*).

Voyons cela !

**LE SOCIALISTE.**

C'est facile.

Dès que le nouveau système est en vigueur, la masse des capitaux honnêtes qui cherchent l'hypothèque et se placent aujourd'hui sur la terre par l'entremise des notaires, ne sont plus demandés.

Les écus des usuriers de campagne ne le sont pas davantage.

Les capitaux ne font plus la loi aux propriétaires. Plus moyen pour eux de suivre les anciennes manœuvres.

Les rôles sont changés.

Ce sont ces capitaux qui courent après le placement. Ce sont eux qui s'offrent.

C'est-à-dire qu'ils sont obligés de prendre du 3,65.

Au reste, si l'on considère la sûreté, la mobilité, la commodité et la valeur de la nouvelle Rente, on reconnaît que les capitaux honnêtes n'ont rien à perdre à son avènement.

Les 3,65 abonde. Plus de chômages pour les placements. Plus de tiraillements. Plus de procès, d'ennuis, de retards, de mauvaises chances.

On perçoit régulièrement sa Rente, tout en conservant le capital disponible et sous forme monétaire.

J'estime que la masse des prêteurs demandera elle-même, avant l'échéance, aux débiteurs, la transformation des créances actuelles en Billets à rente.

Quant à ceux qui voudront aller jusqu'au terme, le Propriétaire emprunteur aura le droit de les rembourser à l'échéance. Il leur offrira du 3,65...

**LE MARQUIS DE BRIC-A-BRAC** (*interrompant*).

Et s'ils demandent de l'argent ! ils peuvent exiger de l'argent ? Ils...

**LE PÈRE GIROD** (*interrompant*).

S'ils demandent de l'argent on leur-z-y en donneraient. Quand un papier roulient comme Rente et comme Monnaie courante, n'étaient point malin de faire de l'argent d'avec.

**LE SOCIALISTE.**

Rien n'est plus facile en effet.

Dans cette hypothèse , qui ne se présentera même pas , le Syndicat général se subroge au créancier taquin , qui exige de l'argent sonnante , et le paie suivant son goût , en tenant compte du cours de la Rente au moment de l'opération. C'est un jeu d'enfant.

Ce qui domine la question et qu'il ne faut pas perdre de vue, messieurs, c'est que les capitaux amis de l'hypothèque, les capitaux qui se prêtent et le numéraire en général , de prépotents qu'ils étaient , sont devenus ce qu'ils doivent être, des serviteurs très-humbles.

Ce sont eux qui s'abattent sur le nouveau papier hypothécaire et courent après.

Ce papier est une Monnaie, je l'ai démontré.

En outre, cette Monnaie, parfaitement gagée, porte intérêt.

Elle sert de placement.

Ne demeurât-elle qu'un jour en portefeuille, elle y a accru de valeur.

#### LE PÈRE GIROD.

C'étaient tout ainsi comme les arbres de not' bois. Chaque jour du bon Dieu, sans que j' m'en occupions , les faisions plus valoir.

Même que pour not' Papier de Rente, n'étaient jamais de gelées ni de journées d'hiver. Y pousseint en toute saison, quoi ? Et quand je les passions à un compère , y pousseient entre ses mains tout semblablement qu'y végétieient dans les nôtres. Un chacun en voudront de la graine.

#### LE MARQUIS DE BRIC-A-BRAC.

Ce système a du bon, je n'en veux pas disconvenir. Je ne suis pas déraisonnable. Il n'est pas moins vrai que cela n'est pas neuf , et que MM. les Socialistes ne le sauraient revendiquer contre leur création.

LE SOCIALISTE.

Si les Socialistes d'aujourd'hui ne l'ont pas inventé, ils l'ont considérablement perfectionné. Ils ont fait de la charrue une locomotive.

En outre, voilà quinze à vingt ans qu'ils le décrivent, le préconisent, le proposent.

Et maintenant encore que, grâce à leurs efforts, les propriétaires intelligents le connaissent et en réclament de toute part l'application féconde, M. Thiers, ses amis les Bûcherons et leurs amis les Banquiers, y font obstacles de tous leurs efforts, et persistent à le déconsidérer.

Ils auront beau faire. La Propriété finira par reconnaître qu'elle est trahie, livrée par les Judas qui ont pris ses couleurs....

LE PÈRE GIROD.

Mordienne ! j' voyons que ces Messieurs du grand parti honnête et modéré, suivant ce qu'ils disent, qui se démènent à nous froter comme des allumettes chimiques pour nous allumer tout flamme contre messieurs les Socialistes, soutiennent la Propriété, eux, comme la corde soutenait le pendu. Vivent les rouges ! nom d'un nom : c'est ma fin finale.

LE SOCIALISTE.

L'ancien Crédit hypothécaire, individuel et isolé, c'est le Crédit foncier à sa *première puissance*.

A cet état il est plus faible que l'argent, qui en profite et écorche les Propriétaires.

Nous l'avons élevé aujourd'hui en *seconde puissance* par la solidarisation des emprunteurs, par leur association.

L'histoire de cette seconde forme de Crédit étant terminée, demain nous.....

LE PÈRE GIROD.

Excusez. Pardon, la compagnie ! Si plaisaient à la société,

j' voudrions savoir, avant d' lâcher c't' histoire-ci, c' qui adviendront à un Propriétaire qu'auriont créé du papier à Rente, et qui ne feriont point honneur à ses engagements.

#### LE SOCIALISTE.

C'est juste. C'était oublié.

Nous remarquerons d'abord que ce cas sera assez rare.

Un emprunt qui ne coûte que 5 p. 400, et qui, moyennant cette seule redevance, est totalement amorti en trente-six ans, sera facilement payé par le rendement et par les améliorations que l'emprunt lui-même permettra de donner à la Propriété.

Mais, le cas échéant, le Syndicat a le droit de mettre en vente la propriété hypothéquée.

Il sera néanmoins rare qu'il ait recours à cette extrémité.

Le Syndicat des propriétaires est, par sa nature même, une administration paternelle.

Il est bien garanti, puisque la Propriété n'émet, en maximum, qu'une valeur de moitié inférieure au gage qu'elle lui donne.

Le plus souvent donc, et à moins de péril, le Syndicat se borne à nommer, à la propriété en retard de paiement, un gérant chargé de la faire valoir.

Sur une terre de 400 mille francs, un gérant convenablement choisi trouvera facilement à servir au plus 2,550 fr. par an, *maximum* de l'obligation annuelle qu'un bien de cette valeur peut devoir au Syndicat.

En tout état de cause, les porteurs des Billets du retardataire ne courent aucun risque, et le paiement des arrérages ne souffre pour eux aucun retard. Le Syndicat paie toujours les intérêts à présentation, aux échéances.

#### LE PÈRE GIROD.

Encore lui faudrait-ils, pour ce, un fonds de roulement, à notre Syndicat.

**LE SOCIALISTE.**

L'observation est fondée. Voici la réponse :

Sur la masse énorme des Billets en circulation, il y en aura toujours un très-grand nombre en retard, ne fût-ce que de quelques jours, pour se présenter aux caisses des payeurs locaux du Syndicat (ces payeurs, par parenthèse, pourraient, sans nul inconvénient, être les agents mêmes de l'Administration des finances).

Quoi qu'il en soit, ce retard constituera au Syndicat une avance peut-être suffisante.

Voulez-vous mieux ?

Il y a un moyen fort simple de donner au Syndicat un fonds de roulement aussi considérable qu'on le pourra désirer.

Il consiste tout bonnement à faire payer à l'emprunteur ses 5 p. 100 pendant 37, 38, 39 ans, si l'on veut, au lieu de 36, quitte bien entendu, à rembourser à l'extinction, à chaque emprunteur, le tantième qui lui reviendrait sur cette avance.

Un emprunt de deux milliards seulement donnerait, pour une année de prolongement, 100 millions; pour deux années, 200 millions; pour trois années, 300 millions.

Vous voyez que nous pouvons facilement armer notre Syndicat.

Ce fonds de roulement fait, en même temps, fonction de réserve. On prélève sur lui le paiement des dépenses, généralement très-faibles, de l'administration gérée gratuitement par des Comités locaux de propriétaires solidaires, nommés tous les six mois à l'élection, dans chaque canton et même dans les grosses communes, par la masse des emprunteurs.

**LE PÈRE GIROD.**

Adopté, monsieur le curé. J' non plus rien à demander.

J'observerons toutefois que nous paierons encore le crédit 3 fr. 65 cent. du cent.

C'étoient déjà fort beau. Cependant, monsieur le Socialiste, vous nous avez promis mieux et l'appétit, comme se disoient, venoit en mangeant.

### LE SOCIALISTE.

D'abord, il y a tout lieu de croire que vous payeriez le crédit moins de 3,65. Le papier hypothécaire, dans les conditions où nous venons de le fonder, ne tarderait pas à gagner, et l'Emprunteur, ou plutôt l'Émetteur, le passerait bientôt au-dessus du pair. Mais laissons cela.

Je vous ai exposé aujourd'hui le Crédit direct de la terre et des constructions qu'elle porte, ainsi que la liquidation de la dette hypothécaire.

C'est ce que j'ai appelé le *Crédit hypothécaire en 2<sup>e</sup> puissance*.

Nous n'en resterons pas là. Bien loin de considérer la question générale du Crédit comme vidée par le système que je viens de vous faire connaître, retenez bien ceci :

C'est que je ne prends les billets à Rente que comme le moyen de fonder partout des BANQUES chargées d'ouvrir les QUATRE CRÉDITS, à des conditions bien meilleures encore que celles ci.

Demain nous constituerons ce CRÉDIT UNIVERSEL et vraiment économique.

A demain, donc; mais, dès aujourd'hui, l'assemblée pourrait adresser des remerciements au citoyen Girod, car le bon sens avec lequel il a dressé ses questions a singulièrement contribué à élucider la matière. Grâce à lui, j'espère qu'il ne reste plus d'obscurité dans l'esprit de personne.

CHOEUR GÉNÉRAL.

Nous votons des remerciements au père Girod.

A demain.

L'affaire des Billets hypothécaires à rente est parfaitement comprise.

UNE VOIX (*murmurant dans le bruit*).

C'est à faire pitié ! Mais patience, nous soufflerons sur ce château de cartes.....

## Deuxième Séance.

### LE SOCIALISTE.

Messieurs,

Nous avons, dans notre première séance, opéré l'émancipation de la Propriété.

Elle est affranchie du joug des écus. Elle a brisé le sceptre de l'Usure. Elle se fait crédit à elle-même. Elle dégage sa propre valeur, et, avec cette valeur dégagee, bat monnaie pour son compte.

Notre 3,65 étant hypothéqué sur la première moitié de la valeur des propriétés immobilières, il va sans dire que celles-ci, préalablement à l'opération, ont dû être *assurées* en tant qu'elles courraient des risques, comme forêts, maisons, usines, etc.

Le Syndicat organise, par ses comités locaux et leurs agences, l'ASSURANCE MUTUELLE des Propriétés.

Les emprunteurs sont tenus de s'y assurer en contractant avec le Syndicat, ou, au plus tard, à l'expiration des engagements qu'ils peuvent avoir pris antérieurement avec quelque une des Compagnies à prime existantes.

Ces Compagnies, qui sont des parasites, ne tarderont par conséquent pas à être extirpées du sol national.

Notre Réforme du Crédit nous donne donc aussi la Réforme de l'Assurance et sa généralisation dans le régime mutuel, économique et unitaire, c'est-à-dire l'Assurance sûre, loyale et la plus économique qu'il soit possible.

Ce que nous avons exposé dans la précédente séance étant acquis, nous allons créer le Crédit universel, et le porter d'emblée en 3<sup>e</sup> puissance.

Nous allons doter chaque arrondissement, — chaque canton, si l'on veut, d'une Banque vingt fois plus forte et plus solide que la Banque de France.

Ici M. TASCHEREAU, qu'on n'avait pas encore aperçu à la première séance, se livre à ses contorsions parlementaires usuelles, à la grande hilarité de l'Assemblée, qui n'y est pas accoutumée.

#### UNE VOIX.

Peut-être M. Considerant ferait-il bien d'expliquer d'abord ce que c'est qu'une Banque. Tout le monde n'a pas des idées parfaitement nettes là-dessus.

#### LE SOCIALISTE.

Soit !

Une Banque est un établissement qui doit avoir, pour base et garantie de ses opérations, un dépôt déterminé de numéraire, et qui émet des Billets au porteur dits *Billets de Banque*, payables à vue, en monnaie d'or ou d'argent, quand on les lui rapporte.

Au moyen de ces Billets qui circulent comme monnaie, la Banque fait l'escompte ou le crédit pour une valeur deux, trois, quatre fois plus considérables, suivant les termes de ses statuts, que le fonds de garantie déposé dans ses caisses.

La Banque de France, par exemple, est autorisée par ses Statuts de fondation, à une émission de Billets au porteur, qui peut s'élever, pour le prêt ou l'escompte, au triple de son fonds de dépôt ou de garantie.

Elle n'escompte que du papier à courte échéance et à trois signatures.

Son portefeuille, formé par les effets à trois signatures

qu'elle a escomptés, représente donc toujours le capital des Billets émis par elle pour l'escompte.

Ses Billets en circulation sont en conséquence garantis :

1<sup>o</sup> Par son portefeuille, qui balance toujours exactement sa circulation d'escompte ;

2<sup>o</sup> Par le fonds de garantie qui s'élève, au moins, au tiers de cette circulation ;

3<sup>o</sup> Par les retenues faites sur les billets escomptés, retenues qui forment les bénéfices de ses actionnaires, c'est-à-dire des propriétaires de son dépôt de garantie.

Pour que les porteurs des Billets de Banque commençassent à être menacés de perdre quelque chose, il faudrait donc qu'un tiers, au moins, des effets *acceptés* par la Banque, — elle n'accepte pas, tant s'en faut, toutes les signatures, — ne fussent pas payés du tout.

Ces garanties ont donné aux Billets de Banque une telle solidité, qu'ils sont, aujourd'hui, préférés à l'argent, à cause de leur commodité pour les transactions.

Même dans ces temps de peurs, d'incertitudes et de crises, l'argent regorge dans les caves de la Banque.

Le cours forcé, dont elle a eu besoin un moment, n'a pas altéré un instant ce crédit, tant il est tenu pour solide : au contraire, conjointement avec l'abaissement des coupons des Billets, il a considérablement étendu et vulgarisé dans le pays l'usage de ceux-ci.

Comprend-on bien, après cette explication, la constitution et les fonctions commerciales d'un établissement de Banque ?

#### LE PÈRE GIROD.

Si bien que les plus bêtes d'ici, moyennant finances, es'pourraient faire banquier, l' père Girod tout le premier.

#### LE SOCIALISTE.

S'il ne nous faut plus que des finances, nous ne serons guère embarrassés, nous nous en donnerons.

**Voyons.** Si nous faisons du papier beaucoup plus solide et mieux garanti que celui de la Banque de France, les plus flamboyants chevaliers de Mme Routine ne devraient-ils pas, devant notre création, abaisser leurs lances ?

Que nous faut-il pour faire une Banque ? — Un dépôt de numéraire.

A quelles conditions notre Banque sera-t-elle plus fortement constituée que la Banque de France, et son papier mieux garanti ? — A deux conditions :

A condition : 1<sup>o</sup> Que son dépôt soit, proportionnellement à l'émission de ces billets, plus considérable que celui de la Banque de France ;

Et à condition, 2<sup>o</sup> Quelle prête sur des valeurs plus sûres encore que celles acceptées par la Banque de France.

Est-ce clair ?

#### LE PÈRE GIROD.

Comme cristaux !

#### LE SOCIALISTE.

Hé bien ! supposons notre 3,65 territorial ouvert depuis deux ou trois mois.

Il est partout recherché comme la meilleure des monnaies.

Son cours est solidement et régulièrement établi. C'est entendu.

Nous avons donc, dans chaque arrondissement, dans chaque canton, des mines d'or et d'argent, et un hôtel des Monnaies.

Nous pouvons fabriquer, sans frais, et à volonté, jusqu'à concurrence de la moitié de la valeur de nos propriétés foncières, une monnaie qui ne saurait se déprécier par abondance, puisqu'elle fait fonction de placement, et que, circulant ou ne circulant pas, elle n'en rapporte pas moins un intérêt de 3 fr. 65 pour 100, qui la soutient sans cesse.

Nous pouvons, dès-lors, admettre que la Banque à fonder

dans notre arrondissement devra s'asseoir sur un dépôt de garantie égal, non pas au tiers, mais à la moitié, aux trois quarts, à la totalité si l'on veut, des Billets qu'elle sera autorisée à émettre.

S'il nous convient que notre Banque puisse émettre jusqu'à 80 millions de billets, il nous faudra constituer, en monnaie de 3,65 territorial, un dépôt de 40, de 60, de 80 millions; il ne nous coûte rien d'en faire.

#### LE PÈRE GIROD.

Pardon, excuse, monsieur le socialiste. M'semblient que si je dépose, pour être actionnaire de not' Banque, 40 mille francs de 3,65 hypothéqué sur nos champs et prairies, j'auriens à payer 500 fr. par an, puisque je devriens à mes billets 5 pour 100, dont 3,65 d'intérêt et 1,35 d'amortissement.

#### LE SOCIALISTE.

Remarquez, citoyen Girod, que si vos dix mille francs sont déposés par vous à la Banque, ils n'en sont pas moins à vous; ils y restent votre propriété.

Vous êtes donc le porteur de vos propres Billets à rente.

C'est donc à vous que vous en devez l'intérêt et l'amortissement, puisque vous êtes à la fois débiteur et créancier de votre 3.65.

#### LE PÈRE GIROD.

J' sommes tout d' même not débiteur et not' créancier. J' n'avions point vu ça du premier coup d'œil.

#### LE SOCIALISTE.

La conséquence à en tirer, c'est que, quand le 3,65 sera mis en dépôt dans une de nos Banques locales, le Syndicat, sur due certification, n'exigera pas le service de l'intérêt.

Il n'exigera pas davantage le service de l'amortissement.

Il suffira que la Banque locale, qui n'aura garde d'y manquer, se charge de vérifier par une inspection annuelle, si la valeur du gage territorial ne dépérit pas sensiblement.

Au cas d'une diminution sérieuse de votre gage territorial vous seriez seulement tenu de retirer la fraction de vos 40 mille francs, qui dépasserait la moitié de la diminution de valeur dont nous supposons votre gage atteint.

Si les 20 mille francs de champs et prairies sur lesquels vous aviez emprunté 40 mille fr., ne valaient plus que 46 mille fr., ce seraient 2 mille fr. de 3,65 que vous devriez retirer du dépôt. Voilà toute l'affaire.

#### LE PÈRE GIROD.

N'étaient rien de plus franc que ça. J' comprenions *recta*.

Si c'étaient not' main droite qui débourseint pour rembourser not' main gauche, autant valliont que l' Syndicat n'-z-économisient ce mie-mac.

J' fons du 3,65, par supposition pour 40 mille francs, sans frais;

J' le déposons à not' Banque de Polygny, not' chef-lieu d'arrondissement : et v'là l' Père Girod actionnaire, banquier, financier quoi ?

Ça ne n'-z-aureint coûté qu'en' petite démarche aux syndicaux. Compris.

Si nos 40 mille francs ne courreint pas de trop mauvais risques à la Banque, et qu'en la créiant nous pouviens nous donner crédit el'zuns el'zautres à plus bas que 3,65, j'en sayons.

#### LE SOCIALISTE.

Vous allez voir que les dépôts de garantie de nos Banques ne courent pas grands risques !

Tenez, supposons que la Banque de Poligny vient d'être constituée sur un dépôt de 30 millions de 3,65, par les propriétaires de l'arrondissement.

On peut commencer avec quelques millions, si l'on veut. Rien n'empêche que le fonds de garantie varie, pourvu que l'émission des Billets soit toujours, avec ce fonds, dans rapport imposé par les Statuts.

Il est clair que ce que nous dirons pour la Banque de Pôligny, sera dit pour toutes les Banques d'arrondissement, de canton ou même de commune, qui se produiront partout, le branle une fois donné.

Notre Banque locale, constituée, ouvre les QUATRE CRÉDITS :

1<sup>o</sup> CRÉDIT A L'IMMEUBLE, terres maisons, usines, etc.;

2<sup>o</sup> CRÉDIT AU MEUBLE ENGAGÉ, récoltes pendantes ou ensemencements, cheptels, mobiliers d'usine et d'atelier;

3<sup>o</sup> CRÉDIT AU MEUBLE LIBRE, produits agricoles ou manufacturiers, matières premières, matières ouvrées, denrées et marchandises de toute espèce;

4<sup>o</sup> Enfin CRÉDIT AU TRAVAIL.

#### LE PÈRE GIROD.

En z'alleins avoir ben de la peine à nous déquepiller de ce tremblement de crédits.

#### LE SOCIALISTE.

Soyez tranquilles; nous examinerons successivement ces quatre genres d'opérations distinctes, qui forment, à l'exclusion de tout autre genre de négociations d'escompte, les fonctions de nos Banques.

## CRÉDIT DE L'IMMEUBLE.

Le citoyen P., propriétaire foncier, a besoin de quinze mille francs.

Qu'il soit ou non actionnaire de la Banque, il crée, sur ses propriétés, 45 mille fr. de 3,65, et les apporte, en gage, à la Banque.

Certificat lui étant donné du dépôt, le Syndicat de la Rente territoriale le dispense d'en servir les intérêts et l'amortissement. C'est comme pour les actionnaires. Frais et peines se réduisent pour lui à une simple démarche.

Nantie de ces 45 mille fr. en 3,65, la Banque lui fait souscrire, pour égale valeur, des *Obligations* à un an et à 4 ou 4 1/2 pour 0/0.

Cela fait, elle lui délivre 45 mille francs en Billets de Banque.

Au bout de l'année, M. P. devra, aux termes de ses obligations, rembourser les 45 mille francs.

Si cela ne lui convient pas, son gage territorial n'ayant pas dé péri, la Banque renouvelle les obligations; et ainsi de suite.

S'il veut rembourser 30 fr., 400 fr., 4,000 fr., il est libre de diminuer d'autant sa dette.

En d'autres termes : à la seule condition que le gage territorial, qui soutient la valeur des 45 mille fr. en 3,65 de P. n'ait rien perdu de sa valeur, P. aura emprunté 45 mille fr. à 4 ou 4 1/2 à la Banque, avec faculté de rembourser ou amortir comme il voudra, quand il voudra, jamais si cela lui convient.

### LE PÈRE GIROD.

Vive la République ! Voilà de l'agrément !....

Etient, cependant, un point qu' j' compreniens pas clair : Pourquoi donc que l'on demande au citoyen P. deux objets 45 mille fr. en 3,65 et 45 mille fr. en obligations à un an ? M'sembliant qu'il donnient double, c't' homme.

### LE SOCIALISTE.

Pardon, monsieur Girod.

Les 45 mille fr. en 3,65, apportés à la Banque ne sont qu'un gage, un nantissement.

Ils restent déposés à la Banque au nom de P. Ils y demeurent sa propriété.

Ce n'est que dans le cas où P. ne ferait pas honneur à ses *Obligations*, où il n'en servirait pas régulièrement les intérêts (qu'on peut d'ailleurs retenir d'avance), où si son gage territorial commençait à dépérir, que la Banque, après sommation faite à P., d'effectuer la fraction de remboursement qui rétablirait l'équilibre entre l'emprunt et le gage atténué, aurait le droit de vendre tout ou partie du 3,65 de P., pour se couvrir.

### UN NÉGOCIANT.

C'est clair. M. P. a échangé avec la Banque ses Obligations à un an, contre valeur égale de Billets de Banque.

Cet échange fait, la Banque est propriétaire des Obligations, comme P. est propriétaire des Billets.

Quant aux 45 mille fr. en 3,65, ils sont toujours la propriété de P. Seulement, P. les laisse à la Banque pour garantie de ses obligations. Il ne les peut retirer qu'à mesure qu'il amortit sa dette. Voilà toute l'économie de la chose.

### LE SOCIALISTE.

C'est textuellement cela. Messieurs les propriétaires fon-

ciers, vous avez votre affaire au complet. Etes-vous contents ?

#### CHOEUR FONCIER.

Vive la République et le Socialisme !

Voilà donc ces affreuses inventions du Socialisme, dont on nous faisait si peur ! C'est le salut de la Propriété et la prospérité de l'Agriculture ! Plus de gêne, plus d'embarras ! Extrême facilité, pour chacun de nous, d'avoir de l'argent à un prix insignifiant. Rien ne nous empêchera désormais d'entreprendre des travaux d'amélioration. En quelques années, l'agriculture nationale passera, de la misère où elle s'étiolo, à la vie la plus abondante et la plus féconde. Vive le Socialisme !

#### LE PÈRE GIROD.

Sacré coquin ! Pardon de l'interjection, mais je n' nous attendions pas c'te ruse-là. Rien à y redire, quoi ? Si not' Banque faisoient les affaires des propriétaires, sûr et certain que les dits ne lui faisoient pas courir de dangers avec leurs Obligations redoublées de 3,65.

C'étoient autrement sûrs et solides, ces objets-ci, que les trois signatures de commerçants et d'usuriers en gros et en demi-gros qu'escomptent la Banque de France ?

Quand la terre a signé, pas de dangers qu'alle fasse banqueroute..... Je m'déclariens propriétaire-banquier-socialiste !.... (On rit.) propriétaire-banquier-socialiste au Val d'Héri, canton de Salins, arrondissement de Poligny, département du Jura, un fameux département, rouge comme un plat de framboises, ah mais !

#### LE SOCIALISTE.

Puisque MM. les propriétaires fonciers se déclarent satisfaits, nous allons nous occuper de leurs fermiers.

### CHOEUR DES FERMIERS.

Ah ! oui , ça , qu'on parle un peu pour les fermiers !

Nous ne saurions , nous autres , donner en gage des valeurs immobilières. Nous avons cependant bon besoin de crédit.

Ce n'est pas qu'il nous faille des sommes considérables.

Les améliorations du fonds regardent les propriétaires. Qu'ils en fassent les avances , nous ne demandons pas mieux que de les y aider de notre travail. Il ne nous faut , à nous , que pour le courant.

Quand nous avons besoin d'écus pour les contributions ou les fermages , nous sommes forcés de vendre. C'est souvent dans les temps les moins favorables.

Si nous pouvions obtenir des avances , nous n'en ferions que mieux valoir , et nous tirerions meilleur parti de nos produits.

Les marchands qui nous achètent au plus bas prix possible pour revendre au plus cher , sont les sangsues du cultivateur.

Voilà notre misère.

### LE SOCIALISTE.

Vous seriez donc contents si l'on vous faisait des avances , à bon compte , sur vos ensemencements et récoltes pendantes , sur les bestiaux que vous devez vendre , voire sur vos animaux de culture , et enfin sur vos grains et récoltes.

Vous allez trouver votre affaire dans le second et dans le troisième de nos quatre Crédits.

J'entame le second.

II.

**CRÉDIT DU MEUBLE ENGAGÉ.**

Que faut-il à la Banque locale, pour ses sûretés, quand elle prête sur un meuble engagé, des récoltes pendantes, un cheptel, etc. ? — Deux conditions :

1° Que récoltes ou bestiaux soient assurés ;

2° Qu'elle soit garantie contre les chances d'improbité ou de dol de l'emprunteur.

Quand un cultivateur viendra réclamer de la Banque ce genre de crédit, celle-ci exigera d'abord qu'il assure son gage. Les Banques sont, naturellement elles-mêmes, les Agences locales de notre Assurance mutuelle unitaire, qui comprend tous les genres de risques de terre, et fait même les Assurances sur la vie, dont nous aurons besoin plus tard.

Cette condition remplie, reste la seconde.

Je fais observer que chaque Banque sera parfaitement renseignée sur la moralité des cultivateurs fixés dans son ressort.

Bien peu de ceux-ci, d'ailleurs, seraient capables d'enlever nuitamment et vendre subrepticement des récoltes ou des animaux dont ils sont aux yeux de tous et juridiquement *constitués gardiens*.

Ce serait perdre leur réputation, sacrifier tout avenir par un vol honteux, flagrant, impossible à cacher et à nier, et qui leur vaudrait infailliblement des peines très-sérieuses.

Mais il y a un moyen de garantie absolue pour la Banque.

Elle peut exiger des fermiers qui lui demandent Crédit, qu'ils se groupent, en se choisissant librement, par 10, 15, 20, plus ou moins, et forment entre eux des *Solidarités*.

C'est un commencement d'association : *initium sapientiae*.

Chaque Obligation spéciale de cultivateur étant endossée par la Solidarité dont il fait partie, la Banque prête sur un billet à deux signatures, soutenu par un gage placé sous l'œil de voisins associés et tous intéressés à sa conservation. Il n'y a plus de risques pour elle.

En résumé, la Banque pourra prêter directement au cultivateur à un taux assez bas, à trois, à quatre, six ou neuf mois; elle prêtera à un taux plus bas encore toutes les fois que l'Obligation de l'emprunteur sera endossée par une Solidarité.

Les fermiers auront ainsi de l'argent à 1 1/2 ou 2 pour cent, et ne seront plus étranglés par la nécessité de vendre en temps inopportun pour faire de l'argent.

Ils se procureront même des avances qui leur permettront de faire beaucoup mieux valoir et fructifier leurs fermes ou métairies.

Êtes-vous, messieurs les fermiers, satisfaits sur ce premier point, crédit au meuble engagé? Nous vous donnerons tout à l'heure crédit sur vos denrées libres.

#### CHOEUR DES CULTIVATEURS ET DES FERMIERES.

Vive la République! vive le Socialisme! Nous connaissons nos amis... Vive la République démocratique et.....

#### LE SOCIALISTE.

Et pratique, citoyens! cela revient au même. . . . .

. . . . .  
. . . . .  
. . . . .

Passons donc au 3<sup>e</sup> Crédit, c'est le plus important pour les cultivateurs, les manufacturiers, tous les producteurs, en un mot, et pour les commerçants eux-mêmes dans les moments difficiles.



III.

**CRÉDIT DU MEUBLE LIBRE OU DES PRODUITS.**

Ce 3<sup>e</sup> genre de crédit, que Fourier a décrit de toutes pièces il y a plus de trente ans, sous le nom de *comptoir communal*, ne s'organisera pas complètement d'emblée. On l'ouvrira tout de suite, mais il ne prendra que progressivement toute son extension.

Il consiste dans l'adjonction, à la Banque locale, d'un entrepôt faisant fonction de Bazar et d'Agence commerciale, où les producteurs, les négociants, les propriétaires de denrées ou marchandises quelconques, sont admis à les consigner.

Toutes les marchandises en dépôt sont assurées.

Dès qu'elles sont entrées en consignation, la Banque avance à leur propriétaire moitié, trois quarts ou quatre cinquièmes de la valeur déclarée, suivant les chances de variations des valeurs, et de façon à ne jamais prêter au dessus des *minimums* possibles des prix.

Le citoyen C., cultivateur, apporte à l'Agence 50 hectolitres de froment, qu'il cote pour vendre 46 francs, total 900 fr. Expertise faite, la Banque peut avancer à C. jusqu'à 700 fr.

Le citoyen F., fabricant ou commerçant, consigne une partie de cinquante montres en argent, qu'il déclare vouloir vendre à 30 fr. Total 4,500 fr. — Expertise faite, la Banque peut avancer à F. jusqu'à 4,000 fr.

En conséquence, C. et F. souscrivent respectivement des obligations à terme, pour les valeurs dont ils ont besoin, jusqu'à concurrence de ces deux chiffres, et les échangent contre des Billets de Banque.

Voilà le principe.

Si les objets déposés sont de nature à exiger certains soins d'entretien, le propriétaire paiera, jusqu'à la vente, une rétribution proportionnelle. Ces choses là vont sans dire.

On comprend que ce genre de crédit ne pourra pas être ouvert immédiatement partout à tous les produits.

On commencera, dans chaque localité, par les produits spéciaux du pays. Les Agents d'arrondissement ou de canton pourront ensuite étendre leurs opérations, agrandir leurs magasins suivant les besoins et établir des succursales.

Toutes les Agences sont en relations les unes avec les autres.

Elles publient un journal qui fait connaître les existences, les demandes et les prix courants, sur tous les points de la République, et même sur les marchés extérieurs.

Au bout de peu de temps, ce journal devient le *régulateur* de la production nationale. Et si, malgré l'influence de ce régulateur, certains produits tendaient à s'exagérer, les Banques ralentiraient les crédits sur cette branche et pourraient même momentanément refuser le dépôt.

Il faudrait de longs détails pour étudier complètement l'organisme et le fonctionnement des Agences commerciales. Je me borne à leur principe; d'autant mieux que ces détails sont exposés dans cinquante écrits de l'École sociétaire, et notamment dans un livre de mon ami Coignet, manufacturier à Lyon; livre qui ne laisse, sur cette question capitale, rien à désirer. Depuis la simple Agence communale, jusqu'aux grandes Agences internationales, car ce qui est bon en France est bon ailleurs, le mécanisme y est décrit dans toute son intégralité. — C'est un véritable manuel du crédit du troisième genre. Toutes les opérations des Agences, et jusqu'à leurs Statuts constitutifs, y sont formulés articles par articles. C'est prêt pour l'exécution. J'y renvoie les amateurs.

### CHOEUR DES PRODUCTEURS.

Nous comprenons très-bien. Nous ne voyons pas seulement là de magnifiques crédits ouverts à la Production, mais encore le moyen de soustraire bientôt nos produits à l'impôt énorme qu'ils paient aux Intermédiaires en gros, demi-gros, détail et sous-détail, entre les mains de qui ils passent avant d'arriver à la Consommation.

Nous vendrons mieux, nous vendrons à plus haut prix, et cependant le consommateur paiera moind chers !

La Consommation et la Production, mises directement en rapport, bénéficieront de tout ce que raflent aujourd'hui, sans ajouter une obole à la richesse sociale, les nuées de spéculateurs et d'intermédiaires improductifs. Vive la République ! Vive le Socialisme ! Vive le 3<sup>e</sup> Crédit et la réforme commerciale que son organisation réalise infailliblement !

### LE SOCIALISTE.

Permettez-moi cependant, messieurs, de vous dire que vous n'en avez pas encore peut-être aperçu toutes les conséquences, ni mesuré tous les bienfaits. Ils sont immenses. Un mot vous le fera comprendre.

Dès que nos Banques et les Agences commerciales fonctionnent, non seulement ce que vous venez de dire se réalise, mais encore le commerce et l'industrie deviennent forcément *véridiques*. Industrie et commerce sont, d'emblée, moralisés. Là où lois et sermons, législateurs, juges et prêtres ont si bien perdu leur temps et leur latin, le Socialisme fait le miracle d'un seul coup de baguette.

Plus de tromperies commerciales. Plus de falsifications et sophistications de produits, plus de faillites et de banqueroutes.

Tout cela disparaît, comme par enchantement, avec la spéculation, l'accaparement, l'agiotage, les variations de

hausse et de baisse, les crises d'engorgement et de dépression; en un mot, avec le cortège complet des vices, des crimes et des ruines de notre commerce anarchique et de notre fausse industrie. En voulez-vous brièvement les preuves?

### **CHOEUR DES PROPRIÉTAIRES ET DES PRODUCTEURS.**

Si nous les voulons ! Ah ! certes, nous y sommes assez fortement intéressés tous pour les entendre avec joie.

Ceux qui trompent, ceux qui fabriquent de mauvaises qualités sous de belles apparences, ne sont-ils par eux-mêmes trompés et victimés tous les jours comme acheteurs et consommateurs ?

Nous ne demandons pas mieux que de fabriquer du bon, pourvu qu'on nous paie raisonnablement. La falsification universelle, c'est la ruine universelle.

### **LE SOCIALISTE.**

Ecoutez-moi donc.

L'énorme pullulation des intermédiaires, si bêtement encouragée par les économistes, et la concurrence effrénée qui résulte du nombre surexorbitant des marchands, force la falsification et la rend facile en toutes branches. Voilà d'abord ce qu'il faut que je vous fasse toucher du doigt.

Les marchands, par excès de nombre, sont contraints, n'est-il pas vrai, de se disputer, de s'arracher la clientèle.

Pour s'enlever les chalands, il faut recourir au grand moyen, le bas prix.

Pour vendre toujours à plus bas prix, il faut peser sur la fabrication, en réduire les bénéfices et lui demander incessamment des marchandises de qualités inférieures, dissimulées avec le plus d'art possible sous de belles apparences.

Les marchands, dans bien des cas, se chargent eux-mêmes de la falsification.

Depuis le marchand de vin qui trouve une inépuisable

source de son crû dans sa pompe, jusqu'à l'épicier qui mélange et frelate mille denrées dans son arrière-boutique, le Commerce mensonger a des procédés infinis pour augmenter les quantités en détériorant les qualités.

Cela va souvent jusqu'à l'empoisonnement.

Quant aux fabriques, la pression exercée sur elles par le commerce leur a fait faire des progrès merveilleux. Il n'est pas un produit de création humaine qui n'ait donné lieu aux inventions et perfectionnements les plus ingénieux de la fraude. Les Anglais sont allés jusqu'à fabriquer, pour l'Inde, des montres dont le grand ressort est fait avec des tuyaux de plume: elles vont une demi heure; des fusils à 7 fr. pièce qui tirent trois coups, deux à l'essai et un laissé à l'acquéreur pour sa satisfaction à sa première chasse; etc., etc. Et sais-je si les Français n'en montreraient pas encore aux Anglais!

C'est le vol universel, en plein exercice, et admirablement organisé.

On a fait de gros livres des falsifications commerciales les plus communes, et souvent même il a fallu un volume pour passer en revue les procédés de tromperie d'un seul état. On falsifie effrontément jusqu'aux denrées alimentaires, voire les médicaments!!

Le commerce civilisé, sauf quelques exceptions, — toute règle a les siennes, — est une immense forêt de Bondy.

#### UN NÉGOCIANT.

Ma foi! je ne suis pas ici dans ma boutique! Pour dire la vérité, on ne saurait dissimuler qu'il en soit ainsi.

#### LE SOCIALISTE.

Vous pouvez d'autant mieux en convenir que je constate tout cela sans blâmer les marchands. Une fois la tromperie noculée dans une veine quelconque, elle se répand rapide-

ment dans tout le corps par l'irrésistible force de la concurrence. Il faut bien user des procédés qu'on trouve établis et que les concurrents pratiquent. L'honneur des personnes est sauf ; mais celui de l'institution coule par tous les pores.

Je crois avoir prouvé que la fausseté industrielle et commerciale est un effet nécessaire, forcé, de la concurrence outrée, anarchique, insolidaire, que les Economistes prônent sous le nom de *libre concurrence*. Je vais montrer maintenant que dans ce régime elle rencontre les plus grandes facilités de développement.

Ces facilités tiennent en effet aux causes mêmes que nous venons déjà d'analyser.

La Production étant séparée de la Consommation par une multitude indéfinie d'Intermédiaires insolidaires, personne n'est responsable.

Les titres d'origine de chaque produit sont bien vite perdus dans les labyrinthes d'une circulation inextricable, et le marchand peut toujours répondre aux plaintes du chaland :

« Ce n'est pas moi qui fabrique ce que je vends. J'ai cru » l'objet bon. Si vos plaintes sont fondées, si vous avez été » trompé sur la qualité, je l'ai été avant vous. »

Et puis, à quoi bon se plaindre et acheter ailleurs ? On rencontre ailleurs les mêmes chances. A quoi sert de changer de résidence pour fuir le choléra, si le choléra est partout ?

#### LE PÈRE GIROD.

Ça ne sert de rien, effectivement.

#### LE SOCIALISTE.

Hé bien ! Dans nos agences, tout produit porte le nom de son fabricant.

Les marchandises ont beau circuler, courir d'une Agence à l'autre, elles ne cessent d'y conserver l'indication de leurs

provenances, le nom du producteur, dont elles restent la propriété jusqu'à la vente.

L'acheteur ne peut plus être impunément trompé.

Le producteur, fraudeur aujourd'hui, serait demain un producteur déconsidéré, ruiné, coulé.

Ainsi, la simplification des rouages commerciaux moralise à l'instant le commerce et l'industrie.

Voilà comment le bien engendre le bien, comment toutes les bonnes réformes s'enchaînent.

Nous ne visions qu'à la *réforme du Crédit* : nous atteignons, du même coup, celle des *Assurance du commerce et de l'Industrie*. Nous inoculons, en sus le germe des *Solidarités générales*, le germe fécond de l'*Association* dans toutes les régions de l'activité nationale.

Est-ce bien entendu ? bien compris ?

#### CHOEUR NOMBREUX.

C'est clair comme le jour !

#### UN NÉGOCIANT.

Clair comme le jour, oui. Mais, nous autres marchands, nous sommes ruinés !...

#### CHOEUR DES MARCHANDS.

C'en est fait de nous !

Si l'intérêt général le veut, il en faudra bien passer par-là.

Nous comprenons bien que l'on ne saurait s'opposer à la destruction générale des maladies dans le seul intérêt des médecins, des procès dans le seul intérêt des avocats, huis-siers, juges, etc.; des crimes et délits, dans le seul intérêt des tribunaux, des geôliers et des gendarmes, etc., etc ; mais nous sommes ruinés ! c'est dur.

## LE SOCIALISTE.

Rassurez-vous, citoyens.

Des réformes qui métamorphosent une société, qui substituent l'aisance, la prospérité, la richesse générale à la misère séculaire des pauvres et à la gêne des riches eux-mêmes, ne sauraient exiger la ruine de personne. Je vous le démontrerai tout à l'heure. Auparavant, terminons l'affaire de nos Crédits en examinant le quatrième.

### IV

## CRÉDIT DU TRAVAIL.

Le Travail n'est pas encore la valeur faite. C'est la valeur en puissance d'être.

L'homme qui ne possède rien, mais qui travaille, peut donc recevoir crédit proportionnellement à la valeur garantie de son travail.

Dans la plupart des cas, les trois Crédits précédents organisés, le Crédit au Travail sera superflu.

La raison en est claire. N'est-il pas évident, en effet, que la masse des possesseurs de biens, meubles ou immeubles, de terres, de maisons, d'usines, de produits de toutes sortes, se procurant facilement du numéraire à des taux très faibles, immédiatement l'activité agricole et manufacturière prend un incalculable essor?

Chaque propriétaire entreprend des améliorations de fonds, irrigations, marnages, défrichements, semis de bois, plantations, etc. La propriété bâtie va du même pas. A l'aise dans les mouvements, les fermiers cultivent mieux, multiplient leurs élèves, fument et amendent leurs terres. Tous les états donnent, tous les ateliers et toutes les manufactures roulent grand train et sans inconvénient; pourquoi?

Parce que le travail étant demandé vigoureusement sur tous les points, son prix augmente ; que dès-lors chacun, doublant et triplant ses revenus par l'accroissement du travail et de son prix, par la cessation des chômages, etc., double et triple sa consommation.

#### UN NÉGOCIANT.

Mais si le prix de la main d'œuvre augmente, le prix des objets s'accroîtra dans la même proportion. Dès-lors.....

#### LE SOCIALISTE.

Je vous demande un million de pardons.

Le prix de la main-d'œuvre augmentera en proportion de la demande du travail, et ce sera un immense bienfait, et pour les travailleurs, qui pourront enfin consommer, vivre, nourrir leurs familles, et pour la production, qui grandira par magie sous le stimulant des demandes croissantes de la consommation.

Mais la masse des produits, dégrevés de l'impôt colossal que ceux-ci paient aujourd'hui à l'usure, au capital oisif, aux parasites financiers et aux nuées d'improductifs intermédiaires, le prix des objets n'augmentera pas dans la proportion du prix de la main-d'œuvre ; souvent même il pourra se trouver diminué.

#### CHOEUR DES PRODUCTEURS.

C'est clair.

#### LE PÈRE GIROD (*au négociant*).

En z'avons réponse à tout dans le socialisme.

#### UN HOMME GRAVE (*entre ses dents*).

Nous verrons cela tout-à-l'heure.

#### LE SOCIALISTE.

Je disais donc que le Travail, par suite de l'organisation

de nos trois Crédits, sera de plus en plus vivement demandé.

En outre, les producteurs, agricoles ou manufacturiers, qui le solliciteront dans toutes les branches, ayant tous de l'argent comptant entre les mains, paieront le travailleur sans retard.

Toutes les transactions, toutes les affaires, tous les travaux se font au comptant.

A mesure que le Travail s'accomplit, il reçoit son prix

La plus grande partie des ouvriers n'auront donc plus besoin de crédit et pourront même facilement se créer un petit capital d'avances et de réserve.

Cependant, comme nous voulons opérer intégralement la Réforme sociale, réaliser l'émancipation pacifique et rapide des classes salariées, affranchir le Travail de toute domination du Capital, et amener ces deux grands éléments économiques à l'accord par l'Association libre et volontaire, nous ouvrirons crédit au Travail, et surtout au Travail solidaire et associé.

Nous observerons, en passant, que l'œuvre d'émancipation est déjà bien commencée par l'institution des trois premiers crédits, car, ce qui fait surtout la dépendance du Travail, c'est l'extrême concurrence qu'il se fait à lui-même. Dès que le Travail sera fortement demandé, le Capital, se faisant concurrence à son tour pour l'obtenir, la position du travailleur est changée. Il n'est plus obligé de solliciter l'ouvrage : c'est l'ouvrage qui le sollicite. Les relations de maître à ouvrier s'améliorent; la position du prolétaire s'élève; les rapports tendent à s'égaliser : c'est un premier degré d'affranchissement.

Cependant, aidons le prolétaire, de *salarié* qu'il est encore, à devenir *associé*.

#### LE PÈRE GIROD.

J'sommes curieux de connaître c'te nouvelle ruse socialiste.

### LE SOCIALISTE.

Chaque Banque locale, administrée par les actionnaires, gens du pays, connaît parfaitement le personnel des travailleurs résidant dans sa sphère d'activité.

Elle est donc en état d'ouvrir au Travail un crédit à deux degrés.

Soit un Travailleur établi dans la localité, le citoyen T.

Il veut s'acheter des outils, renouveler ou améliorer son matériel, bref, il a besoin de quelque crédit.

T. s'adresse à la Banque.

Quel sera le gage de T. ? — Son Travail ?

Qu'est-ce qui fait la sûreté de ce gage ? — La validité, la vie de T., et les commandes qui lui sont faites, ou sa clientèle connue.

Que T. donc assure sa vie à l'Assurance mutuelle générale, sa validité en prouvant son incorporation dans la Société locale de Secours mutuels (Société affiliée d'ailleurs avec toutes les autres du même genre, solidarisées dans le pays par l'intermédiaire des agences de l'Assurance mutuelle générale).

T., dès lors, n'a plus qu'à exhiber des commandes ou à établir la notabilité de sa clientèle.

A ces conditions, la Banque lui fait des avances proportionnellement à la sûreté et à la valeur des gages qu'il offre, et à un taux peu élevé sans doute, mais couvrant cependant le risque de ce genre de crédit.

Le Travail veut-il des conditions meilleures ! un taux aussi réduit que possible ? — Qu'il s'associe.

10, 20, 30 ouvriers, plus ou moins, formant entre eux une Solidarité, ou associés pour un genre quelconque d'affaires, offriront toutes garanties à la Banque, si les conditions précédentes sont, par eux, individuellement remplies. Il est stipulé, d'ailleurs, qu'en cas de faillite, c'est-à-dire de non remboursement des Billets à l'échéance, la Solidarité,

l'Association liquiderait et se réhabiliterait en fournissant, à l'ordre de la Banque, des journées de travail toujours faciles à placer dans la localité.

Voilà le gage-Travail aussi assuré que possible, et par conséquent le Crédit du Travail rendu facile et abaissé dans son prix, en raison même des sûretés du gage, de la force, de l'étendue et de la solidité des Associations.

#### LE PÈRE GIROD.

Adopté ! sacré coquin ! Pardon de l'intarjection, mais, quoique les trois premiers Crédits baillierent plus d'ouverture que je n'en aurions besoin dans nos cultures, je m'tiendrons pour heureux et content de concorder, comme actionnaire, à la Banque qui viendront en aide aux pauvres braves gens de chez nous. Liberté, Égalité, Fraternité ! quoi, Vive la République !

#### LE NÉGOCIANT.

Vous nous aviez promis de nous montrer que nous ne serions pas ruinés par les agences commerciales. Le moment est-il venu de traiter ce sujet ?

#### LE SOCIALISTE.

Je suis à votre disposition.

Le système du crédit universel, que j'ai eu l'honneur de vous développer, est compris par l'Assemblée. Je le rappelle par un cour résumé.

Au moyen du Syndicat général des propriétaires immobiliers, et du 3,65, nous organisons le crédit foncier en 2<sup>e</sup> puissance,—le 1<sup>er</sup> degré ou 1<sup>re</sup> puissance étant l'hypothèque individuelle inorganisée et insolidaire actuelle.

Cette organisation fonctionne seule pendant quelques mois. Elle rend les services les plus pressés, et commence

la liquidation de la dette hypothécaire, liquidation qui sera intégralement effectuée en moins de cinq années.

Dès que l'usage des Billets à rente ou du 3,65 est vulgarisé, nous élevons le crédit foncier à sa 3<sup>e</sup> puissance, en organisant les Banques locales, sous l'impulsion d'un gouvernement démocratique et social : ou bien, si nous avons encore un gouvernement burgrave, et s'il veut bien le permettre, par la spontanéité seule des intérêts il se forme dans chaque arrondissement, voir dans chaque canton, des Chambres de Producteurs agricoles et manufacturiers, par voie d'élection, analogues aux Chambres de Commerce.

En quelques jours, les Chambres ont pris communication des Statuts généraux des Banques locales, et déterminé la fondation de ces Banques sur tous les points.

Celles-ci ouvrent immédiatement le Crédit foncier de 3<sup>e</sup> puissance, tel que nous l'avons décrit, le Crédit du meuble engagé, le Crédit du Travail : elles entament, sur quelques produits spéciaux au pays, le Crédit du meuble libre et consigné.

Cela fait, les quatre Crédits se développent naturellement comme de bonnes graines semées dans de bonnes terres.

La Réforme du Crédit est faite ; celle du Commerce et de l'Industrie suit pas à pas ; et les Réformes sociales, qui affranchiront définitivement et intégralement le Prolétaire, qui uniront les classes et détermineront la prospérité et la concorde générale ; ces réformes, bien préparées, dis-je, sont, elles-mêmes, déjà en voie de réalisation.

La Production, la Consommation et le Mouvement des affaires prennent rapidement, chaque jour, une extension de plus en plus considérable.

Voilà la situation.

**LE PÈRE GIROD.**

C'étaient bien la situation.

**LE SOCIALISTE.**

Le Commerce, dans sa forme parasite, anarchique, mensongère, menacé par la libre concurrence des Agences, se voit d'ores et déjà soumis à une transformation nécessaire. C'est bien là, messieurs les négociants, ce qui vous donne de l'ombrage ?

**CHOEUR DES NÉGOCIANTS.**

Vous l'avez dit.

**LE SOCIALISTE.**

Je vous demanderai d'abord si ce que vous craignez en général n'existe pas en particulier déjà pour chacun de vous ?

N'êtes-vous pas dix fois, vingt fois, et dans certaines branches trente fois plus nombreux qu'il ne serait bon et nécessaire ?

Ne vous combattez-vous pas incessamment par une concurrence effrénée ?

Ne s'élève-t-il pas chaque jour, sous le régime actuel, dès qu'une branche d'affaires paraît donner des bénéfices, des maisons nouvelles qui viennent, avec de gros capitaux, écraser, et souvent même sans capitaux compromettre celles qui, hier, prospéraient encore ?

Le champ commercial, enfin, ne se couvre-t-il pas indéfiniment de ruines, et sauriez-vous citer beaucoup d'établissements qui fussent, aujourd'hui certains, j'entends bien certains, d'un an, de deux ans, de trois ans d'avenir ?

**CHOEUR DES NÉGOCIANTS.**

Tout cela n'est malheureusement que trop vrai. Mais les Agences vont redoubler le mal au lieu de le guérir.

**LE SOCIALISTE.**

Ne voyez-vous pas que, sans les Agences, la transformation de notre détestable régime de commerce morcelé et

fractionné à l'infini, ne s'en ferait pas moins forcément?

Ne savez-vous pas que cette transformation s'accomplirait, non plus, il est vrai, au profit de tout le monde, de la société tout entière, mais au profit exclusif de la Féodalité financière et mercantile?

N'avez-vous pas vu, dans les dernières années du règne de Louis-Philippe, les capitaux commencer à prendre la direction du commerce de détail, constituer par actions ou autrement des maisons colossales destinées à envahir toutes les affaires et anéantir le petit et le moyen commerce, tout ainsi que, dans la période précédente, la création des grandes manufactures a détruit et absorbé les petits et moyens ateliers qui étaient, il n'y a pas longtemps, la forme générale de l'industrie? tout ainsi que les grandes messageries ont fini par faire tomber les petites? tout ainsi que, là où ils se posent, les chemins de fer dévorent les grandes messageries à leur tour?

Ce mouvement n'est que suspendu.

Vous le verriez reparaître dès que le Commerce aurait retrouvé son assiette et sa sécurité habituelles. C'est un phénomène de notre époque, que Fourier, calculant avec les lois de la Science sociale, avait prévu, décrit de toutes pièces, et prédit bien longtemps avant qu'il se manifestât.

Les maisons de commission, les grands établissements et les bazars se font et se feront par la Spéculation et à son profit, s'ils ne se font par nos Agences.

Une fois les gros capitaux maîtres des marchés, dont ils se seront emparés suivant les lois de la concurrence insolidaire, dépréciative, c'est-à-dire en écrasant *sans pitié* le petit et le moyen commerce, ils gouverneront à leur gré, rongeant producteurs et consommateurs.

Avec eux, nous sortirons aussi de l'anarchie, mais pour tomber sous les serres du plus dur, du plus cruel, du plus

rapace, du plus ignoble des despotismes, celui des Compagnies capitalistes, de la Financierie agioteuse et mercantile.

Cela vous irait-il mieux que les Agences ?

#### UN NÉGOCIANT.

Tous les commerçants qui ont les yeux quelque peu ouverts ne sauraient aujourd'hui mettre en doute la réalité des faits et la fatalité des tendances que vous signalez. La concurrence, anarchique et dépréciative, comme vous dites, mène à travers toutes sortes de désastres, nécessairement, au monopole des gros capitaux. Cependant, nous aurions encore, dans cette voie, quelque temps devant nous. L'envahissement ne saurait se faire du jour au lendemain.

#### LE SOCIALISTE.

Les Agences vous donneront du temps, d'excellentes conditions de liquidation, et des positions cent fois meilleures.

Nos Agences, d'abord, ne s'organiseront que progressivement.

Ce n'est pas du premier jour qu'elles pourront tout accepter, tout expertiser, tout manipuler dans leurs Entrepôts et Bazars, qui ne seront, au début, que des germes.

Cependant, déjà, le fonctionnement des trois autres Crédits doublera et triplera les affaires.

Les maisons établies profiteront de cette recrudescence, et il ne s'en formera plus de nouvelles à leurs côtés, précisément parce que l'on verra venir le développement des Agences.

Les Agences ne sont pas un jeu. Sûres de leur avenir, fortes de leur nature, elles ne feront pas de la concurrence *dépréciative* pour s'emparer des marchés, en écrasant et avilissant les prix des objets en cours de commerce.

Leurs prix ne sont d'ailleurs que les prix courants, et fixés par les producteurs eux-mêmes.

D'ailleurs, l'accroissement rapide de la Consommation et de l'activité productive, appellera, proportionnellement aux besoins nouveaux, des bras, des employés, des comptables, des capacités, des intelligences de toutes sortes.

La facilité d'avoir de l'argent et les bénéfices certains de la Production, multipliant les entreprises, les propriétaires créditeront, en se les associant, les négociants avec l'aide desquels ils organiseront des affaires nouvelles.

D'autre part, à mesure que les Agences s'organisent, loin de faire guerre à mort aux négociants, elles leur donnent crédit sur leurs marchandises, qui, dans les premiers temps et avant que la production ait pu déployer toutes ses forces, hausseront nécessairement de prix. Cette hausse et ces crédits permettront d'opérer la liquidation commerciale facilement et en bénéfices.

Vendez-vous pour le plaisir de vendre ? commercez-vous pour l'agrément de commercer ?

Non.

Les soucis et les peines que vous prenez, les chances que vous courez, les inquiétudes et les revers auxquels vous vous exposez, c'est dans l'espoir de gagner de l'argent.

Hé bien ! avec beaucoup moins de peines, presque plus de soucis et de mauvaises chances, après d'excellentes années et une liquidation facile et fructueuse, vous aurez tous casé votre activité, vos connaissances, vos capacités spéciales ou générales dans des carrières à choix, des carrières productives, et fort bien trouvé votre compte à la prospérité publique.

Auriez-vous si peu de foi en vous-même que vous ne vous croiriez propres à rien ?

Et préféreriez-vous, à la perspective que je vous offre, la continuation du régime de la concurrence échevelée, des

crises périodiques, des giboulées de faillites et banqueroutes, et votre engloutissement final dans le ventre de la baleine qui se nomme *Féodalité financière*, et qui vous digérerait chairs, os et arrêtes, comme des bancs de sardines ou de harengs ?

#### CHOEUR DES NÉGOCIANTS.

Ma foi ! va pour les Agences !.....

Nous respirons.

Nous avons devant nous du temps, de bonnes années, une liquidation heureuse : la masse des capitaux qui vont, comme une inondation du Nil, féconder le sol national, réclamera le concours de tout ce qui entend un peu les affaires.

A tout prendre, la Réforme commerciale sera peut-être plus heureuse encore pour nous que pour les autres. Elle nous tirera du guépier où nous nous dévorons ; vive la République et le Socialisme ! Confiance et en avant !.....

#### LE SOCIALISTE.

Dès lors, messieurs, ma tâche d'exposition est achevée. J'ai dit tout ce que j'avais à vous dire.

On discuterait utilement huit jours, sans doute, sur le sujet, sur les questions de détail qu'il soulève, et sur ses heureuses conséquences sociales. Mais vous avez la substance claire des principes et les moyens précis de réalisation. C'est l'important.

Toutefois, si quelqu'un dans l'assemblée a.....

#### L'HOMME GRAVE (*interrompant précipitamment*).

Monsieur, je suppose que votre intention n'est point de supprimer toute contradiction ; il serait trop commode d'avoir raison à aussi peu de frais. L'assemblée n'est pas ve-

nue ici pour adopter de confiance des systèmes, mais pour s'éclairer, et la discussion seule peut éclairer, la discussion contradictoire. Je suppose donc, monsieur, qu'on pourra ici prendre la parole.....

**LE PÈRE GIROD** (*impatiente et interrompant à son tour*)

L'ayeint eue tous ceux qui l'ayeint demandée ou qui l'ayeint prise, la parole, mordienne ! et monsieur le Socialiste étiont en train de l'offrir à qui la voudreint quand vous l'y avez coupée. C'est vrai, ça ! Au fait, voyeins, sans tant de jambages. (*On rit.*)

#### LE SOCIALISTE.

Modérez-vous, citoyen Girod. Monsieur a des objections à produire. C'est un service qu'il nous rendra à tous. Monsieur est un homme grave (*une voix à gauche : un burgrave*), nous devons l'écouter.

**L'HOMME GRAVE** (*d'un ton solennel et suivant son idée*).

Je suppose, disais-je, que la discussion ne sera point étouffée, qu'elle sera libre (*marques d'impatience. Une voix dans le groupe des marchands : Monsieur tient à la livraison de son exorde*), et que les débats auront toute la latitude de développement que le sujet comporte et appelle.

La question, messieurs, est grave, très-grave (*une voix : margrave. On rit*), mais je suppose cette honorable assemblée suffisamment convaincue de ce fait, et je supprime les considérations sur lesquelles je me proposais de l'établir (*une voix : Ce sera autant de gagné*).

Cependant, cette honorable Assemblée me permettra, je le suppose et l'espère, de lui signaler les périls de ces pré-

tendues solutions sociales, grosses de promesses fallacieuses et fécondes en désastres.

La société, messieurs, n'a pas été, je le suppose, construite par les caprices des faiseurs de systèmes.

La société, messieurs, elle est le résultat du cours des choses.

La société date de six mille ans. Elle a eu Dieu pour Père et Dieu est resté son tuteur.

Imaginer que l'on peut changer à volonté cet ordre admirable, ce produit du temps, — le temps est le grand collaborateur de Dieu, — cette société, qui, pour me servir de l'image gracieuse et vraie de l'un des hommes les plus éminents de notre époque, M. Thiers, « se présente comme » une fleur épanouie aux yeux charmés qui la contem-  
« plent » : imaginer cela, messieurs, c'est folie, si l'on est de bonne foi ; c'est crime, crime, je l'ai dit, si, comme il ne se voit que trop dans cette époque anarchique, ces rêves insensés ne sont que d'artificieux moyens d'échauffer les imaginations, de surexciter les appétits matériels, d'irriter les intérêts brutaux, d'incendier les cerveaux faibles et de soulever toutes les mauvaises passions contre les pouvoirs établis..... (*une voix* : Ouf ! *On rit*).

Oui, messieurs, c'est avec ces idées impossibles, ces vaines utopies, ces détestables chimères, que l'on bouleverse les Etats, que l'on sape les gouvernements, que l'on arrête le cours réguliers des affaires ; et puisque j'ai l'honneur de parler devant l'assemblée générale des propriétaires de mon pays, d'hommes respectables, qui entendent les affaires, je fournirai d'un seul mot à cette Assemblée tout entière le moyen de se rendre compte de la valeur de toutes ces idées nouvelles et de leur influence sur la prospérité publique. Que l'on observe, en effet, depuis que ce volcan d'idées détestables a fait éruption dans les funestes

journées de février..... ( *Tumulte, cris à l'ordre ! Les interpellations à l'orateur et les cris partent de tous les points.* )

**LE SOCIALISTE.**

Citoyens, citoyens..... laissez-moi parler. ( *Le silence se rétablit peu à peu.* )

J'ai exercé jusqu'ici une sorte de présidence tacitement consentie par l'Assemblée. Si vous m'y voulez autoriser, je la vais prendre formellement, et.....

**L'ASSEMBLÉE.**

Oui ! oui ! bravo ! Empêchez ce monsieur de divaguer et d'insulter la Révolution et la République.

**LE SOCIALISTE.**

Je prierai d'abord la réunion de remarquer que nous ne sommes pas ici à l'Assemblée législative. Ce qui se dit ici n'a rien d'officiel. L'orateur trouve les journées de février funestes. C'est son opinion. Il l'exprime. Qu'est-ce que cela nous fait ?

**LE PÈRE GIROD.**

Et oui dà, au fait, qu'est-ce que cela nous faiseint ?

**LE SOCIALISTE.**

D'autre part, et toujours parce que nous ne sommes pas à l'Assemblée législative, j'inviterai l'orateur à ne se point jeter dans des lieux communs totalement étrangers à la question, et qui ne servent qu'à passionner le débat. Ce procédé est un *moyen* parlementaire qui manquerait totalement ici son effet : le bon sens de cette réunion me permettrait d'en faire trop facilement justice. Ce procédé ne sert d'ailleurs qu'à couvrir les mauvaises causes, et je suis persuadé que l'orateur a de trop sérieux arguments à.....

L'HOMME GRAVE (*emporté*).

J'ai plus d'arguments qu'il n'en faut pour broyer votre ridicule système, pour le réduire en poudre impalpable ; pour dessiller les yeux d'une Assemblée honorable égarée par des sophismes dont les principes les plus élémentaires de l'économie politique suffisent pour montrer la futilité ! Non ! les arguments ne me manquent pas pour crever ces ballons pleins de vent ou plutôt pleins des gaz empoisonnés du Socialisme..... Mais puisque la discussion n'est pas libre, je renonce à la parole ! puisque l'air est à la folie, que les propriétaires... les propriétaires!!! se laissent prendre aux pièges les plus grossiers de ce que l'on appelle les *idées nouvelles*, hé bien ! que les novateurs triomphent et que les destinées s'accomplissent !.....

LE PÈRE GIROD.

Oui çà ! que le monde s'en tiriont comme y pourriont. J'aurions bien voulu, ce pourtant, entendre ce qu'auriont pu dire monsieur Burgrave (*on rit*). Dam ! je l'avions entendu appeler tout ainsi comme. Je m'appellions bien Girod. Faut pas rire des noms.

LE SOCIALISTE.

L'orateur ne nous privera pas de ses lumières.

Si je me trompe, je suis le premier intéressé à connaître mes erreurs et prêt à y renoncer.

La discussion est parfaitement libre, et, pour preuve, j'engage l'orateur à achever sa pensée et à s'occuper, immédiatement après, de la question, à produire ses arguments contre le système de Crédit précédemment exposé.

L'HOMME GRAVE (*après s'être fait quelque temps prier*).

Soit ! J'en passerai par où l'on voudra. C'est un devoir

à remplir. Aussi bien, d'ailleurs, certaines considérations sont au-dessus..... ne sont pas toujours..... Je voulais donc dire tout à l'heure que, pour apprécier la valeur des *idées nouvelles*, comme on juge l'arbre à ses fruits, il suffit d'interroger les cours de la Bourse depuis Février ! Voilà ce que je voulais dire ! Les chiffres ont leur éloquence.....

Mais j'aborde immédiatement votre système, puisqu'il le faut; j'admettrai d'abord qu'il est réalisable, me réservant de prouver qu'il ne l'est pas.

Vous voudrez bien, je suppose, répondre à mes interrogations ?

Admettons que votre nouveau crédit est en vigueur. Que faites-vous de l'ancien ?

#### LE SOCIALISTE.

Ma foi, monsieur, je m'en occupe comme de la vieille lune, à la venue de la nouvelle. Je n'en fais rien; je le laisse mourir.

Chacun conservera la faculté de faire des billets à ordre, des lettres de change, tous les genres de *promesses non gagées*, toutes les graines de faillites de banqueroutes et de misères.

Mais je doute que cela s'accepte.

Quand quelqu'un, nos crédits fonctionnant partout, offrira une lettre de change, un effet de commerce, sa signature sur du papier en un mot, on lui répondra : « Donnez-moi des billets de banque; c'est plus simple. »

S'il ne peut se procurer du papier de Banque, c'est la preuve qu'il ne possède pas de valeurs, qu'il n'a pas de gage, qu'il n'offre pas de sûreté. On ne voudra pas de son billet.

L'HOMME GRAVE.

Alors, monsieur, sous prétexte d'organiser le Crédit, la confiance, *Credo*, vous le tuez !

LE SOCIALISTE.

Vous l'avez dit. Je crois bien que je le tue net, — en le remplaçant.

On n'a plus besoin de faire les affaires avec *Credo* Je Crois, quand on peut les faire avec *Certus sum* Je Suis Certain, ou avec *Teneo* Je Tiens.

Un bon *tiens* vaut dit-on mieux que deux *tu l'auras* ; à plus forte raison vaut-il mieux qu'un seul *tu l'auras*, surtout si le bon *tiens* coûte trois, quatre, cinq, six fois moins que le mauvais *tu l'auras*.

L'HOMME GRAVE.

Alors, monsieur, celui qui n'a rien ne pourra plus avoir de crédit. Sous prétexte de démocratie, vous ruinez les petits, vous ruinez les pauvres !

LE SOCIALISTE.

Enchanté, monsieur, de vous voir prendre les intérêts des petits, et plus démocrate que moi. Cela prouve que la démocratie coule à pleins bords.

M'est avis, pourtant, que mon système de Crédits sera plus agréable aux petits et aux pauvres qu'aux usuriers, banquiers et financiers ; et, après ce que j'ai dit du Crédit au Travail et des conséquences nécessaires des quatre Crédits ensemble, je crois pouvoir me dispenser de me défendre sur l'objet qui est en ce moment votre point d'attaque.

Nous faisons demander partout la main d'œuvre, nous en haussons les prix, nous offrons crédit au Travail, au

vrai Travail. Voilà. Nous n'entendons nullement favoriser les spéculations, petites ou grandes, de ceux qui n'ont pas de garanties à offrir, et qui, par conséquent, jouent avec le bien d'autrui.

#### L'HOMME GRAVE.

Si un homme sans fortune a une idée, fait une invention, conçoit une bonne entreprise, est capable de la conduire à bien, vous le paralysez. Plus de crédit pour lui.

#### LE SOCIALISTE.

Vous commettez ici, monsieur, une erreur.

Ce n'est pas du crédit qu'il faut à l'homme dont vous parlez ici et qu'il convienne de lui donner.

Le crédit c'est de l'argent pour un temps et la nécessité de rembourser à jour dit.

Cela est très-dangereux pour l'homme en question, et n'est bon qu'à causer sa ruine et d'autres avec la sienne.

Ce qu'il faut à cet homme, à l'inventeur, au génie de l'entreprise, ce sont des bâilleurs de fonds, des commanditaires, des associés.

Hé bien ! l'homme dont vous parlez ne marche aujourd'hui qu'avec des béquilles ; souvent même il n'en peut pas trouver. Moi, je lui donne des ailes.

Quand le numéraire sera tellement abondant.....

#### L'HOMME GRAVE.

Tellement abondant ! Je vous prie de retenir cette expression, qui est la vôtre. Nous aurons tout à l'heure à y revenir.

#### LE SOCIALISTE.

Je la retiendrai. Quand le numéraire sera tellement abondant que toute valeur pourra en obtenir à très-bas

prix, l'esprit d'entreprise se développera rapidement, et la propriété commanditera l'intelligence, l'activité et le génie en s'associant avec eux.

Il est peu d'inventeurs qui, si leurs amis, leurs connaissances, les personnes qui apprécient leurs idées, avaient pu se procurer de l'argent à 4 ou 4 1/2 pour cent, avec latitude illimitée pour le remboursement, eussent été privés des moyens de les expérimenter.

En voulez-vous une preuve palpable ?

Il n'est pas que vous ignoriez qu'un certain Fourier a inventé le Phalanstère, une machine sociale pour rendre les hommes libres, justes et heureux.

A vos yeux, ce mécanisme, que vous ne connaissez pas, est une folie, n'est-il pas vrai ?

#### L'HOMME GRAVE.

Oui, monsieur, une folie ! je ne saurais en disconvenir. Vouloir rendre les hommes libres et heureux par la mécanique !

#### LE SOCIALISTE (*riant*).

Bravo !

Hé bien ! cette folie, toute folie qu'elle est, eût été expérimentée du vivant même de Fourier, qui est mort depuis treize ans déjà, si les quatre Crédits eussent fonctionné de son vivant.

Et en effet, ces Crédits ouverts, une idée quelconque trouve ses moyens d'expérimentation avec dix et vingt fois moins de partisans qu'il ne lui en faut aujourd'hui.

Que les quatre Crédits marchent demain ; après-demain l'École sociétaire, de ses propres et uniques ressources, fonde une Commune associée, crée un Phalanstère.

Elle ne saurait cependant aujourd'hui faire, en argent,

le tiers du capital nécessaire à une telle opération, si vous voulez à une telle folie.

Ainsi de toute idée, grande ou petite.

**LE PÈRE GIROD.**

En z'avøns réponse à tout dans le Socialisme !

**L'HOMME GRAVE.**

Nous verrons bien.

**LE PÈRE GIROD.**

En' voyeins déjà un bout, tout de même.

**L'HOMME GRAVE.**

Hé bien ! monsieur, vous ne contesterez du moins pas, je suppose, que votre système réduit à la misère, à la mendicité, égorge sans pitié tous ceux dont l'avoir consiste en argent placé.

Je sais que cette catégorie respectable inspire peu de sympathie au Socialisme. Les rentiers ne sont-ils pas les fainéants, les oisifs, les usuriers, les sangsues, les loups-cerviers, les parasites qui vivent aux dépens du Travail, qui s'engraissent des sueurs du Peuple.

Il n'en est pas moins vrai que les capitaux de ces sangsues, de ces usuriers, sont l'aliment du travail national ; que nombre de ces oisifs ont gagné leur avoir à la sueur de leur front, et que tous ces vieillards intéressants, tous ces pères de famille, qui ne subsistent que du revenu d'économies péniblement amassées par une longue vie de peines et de labeurs, devraient, votre système fonctionnant, aller demander leur pain de porte en porte.

**PLUSIEURS VOIX.**

Ah ! pour cela, c'est vrai.

L'HOMME GRAVE (*évidemment encouragé*).

Mais qu'importent ces victimes au Socialisme? Des pères de familles! des rentiers! des propriétaires! La famille et la propriété ne sont point, je suppose, les idoles du Socialisme. On sait assez.....

LE SOCIALISTE.

Votre objection est entendue, monsieur, et la plus belle litanie antisociale n'y ajouterait que du superflu. Souffrez donc que je réponde.

On vient de dire : « Pour cela, c'est vrai ! » j'en offre un million d'excuses. Cette objection de mon honorable contradicteur n'est pas mieux fondée que ses sœurs aînées.

Procédons par ordre.

Je ferai faire à l'Assemblée d'abord une remarque assez curieuse. C'est que ce n'est nullement de notre système de Crédit universel, à bas prix, que mon honorable contradicteur vient de faire la critique.

Il en a au contraire, sans le vouloir, constaté la valeur et la puissance.

Et, sans le vouloir aussi, ce qu'il a bel et bien fait, c'est une vigoureuse critique de la détestable société qu'il admire. Il a tiré à brûle-pourpoint sur « la fleur épanouie que ses yeux charmés » contemplant avec ravissement.

Est-ce la faute des Socialistes, citoyens, je vous le demande, si leurs idées ne sont point réalisées.

Est-ce leur faute si la Société, au lieu d'être pour tous ses enfants une mère prévoyante et secourable, n'est pour la plupart d'entre eux qu'une marâtre égoïste et impitoyable? Si, sous ses lois encore barbares, un progrès ne saurait s'accomplir sans traîner à sa suite une calamité proportionnelle?

Lorsqu'apparaît une invention, une machine puissante, que le génie du progrès destine à adoucir et à abrégér des travaux pénibles, à affranchir l'homme des durs labeurs, à multiplier la production et les éléments du bien-être de tous, est-ce la faute des Socialistes qui invoquent, à l'encontre de ce qui est, la solidarité, l'association, la participation de tous aux bienfaits sociaux, est-ce leur faute si les conditions sociales actuelles qu'ils veulent transformer, apportent avec cette invention, heureuse en elle-même, la misère aux ouvriers, qu'elle prive tout à coup, sans compensation, de leur gagne-pain, et cela en raison même de son énergie et de sa puissance ?

Si les chemins de fer ruinent une foule d'aubergistes, d'entrepreneurs de transports, de rouliers, de maîtres de postes et les grandes messageries, comme celles-ci avaient écrasé les petites et les moyennes, est-ce la faute du Socialisme ou du régime de concurrence anarchique et insolidaire qui est l'idole de nos adversaires ?

Tout progrès, dans cette société d'insolidarité et d'individualisme égoïste, dans cette société barbare et païenne qu'admirent les malthusiens, entraîne avec lui quelque *péjoratif*. C'est précisément un des caractères généraux de nos sociétés de morcellement, d'antagonisme subversif, caractères que Fourier a décrits sous le nom de FLÉAUX LYMBIQUES. Celui-ci est le septième de la gamme, et s'appelle CERCLE VICIEUX.

Si vous en êtes curieux, voici la gamme complète :

1. Indigence,
2. Fourberie,
3. Oppression,
4. Carnage,
5. Intempéries outrées,

6. Maladies provoquées,
7. Cercle vicieux,

et, brochant sur le tout, ÉGOÏSME GÉNÉRAL et DUPLICITÉ D'ACTION, c'est-à-dire anarchie universelle, collision de tous les intérêts et de toutes les forces sociales.

Par contre, les caractères généraux des sociétés à base d'association et de solidarité, les bienfaits du régime phalanstérien universalisé sont :

1. Richesse générale,
2. Vérité pratique,
3. Justice distributive,
4. Paix constante,
5. Équilibre (non pas égalité) de température,
6. Santé collective,
7. Doctrines expérimentales,

et comme pivot, CONCORDE GÉNÉRALE ET UNITÉ D'ACTION.

Pour revenir à nos moutons, je voudrais savoir si les amis de la concurrence anarchique, les soutiens des 7 fléaux lymbiques, les malthusiens qui ont pour devise : « *Væ victis !* malheur aux victimes ! Tant pis pour ceux qui » ne trouvent pas leur couvert mis au banquet de la vie ; » ils sont de trop ; qu'ils se retirent ; la nature leur refuse » le droit de vivre ! » Je voudrais savoir si c'est aux fauteurs de ces doctrines impitoyables, que nous écrasons, nous, Socialistes, sous le poids des cadavres de pauvres dont elles couvrent le monde ; à ceux qui trouvent très-suffisant de n'opposer que le fer et le plomb aux cris des ouvriers ameutés contre les machines ; je voudrais savoir si c'est bien à eux à demander compte au Socialisme des victimes qu'une machine puissante, destinée à affranchir de l'usure la masse des propriétaires et à travailler enfin

pour les travailleurs, pourrait faire dans la classe des rentiers? Répondez.

**LE PÈRE GIROD.**

Par ma foi, que M. Burgrave s'en tiriont comme ils pourriont. C'étiiont pas nous autres qu'aviont porté la botte.

**LE SOCIALISTE.**

Je pourrais répondre aux cris du Capital oisif : « Subis ta » loi, Capital. Jusqu'ici tous les coups ont été frappés sur le » Travail, à ton profit. Tu ne t'es pas plaint; tu as dit : » C'est la concurrence, c'est la loi des choses; chacun s'en » tire comme il peut, chacun pour soi et Dieu..... et Dieu » pour les capitalistes. Allons, à ton tour ! tends le dos, » Capital ! subis la loi que tu as tant vantée. A ton tour » d'être mordu par la dent du progrès. Malheur aux vain- » cus ! *Væ victis !* »

En parlant ainsi, citoyens, savez-vous ce que je ferais ? — Je changerais de camp ; je ne serais plus qu'un économiste, un malthusien, un disciple de M. Thiers, un porte-queue de MM. Léon Faucher, Montalembert et consorts. En parlant ainsi, je cesserais d'être un Socialiste, c'est-à-dire un apôtre de l'Association, de la Solidarité, de la Fraternité, c'est-à-dire un Chrétien.

**L'HOMME GRAVE.**

Je serais curieux, alors, de savoir ce que vous direz.

**LE SOCIALISTE.**

Attendez, monsieur.

Voici la thèse que Fourier lui-même a posée il y a quarante ans, qui jaillit d'ailleurs de sa théorie, et que nous n'avons cessé de développer et de soutenir, nous autres vautours de phalanstériens, ennemis de la famille et de la

propriété, nous qui poursuivons avec tous les autres socialistes, comme le dit agréablement M. Dupin, la ruine de toute société.

Nous disons que tous progrès qui réalise pour la société en général ou pour une partie de la Société un plus grand bien, doit, d'ores et déjà et en attendant un régime meilleur, être astreint à payer sa bien-venue, en éteignant le mal résultant du contrecoup que l'organisation fautive de la société lui fait porter.

En termes concrets : On doit prélever, sur la plus-value de l'innovation fructueuse, une part, la part de Dieu, c'est-à-dire la part de ceux qui ont à en souffrir, pour les indemniser du changement qui les frappe.

Voilà notre thèse de transition sociale, à nous autres, féroces phalanstériens.

Une thèse semblable n'a pas besoin de démonstration. On l'énonce : le cœur la saisit.

#### LE PÈRE GIROD.

J' sommes tout d' même content de c' te thèse-là. C' étiont du bon principe. Je ne voudrions point que de pauvres vieilles créatures, ni des jeunes, ni des moyennes, fussient victimées par not' avantage. Je me sentions de plus en plus socialiste. C' étiont véridiquement le parti du bon Dieu, du bien pour tout le monde, quoi !

#### LE SOCIALISTE.

Rien de plus facile que d'organiser notre principe de transition en établissant les Banques, comme des législateurs chrétiens l'eussent fait pour les chemins de fer et pour toutes les innovations analogues.

La loi organique des Banques dispose que jusqu'à une époque qui sera fixée ultérieurement, un prélèvement, décroissant avec les extinctions et les morts, est fait sur

toutes les opérations des trois premiers Crédits ; — il convient d'en exempter le quatrième. Ce prélèvement sert à constituer une caisse de secours et d'indemnité, destinée à faire, aux rentiers sans fortune suffisante d'ailleurs, une pension, reversible sur les enfants et les veuves, dans les conditions déterminées par la loi, et proportionnelle à la dépréciation de leurs revenus.

Quel est le propriétaire qui trouverait mauvais, en recueillant les bénéfiques si considérables des nouveaux Crédits, d'abandonner  $\frac{1}{3}$ ,  $\frac{1}{4}$  p. 100, moins encore peut-être, pendant quelques années, pour que les avantages dont il jouit ne soient achetés par la ruine et la misère de personne ?

#### LE PÈRE GIROD.

Il ne s'en trouverient point. S'il y en avient un d'assez mauvais cœur pour en grogner, il serient pire qu'un loup, il ne méritierient point les Crédits, et n' l' devrions renvoyer à l'ancien moyen, en lui disant : « V' z' avez l'hypothèque, mon vieux, tirez-vous-en comme vous pouvez. »

#### CHOEUR DES PROPRIÉTAIRES.

C'est sans objection.

#### L'HOMME GRAVE.

Sans objection, soit ! Cette honorable assemblée est séduite par les avantages qu'on fait briller à ses yeux, et je sens que ma position, en la contrariant, n'est pas facile. C'est celle des hommes qui suivent la route inflexible de la raison, au lieu de caresser les intérêts. Il y aurait cependant bien à dire ici. Croyez-vous donc que les législateurs qui ont présidé aux destinées de cet illustre pays, héritiers eux-mêmes des trésors de sagesse déposés dans les grands monuments de la législation romaine.....

**LE SOCIALISTE.**

Vous voulez dire les législateurs féodaux et royaux, héritiers de la législation païenne. Mais pardon de l'interruption.

**L'HOMME GRAVE.**

Croyez-vous que les auteurs de ce grand et riche arsenal de législation.....

**UNE VOIX.**

Quarante-cinq à cinquante mille textes de lois contradictoires et inextricables !

**L'HOMME GRAVE.**

De cette législation qui a amené la France à cet état de prospérité et de puissance inouï, mais si malheureusement ébranlé par le génie malfaisant des innovations et des révolutions; croyez-vous que ces hommes étaient sans cœur, et que ce soit par cruauté ou seulement par indifférence pour le malheur, qu'ils n'ont point introduit dans nos lois le principe, séduisant j'en conviens, que l'on vient de faire miroiter devant vos yeux ?

Non, messieurs ! mais ces hommes sages, expérimentés, ces esprits d'élite, ces personnages éminents que l'on respectait autrefois et qu'aujourd'hui l'on insulte et dénigre, que l'on traite de burgraves..... ou autres qualifications équivalentes et dérisoires, ces hommes savaient qu'il en est de l'*indemnité* comme de l'*arriéré*. L'un et l'autre sont des gouffres.

C'est pourquoi on les a vus ne toucher qu'avec la plus extrême réserve.....

**UNE VOIX.**

Qui ? les burgraves ou les gouffres ?

**L'HOMME GRAVE.**

Les législateurs, monsieur ; mais je ferai remarquer que ces interruptions continuelles sont inconvenantes.

**LE SOCIALISTE.**

Je prie l'assemblée d'écouter l'orateur sans l'interrompre.

**PLUSIEURS VOIX.**

Vous devriez aussi le prier d'abrégé ses discours. C'est la messe du dimanche de la Passion. Nous n'en sortirons pas.

**LE SOCIALISTE.**

Chacun parle suivant sa nature. Montrons-nous un peu tolérants. C'est encore un principe du Socialisme.

**L'HOMME GRAVE.**

J'ai expliqué déjà les motifs du peu de faveur dont je jouis dans cette assemblée. Le chirurgien aussi paraît long à celui qu'il ampute. Il n'en fait pas moins une opération salutaire. Je finis d'un mot, et je dis que c'est un principe incontestable de la sagesse et de l'expérience législative qu'on ne peut pas, sans péril grave, ouvrir les gouffres de l'arriéré ou de l'indemnité. M. Dupin l'a mille fois.....

**UNE VOIX.**

C'est un principe incontestable pour les voleurs ; c'est incontestablement un point fondamental de leur *credo*.

**L'HOMME GRAVE.**

Aussi a-t-on vus souvent des législateurs dont l'histoire, l'histoire sérieuse, a enregistré avec gloire les noms dans ses fastes, repousser les réclamations, les revendications les mieux fondées, de peur d'ouvrir ces abîmes sans fond

de la répétition, de l'indemnité, de l'arriéré. Le principe de la prescription est acquis et nul.....

#### UNE VOIX.

Mais il ne s'agit pas ici de prescription. Ne r'ouvrez pas vous-même le gouffre de l'arriéré et l'abîme sans fond des questions inutiles.

#### L'HOMME GRAVE.

Je constate que la discussion n'est pas libre. Mais, soit. Je passe à un autre ordre.....

#### LE SOCIALISTE.

Pardon, monsieur. Avant que vous entamiez une autre objection, vous permettrez que je réponde un mot, pour l'assemblée, à ce que vous venez de dire. Un mot, c'est court.

La sagesse antique et solennelle, les législateurs expérimentés et graves sont de fort belles choses. Malheureusement cela s'applique à tout et sert également contre toute innovation. Si nos pères, dont on parle tant, eussent déferé à cet éternel argument du *statu quo*, nous en serions encore aux temps et à la législation des druides, tout au plus.

Ces généralités, cette maxime : « On n'a pas fait cela, donc cela est mauvais, » ne prouvent absolument rien. Quand on veut démolir quelque chose de déterminé, il faut des arguments *ad rem* et *in rem*.

Voici mon principe dans toute sa simplicité mathématique :

La société ou une industrie quelconque produit un bénéfice net que j'appellerai A.

Une invention survient qui, avec la même dépense, fait produire A plus B.

Je dis qu'une législation chrétienne doit prélever sur cette plus-value B une part pour indemniser ceux qui ont à souffrir de l'invention, ou les aider à changer d'état, de carrière. C'est clair. Il n'y a là ni arriéré, ni prescription, ni gouffre.

#### UN NÉGOCIANT.

C'est évident. C'est de l'arithmétique et de la simple probité. Sortons des gouffres.

#### L'HOMME GRAVE.

Je ferai observer à cette assemblée que j'étais déjà sorti moi-même de cette question dont l'élucidation ne paraît pas lui agréer.

Mes objections précédentes peuvent paraître avoir été répondues victorieusement. J'accepterai si l'on veut qu'elles l'ont été. Que m'importe, après tout ? L'assemblée se rappellera, je suppose..... (*Une voix : Éternel suppositoire, vas ! On rit.*)

#### LE SOCIALISTE.

Silence, messieurs ; ces interruptions sont scandaleuses ! Je rappelle l'interrupteur à l'ordre. Laissez parler l'orateur.

#### L'HOMME GRAVE.

Ces malveillantes interruptions n'empêcheront pas l'Assemblée de se souvenir que j'ai établi, de prime abord, la division de mes arguments en deux parties.

J'ai dit, en commençant, que je supposerais d'abord possible l'établissement du système des crédits de monsieur.

Je prouverai tout à l'heure que ce système est un chimère.

Qu'importe donc que les objections que j'y opposais en

le supposant possible, subsistent ou non, si son existence même est démontrée impossible et contradictoire ?

**LE PÈRE GIROD.**

Et v' zaviez dix-sept raisons pour ne pas tirer le canon. La première c'étaient qu' ev' n'en aviez point, de canons. Fallait commencer par celle-là, qu'étaient la meilleure.

**L'HOMME GRAVE.**

Paysan, l'indulgence dont cette assemblée vous a honoré vous a enorgueilli. Vous feriez mieux de ne parler que quand on vous interroge.

**LE PÈRE GIROD.**

Bien des pardons, monsieur ; mais, voyez-vous, je n' sommes qu'un pauvre homme de culture, et j' n'ayons que du bon sens, pourquoi je n' sommes point usagé aux cérémonies et géographies parlementaires.

**L'HOMME GRAVE.**

Je dis donc, je soutiens et je prouve que le système des quatre crédits, et des huit crédits, et des vingt crédits, et tous les systèmes de crédit avec lesquels on prétend follement créer des mines d'or partout, sont impossibles et contradictoires.

Il en est de chacun de ces systèmes comme de la grenouille de la fable : dès qu'ils veulent grossir ils crèvent.

Doublez, triplez, centuplez la quantité d'or qui existe dans le monde, vous aurez rendu l'or abondant, voilà tout. Mais vous n'aurez rien fait. Vous n'aurez pas accru la richesse générale, les produits. L'or deviendra deux fois, trois fois, cent fois moins cher, voilà tout.

Il en est manifestement de même de votre papier de banque. Vous souvient-il d'être convenu qu'on rendra cette

monnaie abondante à volonté pour ainsi dire? J'ai pris acte de ce mot. C'est la ruine de votre système. J'en suis désolé, mais il croule par la base même. Sa richesse le tue. C'est l'histoire de toutes les chimères et de tous les systèmes. Supposez-les marchant, tout va bien. Par malheur, ce sont les jambes qui leur manquent. Ce sont de belles apparences, mais des apparences pures, des ombres, de la fumée. Soufflez dessus, il n'en reste rien.

Multipliez vos billets de banque. Cette monnaie s'avilit par sa propre abondance.

C'est l'histoire des assignats.

Vous doublez une monnaie de papier en circulation. Que faites-vous? — Vous diminuez de moitié sa valeur, et ainsi de suite.

Quand vous aurez quatre milliards de billets de banque en sus de nos deux milliards de monnaie métallique, votre billet de banque sera déprécié de moitié; votre billet de 20 francs ne vaudra plus que 10 francs. Quand vous en aurez huit milliards, il ne vaudra plus que 5 francs.

Quand vous en aurez seize, 2 francs 50 centimes.

Quand vous en aurez trente-deux, vos vingt francs s'obtiendront pour vingt-cinq sous, et ainsi de suite.

En un mot, votre émission de billets de banque augmentera proportionnellement, par rapport à son unité de papier, le cours des choses et la valeur de la monnaie métallique, qui restera toujours le vrai type des valeurs.

Voilà ce que les principes élémentaires de l'économie politique ont à répandre aux merveilleuses inventions du Socialisme.

J'ai dit. On ne trouvera pas cette fois que je parle trop longuement, je suppose!

(Coup de théâtre. A cette allocution, faite d'aplomb, d'un ton tranché et tout-à-fait vainqueur, l'Assemblée reste consternée.)

Il semble voir des gens qui ont cru chacun avoir hérité d'un oncle d'Amérique, apprenant tout à coup que l'oncle et les millions de l'héritage n'étaient qu'une illusion. La joie s'en va comme une fumée légère : *ceu fumus in auras*. Le père Girod trouve seul la force de s'écrier : « Jesus' Maria Joseph ! se-  
riont-il bien possible ! »

**LE SOCIALISTE.**

Voilà nos quatre Crédits à l'eau.....

Nos Banques sont foudroyées.....

Nous n'avons plus que de vains débris.....

Voyons, cependant si, des débris que l'orateur vient de faire nous ne pourrions rien tirer.

Mon terrible adversaire nous a dit que la monnaie d'or et d'argent resterait toujours le type des valeurs, n'est-il pas vrai ?

**L'HOMME GRAVE (très-gravement).**

Je l'ai dit.

**LE SOCIALISTE.**

Nous permettrait-il de reprendre quelque espoir dans la valeur et la fermeté de notre papier, si nos banques remboursaient toujours, à vue, tous leurs billets, quand ils leur sont rapportés, en monnaie d'or et d'argent, en belles pièces de vingt francs ou de cent sous ?

**L'HOMME GRAVE.**

Certes, si vos banques échangeaient toujours, à vue, comme la Banque de France, à la volonté des porteurs, cent francs de papier contre cent francs d'argent, le papier de vos banques équivaldrait toujours à l'argent, je n'en saurais disconvenir. L'économie politique a démontré que c'était là la condition de la conservation du crédit des billets des banques ; et ce n'est pas moi qui m'élèverai

contre une vérité aussi palpable, aussi élémentaire de la science économique.

Seulement, il m'agréerait assez de savoir comment les deux milliards ou les deux milliards et demi d'or et d'argent qui existent en France pourraient fournir à vos banques de quoi rembourser à volonté les quarante, les cinquante, les cent milliards que vos banques pourront émettre.

Je serais satisfait de voir la solution de ce petit problème.

L'assemblée, sans doute aussi, ne dédaignerait pas, je suppose, le spectacle de ce phénomène.

Nous serions tous heureux.....

#### LE SOCIALISTE.

Alors, laissez-moi faire votre bonheur.

(Les yeux du père Girod brillent comme des escarboucles. L'Assemblée, un moment oppressée, respire plus librement. Elle reprend visiblement courage. L'HOMME GRAVE reste campé dans son objection, comme dans une forteresse inexpugnable. Il jette sur la réunion le regard de Napoléon à Austerlitz au moment où le centre de l'ennemi était enfoncé et son aile gauche enfoncée dans les marais.)

Je commencerai par remercier mon interlocuteur de l'objection qu'il a soulevée.

Cela me fournit en effet l'occasion de réparer une faute d'exposition, en expliquant une partie du fonctionnement de nos banques, qui est le complément nécessaire de leur mécanisme.

C'est le couronnement. Je l'avais oublié.

Une légère remarque, seulement, avant d'y venir.

Tout à l'heure mon honorable antagoniste s'exclamait sur la possibilité de faire faec au remboursement de vingt,

trente, cinquante, cent milliards de billets de banque avec deux ou trois milliards de monnaie métallique.

Pourrait-il me dire s'il regarde comme chose abracadabrante, que la Banque de France, avec 65 millions de capital argent et 195 millions de billets en émission, puisse faire pour un ou deux milliards de négociations par an, voire plus ?

Pourrait-il me dire s'il est impossible, avec deux ou trois milliards de numéraire métallique, de créer, soutenir, faire rouler, faire circuler et payer aux échéances les quatorze à quinze milliards d'effets de commerce qui voient chaque année le jour en France ? De soutenir, en outre, avec les mêmes deux ou trois milliards le roulement de 10, 12, 14 milliards de la dette hypothécaire ?

On ne niera pas cela. Cela se fait. C'est le cours normal des choses.

#### L'HOMME GRAVE.

Mais on ne saurait établir de comparaison.....

#### LE SOCIALISTE.

Permettez, monsieur. J'ai la parole pour vous répondre. Vos objections nouvelles viendront quand je me serai expliqué.

Je ferai donc remarquer que nos billets de banque remplaceront d'abord les 10, 12, 14 milliards de la dette hypothécaire. C'est la même chose sous une forme énormément moins chère et beaucoup plus sûre.

Ils remplaceront ensuite les 15 milliards d'effets de commerce en circulation annuelle, toujours sous une forme beaucoup moins coûteuse, plus mobile et plus sûre.

Enfin ils remplaceront les effets chirographaires et les contrats hypothécaires qu'un grand accroissement de la prospérité publique, de l'activité nationale et du travail amène-

rait, dans le système actuel lui-même, si cet accroissement se produisait en France.

Les deux ou trois milliards de numéraire y suffiraient encore. Tout au plus pourrait-il arriver que l'on fût obligé d'acheter de l'or et de l'argent, et de frapper un peu plus de monnaie, ce qui ne présenterait rien de bien onéreux ni de bien difficile.

Mais je montrerai tout à l'heure qu'on n'aura pas besoin de recourir à cet expédient, et qu'à la rigueur même on se passerait fort bien de pièces de vingt francs, même de pièces de cinq francs, et que des pièces de 4 fr., de 25 centimes, de 5 centimes et des centimes, le tout pour les menus achats et les appoints, seraient parfaitement suffisants.

#### L'HOMME GRAVE.

Alors, je n'y comprends plus rien ! Tout à l'heure monsieur voulait rembourser ses billets de banque, à vue, en monnaie d'or et d'argent ; maintenant, monsieur veut se passer de monnaie d'or et d'argent. La contradiction est flagrante.

#### LE SOCIALISTE (*riant*).

Vous êtes un peu trop pressé de me prendre en délit.

Vous allez à pied par de mauvais chemins. Je vous offre d'abord des carosses et de bonnes routes. Après quoi je vous donnerai le moyen de vous passer de carosses, si je vous donne partout des chemins de fer. Il n'y a pas de contradiction dans ces progrès successifs. Cependant, ceux qui voudront continuer à voyager à pied, sac au dos, dans les pierres, ou à faire deux lieues à l'heure dans les diligences, seront toujours libres de refuser les chemins de fer.— Mais si les chemins de fer sont commodes, parfaitement sûrs, rapides et beaucoup plus économiques que les autres



manières de voyager, chacun les préférera, certainement, pour tout voyage un peu long, je le suppose. J'ai aussi le droit de *supposer*, moi. (*On rit.*)

Mais occupons-nous de vous faire avoir de l'argent contre vos billets de banque.

Vous remarquerez premièrement que ce n'est pas au début des opérations que les billets seront trop abondants.

Il faut en avoir émis déjà de vingt-cinq à vingt-huit milliards pour avoir éteint et transformé la double dette hypothécaire et chirographaire. Jusque-là nous sommes au-dessous du niveau actuel. Très-bien.

Mais déjà, dès notre début, l'or et l'argent ont perdu leur royauté. C'en est en fait de leur prépotence. On n'a plus besoin des détenteurs des écus. Sur quoi ces détenteurs vont-ils les placer ?

Sur hypothèque ? Nenni. La place est prise. En créances chirographaires ? A leur aise s'ils veulent prêter à ceux qui n'auront pas de quoi obtenir du crédit aux banques.

Sur quoi se placera-t-il ? Cherchez.

Le demi-milliard qui monopolisait le commerce de l'argent est écrasé par nos banques, c'est clair.

Donc ce demi-milliard retournera à sa destination, qu'est d'être de la monnaie et de servir pour les appoints.

On n'achètera plus l'argent.

Les billets de banque et l'argent seront donc *ex æquo* ; je défie qu'on le conteste, du moins tant que nous n'aurons émis encore que 15, 20, 30 milliards de billets. Ils auront même sur l'argent la faveur dont jouissent aujourd'hui ceux de la Banque de France.

#### LE PÈRE GIROD.

Bloqué, l'argent !

L'ASSEMBLÉE.

Bloqué, vous l'avez dit.

Dès-lors, si vous voulez que nos banques aient du numéraire *argent*, elles feront ce que font les banques d'Écosse (L'HOMME GRAVE *se pince les lèvres*); elles diront à tout emprunteur : Il vous faut quoi? — 4,000 fr. — en voici 4,200, rendez-moi 200 fr. en argent.

Les billets et l'argent marchant de pair, il sera facile à l'emprunteur de faire l'affaire chez le marchand du coin. Comprenez-vous?

L'HOMME GRAVE.

Très-bien ! Après.

LE SOCIALISTE.

Après ?

Après, les banques font savoir que tout porteur de billets peut venir les changer contre de l'argent dans ses bureaux.

Elles font savoir, par la même occasion, qu'elles ont en portefeuille des *Obligations* à terme de propriétaires, de fermiers, de travailleurs, etc., *qui portent l'intérêt* auquel elles ont fait descendre le capital, et que les porteurs de ses billets sont libres de prendre soit de l'argent, soit ces *Obligations* à terme, portant intérêt et revêtues de son aval de garantie, c'est-à-dire doublés de son propre fonds de garantie à elle-même. Alors..... comprenez-vous ?

LE PÈRE GIROD.

Pardienne ?

LE SOCIALISTE.

Ce n'est pas tout.

Nos banques font à l'argent une plus grosse injure.

Elles ajoutent : Si vous voulez de l'argent, 4,000 francs d'argent contre vos mille francs de billets, on vous donnera mille francs.

Si vous voulez une *Obligation* revêtue de notre aval, et portant intérêt, nous vous donnerons bien une *Obligation* de MILLE FRANCS, mais nous retiendrons une commission, soit 5 fr., attendu qu'à son échéance, au bout de l'année, l'*Obligation* de 4,000 fr. en vaudra 4,045 (je suppose l'intérêt payé à 4 1/2 p. 100 par le propriétaire, souscripteur de l'*Obligation*).

#### UN NÉGOCIANT.

Ainsi on tiendra mille francs en argent, de 5 fr. au-dessous de 4,000 fr. de papier garanti par la Banque et portant 45 fr. d'intérêt au bout de l'an. C'est juste, et dans les conditions où l'on sera, on aura raison, et on le pourra faire.

#### DEUXIÈME NÉGOCIANT.

Au lieu de donner les *Obligations*, la Banque les peut garder en portefeuille, et émettre un papier portant l'intérêt de la moyenne de ses prêts; ce papier serait constitué absolument comme les billets de la rente territoriale. Il porterait au dos un calendrier pour indiquer sa valeur croissante. Il n'y aurait jamais la moindre variation du capital. Toutes les échéances seraient à un an de l'émission, par exemple.

#### LE SOCIALISTE.

Cela vaudrait effectivement mieux, et j'allais le proposer.

Vous voyez parfaitement, maintenant, messieurs, le mécanisme de nos banques.

La Banque est ramenée à sa fonction sociale véritable, qui consiste à être l'intermédiaire général de la circulation

des valeurs, soutenant et garantissant leur signe représentatif.

A a besoin d'argent. B a de l'argent à placer.

A et B ne se connaissent pas.

A vient à la Banque, donne ses garanties et reçoit des billets de Banque.

B recherche les billets de Banque mis en circulation par A ; il les rapporte à la Banque, qui lui donne les obligations de A, revêtues de sa propre garantie à elle-même.

En résumé, B a prêté à A, au taux courant de l'intérêt, taux qui sera amené aussi bas que le voudront les banques.

La Banque aura servi d'intermédiaire et de garantie, et prélevé une commission destinée à payer ses frais et à produire à ses actionnaires un bénéfice proportionnel au service qu'ils rendent en fournissant des fonds qui constituent la sûreté du public, la garantie du papier de banque.

Ainsi tout le numéraire nécessaire à la circulation circulera.

Tout ce qui dépassera les besoins de la circulation reviendra incessamment se transformer à la Banque en *Obligations* garanties, c'est-à-dire en billets à rente.

Cette seule ressource reste au capital oisif. Nos banques ont, de fait, le monopole des placements de l'argent.

C'est pour cela que l'argent, dès qu'il veut rester ou qu'il se trouve oisif, se précipite forcément sur les billets de Banque, afin d'avoir la faculté d'exiger de la Banque le seul placement à intérêt qui lui reste ouvert.

Les banques ont donc toujours plus d'argent qu'elles n'en désirent.

### UN NÉGOCIANT.

Rien de plus de clair.

Dès qu'un Billet de Banque est inutile à la circulation, dès qu'il est exposé à dormir quelque temps, il vient à la Banque se changer en Papier à rente de la Banque.

### TROISIÈME NÉGOCIANT.

Alors je saisis mieux [encore ce que M. Considerant vient de dire.

C'est que ce ne sera pas seulement le Billet de Banque dormant qui viendra prendre du papier à rente et à terme, mais la masse des Billets courants eux-mêmes.

Le papier de la Banque, à rente et à terme, sera en effet une monnaie perfectionnée, invariable dans son cours et portant intérêt. On le préférera incontestablement, pour toutes les coupures un peu fortes, au Billet de Banque pur et simple.

### LE SOCIALISTE.

De sorte que, spontanément, et du fait même du public, la grande masse des Billets de Banque, à vue et sans intérêt, se transforment, à mesure qu'ils sont émis, en papier à intérêt et à terme, qui sera cependant de la monnaie courante et de la monnaie perfectionnée.

Voilà tout justement, messieurs, où je voulais vous amener.

J'espère que maintenant l'Assemblée se tiendra pour rassemblée, et que mon honorable contradicteur reconnaîtra :

1° Que nos billets de Banque sont toujours échangeables à vue contre de l'argent dans les Banques ;

2° Qu'il n'y a jamais en circulation qu'une bien faible proportion de Billets payables à vue, le public préférant le

papier à terme, qui fait d'ailleurs lui-même fonction d'excellente monnaie.

#### L'HOMME GRAVE.

Je ne conviendrai de rien du tout.

Qu'est-ce que tout cet échafaudage?.....

Comment se tirer de cette complication? de ce grimoire?.....

Je félicite les préopinants qui parlent de ces imbroglios de papiers comme s'ils y voyaient le jour plus limpide.

On veut absolument avoir du crédit à bon marché.....

J'ai démontré que tous ces crédits sont des illusions.....

Mes arguments subsistent..... Le Socialisme poursuit la destruction de la société; il y emploie la séduction, l'erreur, les sophismes dorés. Mais le Socialisme.....

#### LE SOCIALISTE.

Je ferai observer à l'orateur que s'il lui plaît de réciter pour la quatrième ou cinquième fois les litanies anti-sociales, cela ne rendra pas la moindre force à ses objections.

Il argue de complication. Est-ce raisonnable?

On vient à la Banque pour prendre des billets de Banque.

Ces billets, sans cesse échangeables contre de l'argent comptant, conservent évidemment leur valeur entière, comme les billets de la Banque de France. C'est plus solide, beaucoup plus solide.

Mais on a la faculté de les changer contre du papier de Banque à terme et à rente, et on le fait généralement. L'emprunteur lui-même en prendra, directement, des billets à rente, au lieu de billets de Banque, dès que l'usage s'en sera répandu: ce qui ne demandera pas deux mois d'exercice, la rente territoriale ayant déjà familiarisé tout le monde avec ce genre de monnaie.

Qu'y a-t-il de compliqué, d'obscur là-dedans ? C'est un jeu d'enfant. Il n'est pas de commis ou d'écolier qui ne comprit parfaitement un mécanisme au simple, pour peu qu'on le lui eût expliqué dix minutes.

**UN NÉGOCIANT.**

C'est simple comme bonjour.

**LE PÈRE GIROD.**

J' sommes donc un ben grand économiste et financier, que j' comprenions du coup ce que M. Burgrave, qu'étaient si savant, ne comprenient point après tous les discours qui ayeint été tenus jusqu'à cette heure ici ! J'en sommes tout de même ben fier.

**L'HOMME GRAVE.**

Vous voulez vous noyer : vous en avez le droit, je suppose. Noyez-vous. Quelles extravaganc s ! On vous dit que l'argent affluera dans les caisses des Banques, parce que les Banques seules offriront un placement au capital oisif, et parce que l'on préférera, même pour la circulation, à la monnaie qui ne porte pas intérêt, celle qui en porte !

**UN NÉGOCIANT.**

Oui, on dit cela.

**L'HOMME GRAVE.**

Est-ce que vous croyez que, pour un misérable intérêt, un intérêt de 4 ou 4 1/2 pour 100, je ne sais, l'argent restera.....

**LE NÉGOCIANT.**

Que ferait-il ? Sur quoi le placer ? Qui le demandera de préférence aux billets de Banque, ou même encore au papier à rente ?

**L'HOMME GRAVE.**

Si vous ne m'interrompiez pas inopportunément, si vous me laissiez achever ma pensée, si la passion ne vous aveuglait pas au point de....

**UNE VOIX.**

L'interrupteur a eu tort. Concluez.

**L'HOMME GRAVE.**

Je dis que si, par l'effet de vos admirables Banques, l'argent, le véritable argent, le métal qui porte ce nom, ne trouve qu'un misérable intérêt en France, il fuira la France, il ira se placer à l'étranger.

**UN NÉGOCIANT.**

Le bon Dieu le conduise; nous ne sommes plus ses valets. Nous pouvons nous en passer.

**L'HOMME GRAVE.**

Vous passer d'or et d'argent! Quand on est entré dans royaume des chimères, on n'en saurait sortir. Quand on est sorti du royaume de la raison (une voix: Dites de la République de la Raison; le pays de raison est en république).... quand on est sorti du royaume de la Raison, on n'y peut plus rentrer.....

**UN PLAISANT.**

C'est comme l'argent de la poche de Musset :

Sa poche est comme une île escarpée et sans bords,  
On n'y saurait rentrer quand on en est dehors.....

**L'HOMME GRAVE.**

L'argent dont vous prétendez pouvoir vous passer, n'est-il pas, de l'aveu même de l'auteur du système des quatre

Crédits, le soutien de la valeur de ses billets de Banque? Si l'argent s'en est allé, comment les billets de Banque s'échangeront-ils contre de l'argent? et dès-lors, qui les soutiendra?

**LE NÉGOCIANT.**

Ce qui les soutiendra, c'est la certitude publique de leur valeur, le concours du public tout entier à leur constitution et à leur existence, leur échange contre toutes les valeurs, immeubles, denrées, produits, marchandises, cuivre, plomb, fer, lingots d'or et d'argent, et finalement contre du papier portant l'intérêt auquel le taux de l'argent sera réduit en France.

**L'HOMME GRAVE.**

Si vos Billets de Banque ne s'échangent pas à volonté, en tout temps, contre de l'argent; vos billets ne seront que des assignats.

**UN NÉGOCIANT.**

Le cours forcé, le non-remboursement des billets de la Banque de France en a-t-il altéré, diminué la valeur? Non. Au contraire, il en a multiplié l'usage. Pourquoi? parce que l'on était fort bien édifié sur la sûreté des gages que ces Billets représentaient. Ne transformez donc pas des préjugés démentis par l'expérience, en lois infaillibles.

**L'HOMME GRAVE.**

Des assignants! je le répète. On sait ce que cela veut dire!

Des assignats! On ne saurait prononcer ce mot en France sans faire frissonner tous les honnêtes gens!

Des assignats! Ce mot seul rappelle une époque néfaste, une époque de sang, de ruines et de désastres que personne n'a oubliée, je le suppose.

M. Thiers n'a-t-il pas dit et n'a-t-il pas prouvé.....

#### LE PÈRE GIROD.

Ce qu'étaient prouvé, c'est que si ce monsieur Thiers héritait des clefs de saint Pierre, il vous ouvriraient, ben sûr, les portes du paradis. Vous lui avez dit assez de litanies comme ça. Ce n'étaient pourtant point le bon Dieu, monsieur Thiers, et ses paroles n'étaient point, par supposition, paroles d'Évangile.

#### LE SOCIALISTE.

Assignats, c'est un mot.

Les assignats étaient en eux-mêmes une fort bonne chose, j'en appelle de M. Thiers, burgrave, à M. Thiers, auteur de l'*Histoire de la Révolution* et de l'article sur *Law*. On en a fait abus, voilà tout. L'abus qu'on en a fait, l'avisement qui en est résulté, ne prouve rien contre leur principe. C'est ce que je répons d'abord.

Les assignats devaient représenter des propriétés nationales, qu'avec eux on devait pouvoir acquérir. Or, on a émis follement, sous la pression des circonstances, une quantité démesurée d'assignats, quantité qui dépassait de beaucoup la valeur des biens qu'ils représentaient !

Joignez à cela que les ennemis de la révolution les discréditaient de toutes leurs forces, en répandant partout que les biens des émigrés et du clergé, qui formaient le gage des assignats, seraient repris à leurs acquéreurs.

Une seule de ces deux causes eût suffi à leur discrédit, et quand un signe de valeur est douteux ou discrédité, il n'est au pouvoir d'aucun gouvernement, d'aucune loi, de le soutenir.

Quel rapport existe donc entre l'usage révolutionnaire qui a été fait des assignats et notre papier de Banque, qui ne représentera jamais que le plus clair des valeurs, le

plus clair des propriétés, non pas du gouvernement, mais des particuliers eux-mêmes ?

Avec nos billets de Banque, on se procurera non-seulement de la monnaie à rente, mais encore tous les produits des bazars et agences commerciales, c'est-à-dire tous les produits en circulation. Cela va de soi.

Quel discrédit, dès-lors, pourrait atteindre cette monnaie émise par tout le monde, que tout le monde est directement intéressé à soutenir, la mieux gagée que l'on puisse concevoir, produisant l'intérêt normal du capital oisif, et échangeable contre tous les produits de l'activité nationale ?

#### L'HOMME GRAVE.

Vous avez beau dire, quand l'argent sera rare en France, vous n'aurez plus de moyen de commerce avec l'étranger.

#### LE SOCIALISTE.

D'abord je soutiens que l'argent monnayé ne disparaîtra du pays que quand on voudra ne s'en plus servir, et je le prouve.

L'or et l'argent sont des marchandises. Il en existe pour des valeurs immenses en lingots et en objets, vieux ou neufs, d'orfèvrerie. Cela cependant ne porte pas intérêt. Cela reste, parce que cela sert et répond à des besoins, à des usages.

Si la diminution de l'intérêt de l'argent devait le faire disparaître de France, comme on nous en menace, il y a long-temps qu'il ne devrait plus y en avoir. L'argent est à 3 p. 100 en Angleterre, à 5 p. 100 en France, à plus de 40 p. 100 en Amérique. En érigeant en théorie les menaces de mon adversaire, il y a long-temps que tout l'or et tout l'argent de France et d'Angleterre auraient déménagé pour l'Amérique. Il n'en est pas ainsi. Il en reste, dans ces deux

pays, pour ce qui est utile. Il en reste même en France plus que de besoin. La preuve, c'est qu'il s'accumule dans les caves de la Banque de France, et s'y va changer contre du papier, du pur et simple papier sans intérêt, qu'on préfère à cause de sa commodité et parce qu'on le sait bien gagé.

Je dis en outre que l'or et l'argent, comme toute marchandise, reviennent là où, extraordinairement, on en éprouve un plus grand besoin. On leur paie momentanément une prime. Voilà tout.

Si, à un moment donné, la France avait besoin de plus d'or et d'argent pour l'appoint de son commerce avec l'étranger, l'or et l'argent s'y importeraient comme s'y importe toute marchandise qui s'y montre rare et s'y fait demander, du grain, des métaux, tout ce que vous voudrez.

Enfin je dis, et ceci tranche la question, que de deux choses l'une :

Ou les intérêts de la Propriété et de toutes les classes détermineraient l'imitation du Crédit français dans les autres pays industriels ;

Ou ces pays s'obstineraient à rester embourbés dans les ornières de la routine et de l'usure.

Dans le premier cas, l'or et l'argent son compagnon, n'auraient pas de raisons pour aller chercher gîte ailleurs, à moins d'aller en voyage chez les Iroquois, les grands ou les petits Namaquois, les Patagons ou autres créanciers de même surface.

Dans le second cas, son activité et sa force productive étant doublés, triplés, quadruplés précisément par son crédit perfectionné, la France gouvernerait à son gré les relations extérieures, et aurait à recevoir de l'or et de l'argent, non à en donner. Elle tiendrait en mains ce que l'on appelé la balance du commerce, et la ferait pencher à sa convenance.

UN NÉGOCIANT.

Il n'y a pas un mot à répondre à ce dilemme.

L'HOMME GRAVE.

Vous avez beau dire, vos billets se déprécieront par leur abondance même. Je ne connais que cela. C'est la loi économique. Je ne sors pas de là. Vous ne m'en ferez pas sortir. On n'a pas le droit de m'en faire sortir ! On ne m'en fera pas sortir de force, je suppose? (*On rit.*)

LE SOCIALISTE.

Vous avez parfaitement, monsieur, le droit de rester dans votre opinion. Vous me permettrez pourtant de vous faire remarquer d'abord que l'abondance, comme vous dites, n'est pas le seul terme de la loi économique.

Si l'objet croît et que les besoins et l'usage en augmentent, l'abondance ne fait pas la surabondance. C'est justement le cas de notre papier.

Veillez m'écouter un moment.

Le travail, n'est-il pas vrai, est une mine pour ainsi inépuisable.

Si vous permettez à la consommation de croître, en lui fournissant de quoi acheter, la production la pourra suivre en quelque sorte indéfiniment.

Or, j'ai démontré que le premier effet économique de nos Crédits, en dégageant et armant la Propriété, était l'accroissement de la demande et du prix du travail. C'est un point acquis et que vous ne sauriez contester. Il entre précisément dans la ligne de vos idées.

La Consommation croîtra donc en proportion des ressources croissantes offertes à la Propriété et au Travail.

La Production devra suivre.

La Production sera équipée pour marcher du train que voudra la consommation.

Qu'est-ce que nos Crédits ?

La libération de la dette onéreuse, l'affranchissement de l'impôt payé à l'usure, et, précisément, les moyens de marcher.

C'est donc en proportion des besoins de la production, dictés par la consommation, et de leur équilibre établi par la publicité régulatrice des mercuriales, l'une des fonctions de nos Agences, — c'est en proportion de ces besoins, dis-je, que les billets de Banque seront demandés et créés.

Vous voyez donc que si la monnaie, le papier, les signes d'échange augmentent, ce sera pour remplacer les anciens signes, mauvais, infirmes, effets de commerce, lettres de change, etc., et pour correspondre à l'accroissement même des besoins, à l'accroissement de l'activité et des affaires.

Il n'y aura donc pas surabondance, ni avilissement comme vous semblez décidé à le craindre.

D'ailleurs, je l'ai déjà assez répété, la masse des billets sera toujours limitée par la masse totale des valeurs dont elle ne pourra jamais être qu'une partie, la première, la plus solide et la meilleure.

Enfin, voulez-vous que je vous arme contre toute inquiétude ? Si vous craignez la surabondance, si vous voulez mettre un frein à une émission dont vous craindriez, malgré tout, l'exagération, qui empêche de la gouverner, cette émission ?

Vous la pouvez toujours ramener dans de justes limites par un impôt.

Vous frapperez de  $1/2$ , de 1, de  $1\ 1/2$  si vous le voulez, les emprunts aux Banques.

De cette façon, vous créerez à l'emprunteur un intérêt aussi énergique que le voudra le législateur, à emprunter moins ou à amortir plus vite.

Avec les 400, les 200, les 300 millions que vous produira cet impôt magnifique, payé volontairement, sans

frais de perception, sans non-valeurs, vous supprimerez entièrement la taxe du sel et l'impôt des boissons, vous abaisseriez à 40 centimes la taxe des lettres, et par dessus le marché vous dégrèverez la propriété foncière.

Cela vous va-t-il ?

Notre système de crédit est, si l'on veut, la réforme de notre absurde système d'Impôts, comme il a déjà été la réforme des Assurances et celle du Commerce.

#### CHOEUR GÉNÉRAL.

C'est clair ! c'est parfait ! il n'y a rien à objecter. Tous les doutes sont levés, toutes les ombres ont disparu.

#### L'HOMME GRAVE.

C'est cela ! applaudissez ! Réforme ! Réforme ! c'est le cri des révolutions.

Que vous ai-je dit ?

Que vous alliez tout droit à la mare infecte du Socialisme.

Allez ! allez ! je le répète, noyez-vous-y. Réforme du commerce, réforme des assurances, réforme de l'impôt, réforme de l'usure, réforme de la société tout entière, réforme du mariage, réforme de la famille, réforme de la religion, réforme de Dieu, réforme de tout, c'est-à-dire perturbation, insurrection, révolution, destruction, dévastation, communisme, phalanstère, volcan, ouragan, trombe, cataclisme universel....

#### LE PÈRE GIROD.

Tremblement, fin du monde et jugement dernier !

(L'assemblée accueille la pathétique péroraison de l'orateur et l'interruption de Girod par un éclat de rire homérique. Le burgrave prend son chapeau, lance circulairement sur la tempête

de d'hilarité qui l'enveloppe un regard neptunien, et sort en prononçant les deux vers d'Horace :

*Et si fractus illabatur orbis  
Impavidum ferient ruinæ.*

(L'assemblée se retire en s'ajournant au lendemain.)

## Troisième Séance.

### LE SOCIALISTE.

Citoyens ,

Pour la troisième ou la quatrième fois, je résume le système que nous nous sommes proposé d'étudier. Répétitions tant qu'on voudra. Il faut que personne ne sorte d'ici sans avoir parfaitement saisi l'ensemble du mécanisme.

La Propriété, en France, n'a connu encore que le Crédit en premier degré ou à sa première puissance. C'est le régime actuel de l'hypothèque et les effets de commerce, des promesses pures et simples de payer à l'échéance.

Sous ce régime, la Propriété est l'esclave de l'argent; l'usure et les financiers l'exploitent et la dévorent.

Avec le Syndicat général et le 3,65 nous donnons à la propriété immobilière le crédit en deuxième degré, en deuxième puissance. A ce second degré, la Propriété s'affranchit du joug de l'argent. Elle conquiert son autonomie, elle circule par sa virtualité propre.

Ce deuxième degré, comme nous l'avons vu, sert au plus pressé, et commence la liquidation de la vieille dette hypothécaire.

Si l'orateur qui vient de nous retirer l'honneur de sa présence y avait pris garde, il eût reconnu que bon nombre des placements hypothécaires actuels devant être remboursés en 3,65, les rentiers qu'il plaignait si éloquemment, n'avaient déjà pas tant à perdre. Au reste, nous avons la Caisse des Indemnités pour parer aux avaries sérieuses et méritantes.

Dès que le Crédit (— puisque nous continuons à employer

ce mot, faute d'un meilleur —) a fonctionné pendant quelque temps en deuxième degré et que le 3,65 a pris partout son assiette, nous le portons, par l'organisation des Banques locales, à la troisième puissance, en ouvrant les quatre genres de Crédits que nous avons étudiés.

Je fais observer en passant que, dans le Crédit du premier et dans celui du troisième genre (Crédit à l'Immeuble et Crédit au Meuble Libre), les Banques sont nanties de valeurs au moins égales et généralement supérieures à leurs prêts en Billets. Dans le premier Crédit, en effet; elles ont en gage du 3,65; dans le troisième, elles ont en gage les produits mêmes sur lesquels elles effectuent leurs prêts.

Les Billets émis, dans ces deux genres d'opération, pourront donc se passer d'être doublés de nouveau, c'est-à-dire *triplés* par du 3,65 actionnaire.

La garantie est complète.

Les Statuts régleront ces points comme on le voudra. On peut commencer avec triple garantie, si l'on veut, quitte à réduire, à détendre plus tard des conditions d'une raideur inutile.

Voilà le pays doté d'une puissance de Crédit pour ainsi dire illimitée, toujours proportionnelle à ses besoins, croissant indéfiniment avec sa richesse.

Rendons-nous, par une image sensible, compte de ce que nous avons fait.

Si vous observez le système général de la richesse publique, vous trouvez à la base, la terre et ses constructions, la Propriété immobilière;

En seconde assise, les produits agricoles et manufacturiers, les meubles, les marchandises;

Enfin la monnaie métallique.

Cette dernière valeur est la plus faible, à plus forte raison si vous n'en considérez que la partie qui fonc-

tionne dans les Banques, les maisons de prêts et l'Usure.

La richesse sociale forme donc une pyramide dont la propriété foncière est la base et l'argent le sommet.

Hé bien ! si vous vous demandez quel est aujourd'hui notre système de Crédit, vous reconnaissez immédiatement que c'est *le renversement de l'ordre naturel*.

Un demi-milliard d'argent, tout au plus, fait Crédit usuraire au Commerce, à l'Industrie, aux Produits, et son Crédit n'arrive qu'à grande peine et à de plus dures conditions encore à l'Agriculture.

Tout pivote sur ce demi-milliard.

C'est-à-dire que la pyramide sociale est renversée.

Ce demi-milliard usuraire, pointe de la pyramide, est en bas ; la Propriété territoriale, la base, en haut.

Tout le système se soutient sur la pointe. C'est pourquoi il est si peu solide, si facile à ébranler, à renverser. L'argent seul ne tombe jamais. Il touche toujours terre.

Qu'avons-nous fait ?

Nous avons tout bonnement rétabli l'ordre naturel.

Nous avons posé la pyramide sur sa base.

La Propriété territoriale, qui est la base, dégage sa valeur et la mobilise.

Elle se fait ainsi Crédit à elle-même ; puis elle fait Crédit au Meuble engagé ou dégagé, au Travail, à toutes les Valeurs.

Quant à la monnaie d'argent, elle ne sert plus que comme appoint, pour terminer les comptes. Elle n'est plus d'aucune espèce d'utilité à la solidité de la pyramide.

#### LE PÈRE GIROD.

Le pain de sucre avient son bas en haut et ne tenient que sur la pointe, qu'étaient pas le meilleur du pain, encore. En' z'avons remis le bas en bas. Un peu plus, un peu moins de sucre jaune à la pointe ne nous importent

désormais guère. L'pain s'tiendront toujours ferme sur son bas. Voilà l'histoire.

### LE SOCIALISTE.

Précisément.

Nous n'avons rien créé, nous n'avons rien tiré de rien ; seulement nous avons réveillé des forces qui dormaient.

Les ruisseaux, les rivières et les fleuves de France roulent chaque année, au dire des agronomes, trois milliards de richesses à la mer.

Un bon système général d'irrigation recueillerait chaque année ces trois milliards. De cette eau et de ce limon qui se perdent, il ferait trois milliards de revenu de plus à l'agriculture.

La valeur est là. Il ne s'agit que de savoir la prendre. C'est ce que nous avons fait.

La Propriété était comme une eau stagnante, pourrie, corrompue, pleine de sangsues, de crapauds et de méchantes bêtes. Nous lui avons ouvert des pentes, donné de la circulation, et maintenant ses eaux, purifiées et courantes, rafraichissent, irriguent et fécondent prairies, jardins, vergers et toutes nos cultures.

Savez-vous la grande objection des adversaires du Crédit ? Ils s'écrient : « Des irrigations ! Vous voulez faire des » irrigations partout ! Malheureux, vous allez tout inonder ! vous allez noyer le pays ! Sauvons-nous ! » C'était la grosse objection du monsieur de tout à l'heure.

Sans doute il y aura bien quelques cultivateurs ignorants, imprudents, qui mettront trop d'eau sur leurs prairies ; tant pis pour eux ! Il périra toujours beaucoup moins de prairies par excès d'eau qu'il n'en périt aujourd'hui par excès d'aridité ; sans compter que l'eau donnera le moyen d'en créer deux fois plus qu'il n'y en a aujourd'hui, et de quadrupler, en masse, le rendement de celles qui existent.

Je veux dire que la facilité de se procurer de la monnaie, fera faire à plusieurs des opérations fausses, des entreprises hasardées, commencer des travaux mal entendus, qui ne seront pas tous continués, qui pourront être en partie perdus. Mais, en somme, cette facilité donnée aux détenteurs des instruments fondamentaux du Travail, aux détenteurs des terres, des manufactures, des ateliers, et directement au Travail lui-même, doublera, triplera, quadruplera l'activité productrice du pays, et par conséquent sa richesse. Telle est la fonction et l'effet d'un bon système de Crédit.

Donner du Crédit à un pays, ce n'est pas lui donner de la richesse, il est vrai; mais c'est lui donner un instrument extrêmement énergique pour la créer.

#### LE PÈRE GIROD.

V'là le fin mot! je comprenions le mystère, et j'en sommes aise et content. Tant que je ne pouvions m'empêcher de voir dans l'affaire une manière de miracle, je ne pouvions m'empêcher non plus de sentir, dans le fond, quelque crainte de voir le miracle s'envoler.

Restiont plus, pour compléter le système, qu'à montrer comment nous pouvions nous passer complètement de monnaie d'or et d'argent.

#### LE SOCIALISTE.

Cela complèterait en effet le système, comme vous dites, mais on pourra, tant qu'on le voudra, se passer de ce complément.

Pendant, puisque vous le voulez, voyons la chose.

Il faut, n'est-il pas vrai, à une société comme la nôtre, où l'on fait tous les jours des milliards d'affaires, depuis l'achat du pain et de la chandelle jusqu'aux plus grandes opérations industrielles et commerciales, il faut, dis-je, de la

monnaie proprement dite pour régler et terminer les acquisitions et les comptes.

Sans monnaie, il faudrait que chaque citoyen eût un compte courant ouvert chez tous les autres, et réciproquement que tous les autres eussent leur compte ouvert chez lui. Il faudrait des écritures pour acheter une botte de radis, un chou, un paquet d'allumettes.

La société, telle qu'elle est, ne peut donc pas plus se passer de monnaie que de pain, de vin, de viande, de lin, de chanvre, enfin de tous les objets à son usage quotidien.

Il est même nombre d'objets très-utiles dont elle se passerait beaucoup moins malaisément que de monnaie.

Or, je vous prie, quelle est la cause fondamentale, la cause première de la valeur du grain, du vin, du chanvre, de toutes les denrées en usage?

Il est certain que c'est leur utilité, le besoin qu'on en a, les services qu'elles rendent.

Et qu'est-ce qui mesure définitivement le prix de leur valeur?

C'est leur quantité relative aux besoins.

Si tout à coup il arrivait que le froment tombât du ciel comme la grêle, que ce phénomène se régularisât, qu'on eût par conséquent, sans autre peine que celle de le ramasser à la pelle, du froment plus que de besoin, le froment ne cesserait pas d'être utile, mais il n'aurait pas plus de prix que l'eau n'en a aujourd'hui.

Le prix de la chose utile, sa valeur en échange, diminue donc généralement avec son accroissement, si le besoin et la demande n'en croissent pas dans le même rapport.

Voilà des principes bien simples. Avec cela nous allons d'un mot avoir la Théorie de la Monnaie.

On pourrait se passer de pain en se nourrissant d'autre chose; on ne saurait se passer de Monnaie, c'est-à-dire

d'une commune mesure, indéfiniment fractionnée, des Valeurs. C'est là la condition obligée des transactions et des échanges, c'est-à-dire de la circulation c'est-à-dire de la vie du corps social.

Ce qui sert de Monnaie ou de commune mesure des valeurs dans une société industrielle a donc, par sa nécessité même, une valeur propre et indépendamment de la qualité ou de la valeur intrinsèque des matières avec lesquelles cette commune mesure est confectionnée.

Si demain, par exemple, les deux milliards ou le milliard et demi d'or et d'argent monnayé que nous avons en France disparaissaient et étaient remplacés par des francs de papier, de parchemin, d'une matière quelconque, dûment et légalement marqués du sceau de l'État, dès demain l'impérieux besoin qu'on a d'une Monnaie ferait employer cette monnaie de papier ou de parchemin, et avant huit jours, malgré les préjugés, sa valeur propre serait parfaitement établie,

Dès demain, en effet, il faudrait que chaque ménage allât au marché, que chaque marchand vendît, que chaque travailleur cherchât salaire. Et comme tout cela ne se pourrait plus faire qu'avec la monnaie qu'on aurait, on emploierait cette monnaie ne pouvant autrement faire.

Mais comme cette monnaie servirait à payer les dettes, à acquitter les contributions, à mener toutes les affaires, à mesurer toutes les valeurs, on ne tarderait pas à reconnaître qu'elle remplace parfaitement l'ancienne.

Il y a plus, le gouvernement qui, par hypothèse, aurait ainsi, d'un coup de baguette, retiré la monnaie métallique pour la remplacer par de la monnaie de parchemin, aurait très-facilement pu s'arranger de manière à ce que le franc de parchemin, le morceau de papier marqué par lui UN FRANC, valût DEUX FRANCS, TROIS FRANCS, QUATRE FRANCS d'argent, valeur actuelle.

Il n'aurait eu, pour cela, qu'à mettre en circulation moitié, tiers ou quart de la quantité qu'il faudrait de cette monnaie nouvelle pour que le franc de papier valût juste un franc d'argent.....

S'il faut en France deux milliards de francs en centimes, décimes, francs, pièces de cinq francs, pièces de vingt francs, pour les besoins des transactions comme ils sont aujourd'hui servis, et maintenir au franc sa valeur actuelle, il est clair qu'en ne donnant au pays qu'un milliard de francs de papier, la monnaie serait très-rare, par conséquent très-demandée. Son prix monterait en proportion : le franc de papier vaudrait bientôt deux francs environ.

Dans la même hypothèse, si on en émettait quatre milliards, sa valeur tomberait à cinquante centimes.

Est-ce clair ?

#### UN NÉGOCIANT.

C'est parfaitement clair. Seulement il se pourrait qu'une quantité double de monnaie ne dépréciât pas exactement du double l'unité monétaire.

#### LE SOCIALISTE.

Vous avez raison. Ce pourrait être moins que le double ; ce serait probablement plus. Je me sers de nombres ronds et proportionnels pour rendre ma pensée et dans l'impossibilité de préciser. Ce qui demeure certain, c'est qu'en augmentant la quantité, si les besoins ne croissent pas dans la même proportion, on diminue la valeur de l'unité.

En d'autres termes, la valeur totale de la monnaie reste à peu près fixe. Cette valeur totale ne dépend pas de la *volonté de l'État*, mais des *besoins de la Société*.

En doublant, triplant, quadruplant le nombre des unités, des francs monétaires, l'État ne saurait doubler, tripler, quadrupler le besoin de monnaie, et par conséquent

la valeur totale de la monnaie; donc, en agissant ainsi, il ne ferait que diminuer de moitié, des deux tiers, des trois quarts la valeur de l'unité.

#### AUTRE NÉGOCIANT.

C'est évident. Mais il y a une autre cause qui pourrait troubler la valeur de l'unité et la déprécier, c'est la crainte de voir le gouvernement qui aurait émis deux milliards de monnaie de papier, par exemple, en émettre successivement trois, quatre milliards.....

Cette crainte tendrait à produire avant, ce que cette émission produirait effectivement après.

#### LE SOCIALISTE.

Rien de plus juste que cette observation, qui va d'ailleurs nous conduire à une considération importante.

Je ferai remarquer d'abord que c'est précisément ceci qui a forcé, dans les époques antérieures et maintenu jusqu'à nos jours, l'usage de fabriquer la monnaie avec des matières représentant sa valeur, de la doubler, pour ainsi dire, d'une valeur étrangère.

D'une part, les véritables principes économiques sont restés long-temps fort obscurs; d'autre part les véritables principes politiques étaient loin d'être incarnés dans les faits.

Les gouvernements du passé étaient des gouvernements despotiques, par conséquent généralement exploiters, grugeurs et voleurs.

Les princes tenant l'État pour leur domaine, tenaient aussi les peuples pour leurs troupeaux, et ne s'inquiétaient que des moyens de mieux les tondre.

L'émission de la monnaie étant dans leurs attributs, c'était tout profit pour eux d'en faire, en y mettant moins de valeur intrinsèque que de valeur signifiée. Ils bénéficiaient net de toute la différence.

Ce facile profit dut entraîner souvent des abus d'émission et des dépréciations proportionnelles. Tout absolu qu'ils étaient, les rois ne pouvaient gouverner la force économique, les lois des échanges et le change.

Les dommages qu'occasionnèrent ces dépréciations mille fois répétées, l'instinct, la force des choses, obligèrent donc les gouvernements, pour donner de la fixité à leurs monnaies, à les garantir contre leur propre rapacité, en les doublant d'une valeur intrinsèque à peu près égale à la valeur signifiée. L'usage de la monnaie d'or et d'argent, valeur intrinsèque au pair de la valeur signifiée, dut nécessairement s'établir.

L'ignorance des lois économiques et la nécessité d'avoir, en l'absence des garanties politiques, des garanties d'un autre ordre contre les émissions monétaires exagérées, ont amené les États européens à enfouir, dans la matière même de leurs monnaies, une valeur égale à la valeur même de ces monnaies tout entière.

Donc, avec des garanties que la connaissance des principes économiques et la puissance de l'opinion publique sur les gouvernements donnent déjà aujourd'hui, toutes les nations civilisées peuvent retirer de leurs monnaies la valeur intrinsèque des matières avec lesquelles elles sont confectionnées.

La France aurait à elle seule de deux à trois milliards à y gagner net.

C'est, dit M. Chitti, en exprimant ces idées dans une brochure très-lucide, comme si nos pères avaient fabriqué les roues des voitures en or et en argent, et qu'on apprit aujourd'hui seulement à les faire, meilleures et plus légères, en y employant du bois. Les voitures circuleraient mieux avec des roues en bois et l'on gagnerait, en reprenant l'or et l'argent des anciennes roues, la différence du prix des matières.

En conséquence, si un chapitre de la Constitution, — article qui serait aujourd'hui respecté, parce que les conséquences forcées de sa violation sont connues, et nuiraient à tout le monde, — si, dis-je, un chapitre de la Constitution disposait :

« Le gouvernement remplacera la monnaie d'or et d'argent par de la monnaie de papier.

» A mesure du retrait des pièces métalliques, il émettra des pièces de 25 centimes, de 1 franc, de 5 francs et de 20 francs, en quantité telle que le franc de papier ne descende pas au-dessous de la valeur actuelle du franc d'argent.

» Quand l'accroissement des transactions amènera le besoin d'une quantité de monnaies plus grande que celle en circulation, ce qui sera rendu sensible par l'accroissement de la valeur relative du franc de papier, il ne pourra être procédé à une nouvelle émission destinée à rétablir l'équilibre, qu'après l'avoir fait annoncer six mois d'avance dans toutes les communes.

» En aucun cas une émission ne pourra être faite du gré du pouvoir exécutif et sans avoir été réglée par une loi spéciale. »

Si, après une discussion qui aurait parfaitement élucidé les principes, on les consacrait par un tel article de la loi fondamentale, rien ne serait plus simple dès aujourd'hui, que le remplacement, de la monnaie d'or et d'argent par la monnaie de papier.

Je n'entre pas dans les détails de l'opération qui ne durerait pas plus d'un an dans l'état actuel des choses (1). Il me suffit d'avoir posé clairement le principe. Ce remplacement, en effet, n'est nullement nécessairement à notre sys-

---

(1) Voir la brochure de M. Chitti déjà citée.

tème de Crédit. On peut laisser dormir ce préjugé qui nous coûte de deux à trois milliards d'entretien. D'ailleurs, lorsque nos Crédits marcheront, qu'ils auront partout généralisé l'usage du papier, rien ne sera plus facile que de faire l'économie en question. La monnaie proprement dite, la monnaie d'appoint, la monnaie d'État, pourra, en se transformant, venir couronner le nouveau système de circulation des valeurs.

#### UN PROPRIÉTAIRE.

Cela est si vrai, que plusieurs pays du Nord, qui sont loin d'offrir encore toutes les garanties que nous donnent en France l'état des lumières et les inébranlables conquêtes fondamentales de la liberté politique, font emploi déjà de monnaie de papier avec avantage. En Suède, il y a des pièces de papier descendant jusqu'à la valeur de 33 centimes. Cela se soutient parfaitement et circule très-bien. Il est évident qu'une fois garanties contre les émissions surabondantes, rien ne saurait porter atteinte à ces valeurs.

#### UN NÉGOCIANT.

J'ai vu mieux que cela. Je reviens de Belgique. J'étais il y a quelques jours à Laroche, petite ville tout-à-fait villageoise, perdue au bord de l'Ourte, dans une vallée des Ardennes,—à cinq lieues de Saint-Hubert où l'on guérit de la rage avec la sainte étoile.

J'avais eu grand soin, en partant pour ma tournée des montagnes, de changer à Bruxelles mon papier contre de l'or. L'or, me disais-je, a cours partout. J'avais pris des guillaumes, or hollandais, le meilleurs du monde avec l'or d'Espagne. Les guillaumes sont d'ailleurs la monnaie d'or la plus répandue en Belgique.

C'était le 18 juin. On venait d'apprendre par un journal et par le receveur que le gouvernement belge ne recevrait plus les guillaumes (10 florins, 21 francs 16 centimes) que

pour 21 francs 74 centimes, soit 45 centimes de perte.

Hé bien ! messieurs, savez-vous ce qui m'est arrivé ?

On n'a pas voulu de mes guillaumes à Laroche.

— Donnez-nous, me disait-on, des billets de banque belges, français, anglais, si vous voulez ; mais des guillaumes, nous n'en voulons pas ?

— Vous savez cependant que l'or de Hollande est excellent. La pièce vaudra toujours sa valeur en or.

— Sans doute ; mais donnez-nous des billets de banque. Vous en avez (j'en avais effectivement et fort heureusement conservés).

— Mais quelle valeur ont donc pour vous les billets de banque ? ils ne valent que parce qu'ils sont gagés par des valeurs d'argent et de cet or que vous refusez.

— Ça n'y fait rien. Donnez-nous des billets de banque.

— Prenez mes guillaumes pour ce qu'il vous plaira les taxer. Je consens à une diminution plus grande que la dépréciation officielle.

— Non. Aujourd'hui cela perd 45 centimes. Demain ce sera peut-être plus. Après-demain plus encore. On ne sait pas où cela peut s'arrêter.

— Mais, que diable ! ça ne descendra pas plus bas que la valeur en or du guillaume, encore une fois.

— La valeur en or ! la valeur en or ! Et qui nous garantit la valeur de l'or ? Prenez-vous la Californie pour une poire tapée ? *Est-ce qu'on sait ce que va devenir l'or.*

— Mais vos billets de banque, donc ? Savez-vous seulement sur quelles garanties ils reposent. Votre Banque de Belgique.....

— Nous ne connaissons pas le fond de cela, sans doute, mais *nous savons que c'est réglé.* Voilà tout. Ça roule, et on ne perdra rien là-dessus. *C'est réglé.*

Force me fut bien de rengainer mon or et de dégainer

mon papier. Je n'y tenais pas, bien entendu; mais j'avais voulu pousser l'expérience jusqu'au bout.

Tous les détenteurs de guillaumes avaient la panique, et couraient après les chiffons de la banque belge.

Voilà l'anecdote. Je la certifie. C'est tout récent. Elle m'a paru valoir la peine d'être écoutée.

#### LE SOCIALISTE.

Je le crois certes bien ! Toute l'histoire du détronement monétaire de l'or et de l'argent, et de l'avènement du papier, c'est-à-dire le passé et l'avenir financier s'y trouvent : *L'or? sait-on ce que cela peut devenir? Le papier? c'est réglé.* Ces deux mots, en effet, résument tout.

#### LE PÈRE GIROD.

Si l'on envoyait monsieur Thiers, monsieur Léon Faucher et tous les Burgraves, comment que v'-z-appellez ça, à La-roche, en Belgique, pour leur apprendre, hein ?

#### UN PROPRIÉTAIRE.

Je pense qu'il serait bon que la Réforme du Crédit se fit promptement, sans quoi ces messieurs courraient quelque risque d'être envoyés plus loin.

#### LE SOCIALISTE.

Citoyens, j'ai fini. J'ai plus que fini; car il n'était pas dans mon intention de vous parler de la Réforme monétaire. Le Crédit seul était dans mon programme; mais, comme nous l'avons vu, toutes les bonnes choses se tiennent, toutes les réformes s'enchaînent. Amenez-en une, et toutes celles qui sont mûres viennent à la suite.

Voici mon résumé résumant et final.

Affranchissement de la Propriété;

Réduction extrême du taux du capital circulant ;

Abondance de valeurs soutenues par la rente normale qu'elles produisent ;

Faculté de se ruiner soi-même, mais impossibilité de ruiner, de compromettre en quoi que ce soit les tiers ;

Abolition définitive des faillites et banqueroutes, de la spéculation, de l'accaparement, de l'agiotage, etc. ;

Abolition de l'impôt énorme payé au Parasitisme des intermédiaires ;

Fin des fourberies commerciales : Industrie et Commerce véridiques ;

Équilibre général de la Production et de la Consommation ;

Réforme des Assurances, et, si l'on veut, de l'Impôt et du Système monétaire avec un bénéfice de deux à trois milliards sur ce dernier point seulement ;

Accroissement indéfini de l'activité nationale, haussement du prix de la main-d'œuvre, retour des parasites et improductifs intermédiaires à la Production ;

Enfin, constitution de la Solidarité générale et entrée en voie d'organisation libre du Travail, de l'Association volontaire du Capital avec le Travail et le Talent.

Voilà, en gros, ce que je vous présente. Je ne vous avais pas tant promis.

Un seule observation, maintenant.

Je vous ai dit que je m'étudierais à ne rien vous proposer que d'éprouvé, de sanctionné par l'expérience, de conforme à la bonne pratique des affaires.

Reprenez tous les points du Système et vous verrez que j'ai combiné, généralisé et unitarisé des choses toutes sanctionnées par la pratique, et toutes excellentes quand elles ont été bien appliquées.

Je n'ai rien créé, rien inventé du tout. J'ai seulement réuni et arrangé des matériaux éprouvés et solides.

**UN PROPRIÉTAIRE.**

Je demande la parole.

**LE SOCIALISTE.**

Vous l'avez.

**LE PROPRIÉTAIRE.**

Messieurs, l'assemblée comprendra, elle sera unanime à comprendre qu'elle ne peut se séparer sans voter des remerciements à l'homme qui, avec une si grande clarté, une rigueur.....

**LE SOCIALISTE.**

Permettez-moi de vous interrompre. Tenez, nous nous séparerons bien sans compliments. Le meilleur de tout serait l'exécution des projets que nous venons de débattre. Et puis, j'ai aposté dans un coin de la salle un sténographe, parce que je veux publier nos séances. Si vous me faisiez voter des compliments, on dirait peut-être que c'est moi qui vous ai soufflé.

**UN NÉGOCIANT.**

Hé bien ! moi, je ne ferai pas de compliments à M. Considérant ; je lui ferai au contraire un reproche.

Je lui demanderai comment il se peut qu'ayant de pareilles idées, des vues aussi claires, aussi puissantes, aussi fécondes et la faculté de les bien exprimer, il ait été pendant un an, Représentant du Peuple à la Constituante, — je ne parle pas de la Législative, il n'y est pas resté assez long-temps, — que pendant toute une année, dis-je, qu'il a été Représentant, il n'ait pas fait, de ces idées, l'objet d'un développement de tribune et de propositions à l'Assemblée ?

Voilà mon reproche. Il est fondé.

L'ASSEMBLÉE.

Ah ! certainement ! En entrant dans ces voies, la Constituante eût pacifié les esprits, mis la République hors de toute attaque et *constitué* véritablement l'Ordre Nouveau.

LE SOCIALISTE.

Allons, voilà un reproche qui est du moins doublé de velours, et je pourrais convenir qu'il aurait quelque fondement, si, malheureusement, il ne lui manquait tout juste que la base.

J'ai exposé et proposé mes *Quatre Crédits*, et beaucoup mieux que cela encore, dans un discours très-développé à l'Assemblée constituante.

L'ASSEMBLÉE.

Comment donc ? et quand cela ? Nous n'en avons rien su. C'est donc dans une séance secrète.

LE SOCIALISTE.

Le 14 avril 1849, de deux heures à cinq heures de relevée, en séance publique et par un très-beau soleil.

L'ASSEMBLÉE.

Voilà qui est fort ! Les journaux n'en ont rien dit, l'Assemblée n'y a pas donné suite. Expliquez-nous cela.

LE SOCIALISTE.

Voici.

Le département du Loiret, en mai 1848, m'a honoré d'un mandat pour la Constituante.

La Révolution de février avait fait éclater la question sociale comme une bombe.

Les Représentants du blanc le plus pur ou du bleu le plus déteint eux-mêmes, s'étaient fait nommer en s'en-

rouant à force de crier que la glorieuse Révolution de 1848 n'était pas seulement une Révolution politique, mais encore et surtout une Révolution sociale. Par habitude ils répétaient encore cela, dans les premiers temps, en commençant chacun de leurs discours à l'Assemblée.

J'étais un peu connu pour avoir depuis vingt ans travaillé à répandre les idées sociales. On voulait bien admettre assez généralement que j'étais un honnête homme, et que je ne manquais pas d'une certaine facilité pour exprimer mes idées.

Il était donc naturel de supposer qu'arrivé à la Constituante en compagnie de plusieurs autres Socialistes, connus aussi, on y aurait un désir sérieux de nous entendre, de nous faire exposer nos idées, de les discuter, d'en tirer le bon grain social qu'elles pouvaient contenir, ou tout ou au moins de les réfuter régulièrement et sérieusement si elles n'étaient qu'erreurs.

#### LE CHOEUR.

Sans doute. Ce ne devait pas être seulement un désir naturel, c'était encore un devoir. Les électeurs n'avaient nommé les Socialistes que pour que leurs idées fussent discutées au grand jour, au jour officiel de la tribune nationale.

#### LE SOCIALISTE.

Hé bien ! je ne fus pas trois quarts d'heure au milieu des chers collègues qui avaient tant becqueté et caqueté la question sociale, la Révolution sociale, le Nouvel Ordre social, que je crus être bien convaincu d'un fait, c'est que je me trouvais au beau milieu d'une Assemblée de geais, de pies, de perroquets de toutes les couleurs, d'oiseaux parlants de tous les plumages. Sur neuf cents que nous étions là, perchés sur tous les bancs, il y en avait bien en effet huit

huit cents qui avaient répété question sociale , révolution sociale , organisation du crédit , organisation du travail et tous les mots que la révolution avait amenés, juste comme les oiseaux parlants disent : « *coco ; bonjour, papa ; Jacot, mon fils.....* » et toutes les gentillesse qu'il plaît à leurs maîtres de leur apprendre.

Mieux nue cela, ces huit cents réformateurs de la société détestaient au fond , à différents degrés , le Socialisme et tout son bagage. Leur plus cher désir était d'étouffer ou d'écraser toute idée de réforme sociale, enfin , de s'en débarrasser de quelque façon sommaire et expéditive..... Mais je vous ennuie à vous conter ces détails.

#### LE CHOEUR.

Pas du tout. Parlez. Vous nous intéressez fort. C'est de l'histoire. Il est bon que nous puissions juger nos mandataires. Allez toujours.

#### LE SOCIALISTE.

Mes confrères en Socialisme avaient reconnu aussi facilement les dispositions de l'Assemblée ; Proudhon attaqua comme un taureau de combat , à grands coups de cornes et de paradoxes anarchiques. C'est son goût. Il fournit ainsi aux ennemis de toute espèce de Socialisme un prétexte qui fut immédiatement exploité par les *sauveurs*. Cela gâtait encore les affaires. Pierre Leroux , au contraire, leur fit de la fraternité, du sentiment apostolique, invoqua les instincts larges et généreux , philosophiques, chrétiens. On l'écouta un moment par curiosité, puis on se moqua de lui.

Entretemps, comme j'avais conscience de la valeur des idées que je portais, que je tenais pour un dépôt sacré dont j'avais charge et devais compte, n'étant d'ailleurs pas pressé de parler, je résolus d'attendre.

En ne faisant pas de fracas, en montrant par-ci par-là du bon sens et de la raison, en causant de mes idées avec les uns et les autres, en les y accoutumant et me faisant répéter par mes collègues eux-mêmes : « Hé bien ! apportez-nous ces vues à la tribune, » je me ménageais évidemment les moins mauvaises chances.

Je laissai faire la Constitution et toutes les belles choses sans les interrompre.

Enfin, quand je crus avoir gagné une certaine confiance, quand on m'eut bien dit et redit de tous côtés, à propos d'idées plus avancées et plus décisives encore que celles dont nous nous sommes occupés ici : « Je suis prêt à voter » des fonds pour des expériences. Des expériences ! ce n'est pas dangereux, et cela peut être fort utile ! Apportez-nous vos idées. » Quand les esprits me parurent aussi bien disposés que possible pour mes conversations privées, par mon silence officiel, par ma réserve publique, je demandai jour pour adresser des interpellations au gouvernement.

Le gouvernement ne perdait pas une occasion d'effrayer l'Assemblée par l'invocation « des dangers dont le Socialisme menaçait la Société, » je demandai à l'interpeller « sur les moyens qu'il avait pour préserver la Société de ces dangers, » annonçant que je prendrais occasion de là pour en offrir, moi, d'infaillibles.

Mes interpellations furent mises à l'ordre du jour le 44 avril 1849.

Je ne suis pas orgueilleux, c'est pourquoi je ne suis pas modeste. Aussi vous exprimé-je fort simplement mon opinion, en disant que ce que j'apportai à la tribune de la Constituante le 44 avril 1849 était au moins, pour la forme, au niveau de ce que cette Assemblée avait entendu de mieux.

Quant au fond, ce discours où, pour la première fois

officiellement, l'état de la Société moderne a été régulièrement et scientifiquement exposé, un système rationnel de Crédit universel décrit, et l'introduction du PRINCIPE EXPÉRIMENTAL dans le domaine des questions sociales proposées, ce discours, dis-je, pour ces trois motifs, surtout pour le premier et le dernier, est la seule chose qui restera de la Constituante de 1848. Je ne mâche pas trop, comme vous voyez, ma façon de penser.

Le système des quatre Crédits y était intégralement exposé. C'était la partie la moins importante et la moins utile de mon discours.

Il se terminait par quatre Propositions, deux relatives au Crédit, suffisant à son organisation; deux relatives à l'introduction du principe expérimental dans les matières révolutionnaires, unissant désormais par le mariage le plus fécond, la Stabilité et le Progrès dans les sociétés humaines. Voilà.

#### LE PÈRE GIROD.

Voilà ! eh bien !

#### LE SOCIALISTE.

Hé bien ! monsieur Girod, on m'a interrompu fort aimablement dès les premiers mots. Quelques pies noires et blanches et quelques geais bleus voulaient même que l'on m'interdît la parole. Le *Moniteur* n'a consigné qu'une partie de leurs intelligentes gentillesses; les perroquets ont caqueté, bâillé, mordu leur perchoir, dormi; les plus polis allaient à la buvette. La majorité rouge m'a seule écouté, et mes quatre propositions ont été enterrées.

Cependant, j'avais pris date. Le grain était en terre, et je me proposais, à la Législative, de travailler à l'en faire sortir; mais c'est moi que cette blanche Assemblée a fait

sortir. J'y eusse encore perdu mon latin, car la Législative, comme vous savez, est encore plus anti-sociale que n'était la Constituante.

#### CHOEUR DES PROPRIÉTAIRES.

Mais pourquoi donc repoussent-ils tous même l'organisation du Crédit? C'est nous qui les avons nommés, hélas ! Qu'est-ce que le Crédit peut leur faire craindre ?

#### LE SOCIALISTE.

D'abord ils sont ignorants.

En second lieu ils sont effarouchés.

En troisième lieu, ils tiennent beaucoup à entretenir une sainte horreur contre le Socialisme, c'est leur seule planche de salut, leur seul lien.

Que deviendrait le grand parti de l'ordre si tous ses éléments, qui se détestent cordialement les uns les autres, n'avaient pas la peur du Socialisme à exploiter pour maintenir leur union factice ?

En quatrième lieu, et c'est ici la plus grande raison, le Crédit organisé désarçonne la Financierie, la Juiverie, la Boursicoterie, et bat à vauderote les saintes phalanges de l'Usure.

.....  
.....  
.....

.....  
.....  
.....  
Les Burgraves sont très-pieux, ils n'ont rien à refuser aux prêtres du Veau d'or, qui est le Dieu nouveau, le Dieu du jour, le Souverain seigneur de toutes choses. Leur fonction est de parler. Ils sont toujours, à l'Assemblée et dans les Conseils, les Verbes du dieu métallique, et les bandes de la majorité anti-sociale se rallient toujours à leur voix quand il s'agit d'écraser quelque chose de bon, de fécond,

dès que cela sent de près ou de loin la réforme, les principes démocratiques, le Socialisme.

Les Assemblées représentatives ne sont guère que des moulins à paroles creuses, des nids d'intrigues, des planches où l'on n'écoute et n'applaudit que ce qui amuse ou passionne, où l'on joue les comédies les plus incroyables, où les gens d'esprit eux-mêmes deviennent souvent des imbéciles, les pigeons des vipères, et les tendres agneaux de fort jolis petits loups enragés. Voilà ce que sont, sauf bien rares exceptions, les Assemblées représentatives.

.....  
.....  
.....  
.....

.....

.....  
.....

.....

..... Qu'ont fait vos Assemblées depuis trente-cinq ans? Applatissement, vanité, lâchetés, petites colères, intrigues, impuissance, n'est-ce pas le résumé de leur histoire?

Tout est à faire pour le peuple. Avec les moyens dont la science et l'industrie l'ont dotée, la Société devrait marcher à la vapeur, tous ses membres nager dans l'abondance et la lumière. Voyez où nous en sommes! voyez ce qui a été fait par les Assemblées pour le peuple. Rien, rien, rien! A moins que l'on ne compte les lois de compression, de rancune, les violences et toutes les sottises. Jugez l'arbre à ses fruits.

**LE PÈRE GIROD.**

Ah ça, monsieur le Socialiste, vous qui n'avez ensei-

gné tant de bons procédés, est-ce que vous ne sachiez aucune ruse contre. . . . .

**LE SOCIALISTE.**

Si fait. Je sais deux ruses.

La première consisterait à établir la Liberté et la Vérité électorale. Ce serait un peu long à dire ici, mais vous pourriez vous renseigner à ce sujet, en lisant une lettre que j'ai adressée en 1846 à la Constituante du canton de Genève. J'y démontre mathématiquement que, dans les systèmes vraiment barbares qui ont servi jusqu'ici à composer les Assemblées politiques, les représentants, élus même à la majorité absolue, ne représentent pas le moins du monde le corps électoral; à telle enseigne qu'en supposant trois, quatre, cinq grandes catégories de l'opinion publique, il pourra parfaitement arriver, avec ce système, que l'opinion la plus nombreuse dans le corps électoral n'eût pas un seul Représentant à l'Assemblée. Puis j'ai montré quel procédé de votation il faut suivre pour que l'Assemblée soit la représentation réelle, exacte, mathématiquement juste du Corps électoral.

Mais j'ai une autre ruse plus simple encore; seulement je ne sais si je dois vous la dire. Je vous ferai pousser les hauts cris.

**L'ASSEMBLÉE.**

Dites toujours, nous vous entendons avec plaisir. Nous sommes en train de vous bien comprendre. Vous n'êtes pas ici à la Constituante, encore moins à la Législative.

**LE SOCIALISTE.**

Vous m'encouragez. Alors, ma foi, j'ouvre la cage à l'oiseau.

Ma seconde ruse, comme dit le citoyen Girod, pour gué-

rir le pays. . . . . des Assemblées souveraines, consiste tout simplement à s'en passer..... Voilà l'oiseau parti !

**LE CHOEUR.**

Se passer d'Assemblée ! en République ? mais vous voulez donc un Président absolu ou nous ramener à la Monarchie despotique ?

**LE SOCIALISTE.**

Je ne veux vous rendre ni la monarchie absolue, ni la marmite constitutionnelle ; et loin de vous offrir un Président autocrate, je ne veux pas le moindre petit président, fût-ce M. Thiers, qui est le minuscule de nos hommes éminents. De Président, je n'en veux sous aucune espèce ou apparence,

**LE CHOEUR (à part).**

Il ne veut donc pas de gouvernement ! Serait-ce ici une corde de folie ? N'importe. Tout ce qu'il nous a dit jusqu'ici est parfaitement sensé. S'il déraisonne sur un point, nous ne ferons pas moins notre profit du reste. (*Haut.*) Vous ne voulez donc pas de gouvernement ?

**LE SOCIALISTE (riant).**

J'ai entendu votre *à part*. Vous me croyez déjà fou. Voyez à combien peu cela tient. Vous venez d'avoir pendant trois longues séances la mesure de mon bon sens. Vous m'avez trouvé une raison d'assez bon aloi.

Depuis vingt ou trente ans que nous rabâchons Crédit, la question est préparée. Vous vous attendiez à quelque chose et vous n'avez pas été trop scandalisés de mes solutions, au contraire.

Ce dont je vous parle maintenant est plus nouveau. Cela vous surprend ; vous n'y êtes pas faits. Et parce que cette

idée-ci n'est pas encore cuite, accommodée, et que vous n'en avez pas encore goûté, vite celui qui la présente est suspect de quelque bon petit dérangement de cervelle.

Voilà les hommes.

Les cuisses de grenouilles bien préparées font un mets des plus délicats. Est-ce vrai?

**LE CHOEUR.**

C'est vrai.

**LE SOCIALISTE.**

Quand l'armée française est allée en Hollande, je crois, ou en Silésie.....

**LE PÈRE GIROD.**

C'étaient bien en Hollande. J'vous voyons venir.

**LE SOCIALISTE.**

On n'y avait pas eu jusque-là l'idée de manger des grenouilles. On les tenait pour bêtes immondes, chair empoisonnée, donnant la mort. Nos soldats en firent des razzias. Les fossés en étaient pleins. Que dirent les paysans? Que les Français étaient des fous, de stupides sauvages, qu'ils allaient tous *crever*. Dans leur horreur, ils jurèrent de jeter à l'eau leurs marmites, souillées par la coction de ces crapauds.

Le ragoût, cependant, leur parut bientôt moins abominable tournure; puis, comme les Français se portaient fort bien en en mangeant tous les jours, on s'y fit, on en gouta, et maintenant, on mange là-bà des grenouilles comme en France.

Voilà l'histoire à la première vue d'une idée quelconque; les hommes sont toujours des paysans hollandais.

Hé bien! vous mangerez quelque jour des grenouilles, entendez-vous, et jusque-là, tant pis pour vous.

**LE PÈRE GIROD** (*avec feu*).

Nom d'un nom ! C'était pas le père Girod qui rebou-  
leint. Je vous de confiance. Avec vous, je mangerions des  
crapauds. (*On rit.*)

**LE SOCIALISTE.**

Vous tombez dans un autre excès, citoyen Girod. Les  
crapauds ne valent pas le diable, et en fait d'idées nou-  
velles, il y a plus de crapauds que de grenouilles. Il faut  
voir, examiner, tâter, et, au besoin, quand le ragoût n'a  
pas mauvaise apparence, y goûter. Je n'interdis pas les  
précautions, au contraire.

**LE PÈRE GIROD.**

Dam ! voyez-vous, c'est que j' sommes vot' pays, moi.  
Vous êtes de Salins, j' sommes de Marnoz. Ça se touche.  
J'ons eu l'honneur de connaître monsieur votre père. Quel  
brave homme ! J' vous ons vu tout petit, et maintenant  
vous m'en remontez. J' marchons avec vous, nom d'un  
nom ! Ça ne peut mal, et en avant ! J'y étions, moi, en  
Hollande, et j' fûmes des premiers à y taper les grenouilles  
à la coquille. En' passerons d'Assemblées et de Président  
et de tremblement. Dites-nous seulement comment fallient  
s'y prendre.

**LE SOCIALISTE.**

Il faut que le peuple se gouverne et fasse ses lois lui-  
même.

**LE CHOEUR.**

Ce serait fort bien, assurément, si c'était possible ; mais  
ce n'est pas possible.

**LE SOCIALISTE.**

Toujours pas possible !

Croyez-vous donc avant-hier si facilement possible de faire tomber à 1 1/2 ou 2 p. 100 le taux de l'intérêt, et de créer 60, 80, 100 milliards de bonnes valeurs de circulation en France ?

**LE CHOEUR.**

Il est vrai que nous ne le croyions guère.

**LE SOCIALISTE.**

Vous ne le croyiez pas du tout. Mais, voyons.  
En république démocratique, qui est le Souverain ?

**LE CHOEUR.**

C'est le Peuple.

**LE SOCIALISTE.**

C'est le Peuple, très-bien. Le Peuple universel.

Quel est l'attribut du Souverain ? La Souveraineté consisterait-elle, par hasard, à agir un jour, dans un cercle étroit, tracé, limité, où le Peuple souverain a été ENFERMÉ par les décisions de neuf cents constituants, et à dormir ensuite pendant trois ans, pour ne se réveiller que pendant un jour, se trouver pris dans un cercle plus étroit, se rendormir, et ainsi de suite ?

Est-ce là faire acte de souveraineté ?

**LE CHOEUR.**

Nous convenons bien que ce n'est point là faire acte de Souveraineté.

**LE SOCIALISTE.**

La Souveraineté du Peuple n'est donc encore qu'une abstraction, un mot en l'air, une mystification.

Le Peuple est Souverain. Très-bien. Mais le voici obligé de déléguer sa Souveraineté à des mandataires.

Ces mandataires, il ne les connaît généralement pas ; ceux-ci ne lui reconnaissent pas même le droit de leur spécifier son opinion. Ils deviennent ses maîtres absolus. Ils font les lois et gouvernent suivant leurs passions, leurs préjugés, leurs petits intérêts et leurs caprices. Ce serait bien merveille qu'ils le servissent ! Aussi les décisions de ces mandataires sont-elles généralement tout l'opposé de ce que veulent ceux qui leur ont donné procuration.

Voilà la Souveraineté du Peuple !

**LE PÈRE GIROD.**

De la bêtise, quoi !

**LE CHOEUR.**

Le père Girod a peut-être dit le mot. Mais comment faire ?

**LE SOCIALISTE.**

Faire faire tout simplement les lois par le Peuple.

**LE CHOEUR.**

Par le Peuple, directement !

**LE SOCIALISTE.**

Directement.

Le Peuple, réuni en Assemblées primaires, et formant des sections là où la dissémination des populations l'exige, discute et vote les lois.

Voilà toute l'affaire.

Un règlement fixe les conditions de la prise en considération des questions. On ne vote que sur des principes. Les principes adoptés, un ministère élu par le peuple rédige la loi en conséquence.

Je suppose qu'il s'agisse de la question qui nous a occupés pendant deux séances.

Elle a été discutée et vulgarisée par la presse. Cent mille,

deux cent mille signatures, le chiffre qu'on voudra fixer, en ont demandé la prise en considération, qui est de droit à ce chiffre, ou bien les ministres du Peuple en ont pris l'initiative eux-mêmes.

La possibilité, ou du moins la facilité de l'organisation du Crédit foncier, qui est la base, exige la réforme hypothécaire.

La réforme hypothécaire, dans son rapport avec le Crédit, c'est la publicité absolue de la propriété et la spécialisation des hypothèques. La question se pose ainsi :

1° Le Peuple est-il d'avis qu'il ne doit exister d'hypothèques et de privilèges occultes, faisant loi pour les tiers, sous aucun prétexte ?

Les Assemblées primaires et les sections discutent la question déjà spécialement élucidée par la presse sur toute la surface du pays pendant les quinze jours ou le mois qui séparent la discussion et la mise à l'ordre du jour. Il vote.

Deuxième question. Admettra-t-on contre les tiers des hypothèques générales, ou exigera-t-on la spécialité ? — Discussion, vote.

Troisième question. En cas de suppression de l'action des privilèges ou hypothèques légales, non inscrites contre les tiers, convient-il de donner à la société, représentée par les administrations locales, la tutelle des biens des mineurs. — Discussion, vote.

Il est hors de doute que le vote serait affirmatif sur ces trois points.

Le peuple aurait décrété la *publicité* et la *spécialisation* des hypothèques, et donné à la société la tutelle *des biens* des mineurs.

La loi nouvelle règlera-t-elle immédiatement les hypothèques antérieures, et dans quel délai ? Deux mois, trois

mois après la promulgation de la loi nouvelle? — Un vote résoud encore cette question.

Les voix recueillies sur chaque question et proclamées publiquement dans chaque réunion, sont publiquement aussi centralisées au chef-lieu d'arrondissement; les chiffres d'arrondissement centralisés aux chefs-lieux de département, et enfin totalisés à Paris.

Le ministère, les principes votés par le Peuple, rédige la loi.

**QUELQU'UN.**

Mais si la rédaction engage un principe important qui n'ait pas été voté ?

**LE SOCIALISTE.**

On explique la chose et l'on fait voter sur ce principe.

**UN AUTRE.**

Qui est juge de la gravité du principe ?

**LE SOCIALISTE.**

Le ministère, sous sa responsabilité et sous la surveillance du Peuple universel, trop intéressé à ce que l'on ne lui change pas son enfant en nourrice pour tolérer cela.

**TROISIÈME VOIX.**

Comment s'exercerait cette surveillance ?

**LE SOCIALISTE.**

Tout naturellement. Elle se manifesterait par le procédé ordinaire, une demande de prise en considération d'une question tranchée légèrement par le ministère.

**QUATRIÈME VOIX.**

On n'en finirait pas. Les adversaires du vote émis susciteraient questions sur questions.

LE SOCIALISTE.

Ce sont là des misères. L'expérience montrerait vite quel chiffre de voix il faudrait exiger pour qu'une question fût sérieuse, et on élèverait, s'il le fallait, le chiffre primitif.

D'ailleurs, une considération doit ici dominer.

Tout est changé.

Nous n'avons plus de gouvernement **EXTÉRIEUR A LA SOCIÉTÉ**.

L'État, c'est bien maintenant, et désormais, tout le monde.

Le Ministère élu, responsable et temporaire, fait les affaires de l'intérêt général, qui est devenu le Roi, et qui n'est plus contrecarré par aucun Pouvoir. Il est le Pouvoir lui-même.

Il y aura encore des divisions d'opinion sur les questions, sur les lois à faire, sans doute; mais il n'y aura plus rien de ce que nous connaissons depuis soixante-dix ans, sous le nom de partis politiques, de grandes ou de petites coteries luttant pour s'emparer du gouvernement, imposant aujourd'hui à la France un roi blanc, demain un roi bleuâtre, aujourd'hui un Président tricolore déteint, demain un Monk, et sous ces pavillons monarchiques ou monarchicoïdes, se fabriquant une majorité, et dominant despotiquement le pays avec les trois cents ou les cinq cents voix qui composent cette majorité.

La Constitution, forcée de rendre hommage au principe démocratique, dit : « La Souveraineté réside dans l'**UNIVERSALITÉ DU PEUPLE**. Aucune fraction du peuple ne peut s'en attribuer l'exercice. »

Et puis, par une contradiction risible, elle est tout entière consacrée à organiser l'exercice de la Souveraineté **EN DEHORS DU PEUPLE**, et l'attribue, en fait, non pas à une fraction, mais à une fractioncule du Peuple, à la *cent trente-et-*

*un mille cinquante-sixième* partie du Peuple, à la moitié plus un de sept cents particules, c'est-à-dire à trois cent cinquante-et-une voix sur trente-six millions de citoyens.

#### LE PÈRE GIROD.

Tiens, tiens, tiens, tiens ! voilà du cocasse ! Je n'aurions jamais pensé à cela, tout de même.

#### LE SOCIALISTE.

Quand, pour être les maîtres du pays, il suffit d'être trois cent cinquante-et-un, ou de deux cent vingt à deux cent trente, comme sous Louis-Philippe, on y prend peine ! Vous savez d'ailleurs comment se forment et se conservent, jusqu'à ce qu'une Révolution les démolit, les Majorités parlementaires. M. Thiers les appelait *LE BAGAGE de tous les ministères*. Il connaît la chose.

Ce que je vous offre ici, moi, c'est la RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE, le gouvernement du Peuple par lui-même.

Une fois ce régime en exercice, que deviennent, dites-moi, les vieux partis monarchiques, le légitimisme, l'orléanisme et l'impérialisme sans Empereur ? Anéantis.

Qu'un Peuple soit un jour hors de tutelle, qu'il fasse un jour librement ses affaires lui-même, et c'est fini. L'idée de lui remettre sur le cou le joug d'une tutelle grugeuse quelconque, ne peut plus tenir dans la tête de personne. Nous avons enterré toutes les vieilleries.

Le Peuple fait ses lois. L'Intérêt général gouverne ; s'il se trompe quelquefois, il s'en aperçoit bien vite, et peut toujours réparer ses fautes.

La dignité humaine se dégage enfin du sein du Peuple avec la SPONTANÉITÉ et la LIBERTÉ.

En moins de deux ans, un Peuple comme le Peuple français aura fait son éducation, développé son intelligence et donné à ses frères dans l'Humanité le plus magnifique spec-

tacle de dignité, d'activité synergique et de prospérité qui ait encore été vu sur la terre.

Ce spectacle sera un exemple, et l'imitation de cet exemple, la métamorphose du monde.

#### UNE VOIX.

Mais le Peuple perdra tout son temps à faire les lois.

#### LE SOCIALISTE.

Il y consacrerait deux soirées, quelquefois trois par semaine.

En une séance de trois heures, il voterait plus de principes et conséquemment de lois, qu'une Assemblée législative n'en rédige en six semaines de bavardages stériles.

#### UN FERMIER.

Bien sûr que d'un seul soir nous aurions voté la réforme hypothécaire. Voilà quinze ans que nos Assemblées mettent à ne pas la faire.

#### UN PROPRIÉTAIRE.

Qu'ont-elles fait depuis vingt ans, trente ans, nos assemblées ? Rien du tout.

#### UN NÉGOCIANT.

Rien que des lois de circonstance et de répression, que le système démocratique en action rendrait parfaitement inutiles.

#### LE SOCIALISTE.

Dès que le Peuple universel vote tout, il n'y a plus de danger ; dès que la Souveraineté est réellement exercée par tous, il n'y a plus de révolutions possibles.

Les lois sur la presse, sur l'enseignement et tant d'autres, se feraient en moins d'une séance : suppression des entra-

ves, liberté absolue, sous la seule réserve de la répression des délits caractérisés par la loi.

Pour les fonctions publiques : preuves de capacité faites en concours public, et élections directes des capables en toutes fonctions.

Décentralisation administrative, ou plutôt centralisation bien ordonnée ayant sa base dans les communes, et réglée dans toutes les séries, ou suffrage de tous; système du Phalanstère; gestion des intérêts locaux par les localités elles-mêmes. Tout ce qui est de raison, de bon sens, d'intérêt public et de vraie liberté, serait voté et organisé en moins d'un an.

Quel Peuple ce serait bientôt qu'un Peuple qui ferait ainsi lui-même ses affaires ! Liberté universelle, indissoluble unité, intelligence exercée, instruction contagieuse, activité magnifique ! !

Vous parlez de temps perdu.

Le temps que le Peuple mettrait à faire ses lois serait le mieux employé de sa vie. Une seule bonne loi réglée en une heure lui rapporterait souvent plus que vingt journées de travail.

#### UNE VOIX.

Et les impôts ? ils ne coûtent rien à ceux qui les votent. Aujourd'hui, quand ceux qui les paient auraient à les voter, il y aurait grand risque de n'en avoir plus du tout.

#### UN FERMIER.

Quelle plaisanterie ! on ne voterait plus les impôts scandaleux, les budgets-monstres. Mais qui refuserait de payer les services que l'on se ferait rendre ? Les sinécures disparaîtraient sans doute; les gros appointements pourraient bien être écornés; mais tous les emplois nécessaires seraient payés convenablement. Le Peuple est plutôt généreux que

ladre. Qu'il fasse ses affaires lui-même, il saura bien faire convenablement les choses.

#### LE SOCIALISTE.

D'autant plus que nombre de fonctions qui sont aujourd'hui dans les attributions du pouvoir central, seront localisées et relèveront directement de la Commune, de l'Arrondissement, du Département ou du Bassin territorial érigé en Province.

#### LE CHOEUR.

C'est bien, c'est grand, c'est simple et saisissant. Cependant nous avons peine à nous y faire.

Nous concevons bien que si le régime de **LÉGISLATION DIRECTE** avait fonctionné deux ans, un an, six mois seulement, l'éducation du Peuple serait faite, et le problème politique à jamais résolu..... mais la transition..... c'est obscur..... c'est l'inconnu..... Peut-on s'exposer.....

#### LE SOCIALISTE.

Tenez, je vous confesse que j'ai passé par tous vos doutes, par toutes vos objections, et de ma part c'était moins excusable.

Mon ami Rittinghausen, un des membres les plus distingués de la première Assemblée nationale allemande, — je le connaissais à peine alors, — me dit un jour :

« — Monsieur Considerant, vous êtes phalanstérien ?

— Je ne m'en défends pas.

— Ni moi non plus. Je veux ce que vous voulez; j'ai lu Fourier. Nous nous accorderons fort bien là-dessus; mais comment se fait-il que voulant, dans le Phalanstère, la participation directe de tous aux affaires, plus de gouvernement extérieur à la société, la Société se gouvernant elle-même, vous ne soyez pas dès maintenant partisan de

la Législation directe. C'est le seul moyen de sortir des pétrins politiques où l'Europe est empâtée. C'est votre système, c'est le procédé phalanstérien....

— Ah, mais ! fis-je, dans le Phalanstère, cela va tout seul ; les intérêts convergent et s'accordent ; tous les hommes sont instruits. Aujourd'hui.....

— Aujourd'hui ! dites-moi d'abord s'il se peut quelque chose de pire que nos Assemblées souveraines.

— Non ! J'en suis d'accord. Nos Assemblées représentatives ne représentent rien. Je lui expliquai mon système de l'élection véridique.

— Fort bien ! ce serait cent fois mieux que ce que nous avons. Mais pourquoi pas d'emblée la Législation directe, l'exercice de la Souveraineté du Peuple par le Peuple ?

Je lui fis toutes les objections que vous me faites et que vous me pourriez faire. Et puis, y pensant, y réfléchissant, y revenant, je finis par reconnaître qu'il n'y avait rien de mieux, rien de plus simple, rien de plus heureux et de plus facile que la Législation directe.

J'avais déjà commis un péché pareil. Tout se règle au Phalanstère par le suffrage universel. Ce néanmoins, avant Février, j'en conviens, je n'étais guère partisan, pour le temps présent, du suffrage universel qu'à deux degrés.

*Je manquais de confiance* dans le génie du Peuple et de l'Humanité.

Je tenais encore, par un coin, au Doctrinarisme, à l'Aristocratie de l'instruction, qui ne vaut pas la Démocratie de l'intérêt général et du bon sens.

Le suffrage universel, dans les conditions absurdes où on le fait jouer, peut s'égarer sur des noms d'hommes, mais encore s'éclaire-t-il ; et tout imparfait que nous l'avions avant qu'on ne nous en eût encore confisqué la moitié, c'était un excellent et rapide instrument d'instruction politique et sociale pour le Peuple.

Je ne tardai pas à voir que la Législation directe, le règlement direct des choses par le Suffrage universel, serait bien plus exempt d'erreurs, et aurait cent fois plus d'avantages de toutes sortes encore, que l'application de ce Suffrage aux choix représentatifs. On se trompe sur un homme qu'on ne connaît pas et qui vous trompe; on se trompe beaucoup moins sur un principe, sur un droit, sur un sentiment, ou sur son intérêt.

Beaucoup de démocrates allemands, sur l'initiative de Rittinghausen, professent déjà cette grande opinion. C'est la formule de la République démocratique et la voie sûre, large, plane, qui mène à la République..... universelle. J'y plante mon pavillon. Réfléchissez-y. Vous y reviendrez.

La Législation directe est le procédé vrai, le procédé de la nature.

Voyez les Peaux rouges d'Amérique. Obéiraient-ils à des décisions auxquelles ils n'auraient pas directement pris part ?

#### LE MARQUIS DE BRIC-A-BRAC.

Pour le coup, c'est trop fort? Vous voyez bien que vous tuez votre idée vous-même! Vous nous proposez la Législation des sauvages. Quel progrès! Nous allons, n'est-ce pas, revenir à l'état sauvage? Je me suis rendu à vos procédés de Crédit. Au moins cela c'est de la civilisation perfectionnée; mais, si vous le permettez, nous ne vous suivrons pas, maintenant, chez les sauvages.

#### LE SOCIALISTE.

Monsieur de Bric-à-Brac, vous avez vu à Paris les Ioways et les Ojibbeways ?

#### LE MARQUIS.

Je les ai vus.

**LE SOCIALISTE.**

Sont-ils d'une race supérieure à la nôtre?

**LE MARQUIS.**

Les naturalistes soutiendraient plutôt le contraire.

**LE SOCIALISTE.**

Avez-vous trouvé qu'ils ressemblaient beaucoup à nos paysans ?

**LE MARQUIS.**

Ah ! non, certes ; ils avaient un air fier, noble, vraiment distingué, une dignité, pour dire le mot, que l'on trouve peu dans nos campagnes, voire dans nos villes.

**LE SOCIALISTE.**

Hé bien ! monsieur de Bric-à-Brac, savez-vous pourquoi cette différence à leur avantage ?

**LE MARQUIS.**

Non ! je ne sais pas... on ne peut pas savoir pourquoi....

**LE SOCIALISTE.**

Au contraire, on peut parfaitement le savoir, et je vais vous le dire.

Voici des hommes d'une race certainement inférieure la nôtre, à la race caucasique.

Ils sont à l'état de société le plus arriéré. Ni arts, ni sciences, ni industrie ; dénûment, misère : ils en sont là.

Cependant le *signe de l'intelligence* brille sur leurs figures, la *dignité humaine* rayonne sur leurs fronts.

C'est que ces hommes-ci, à l'opposé des Nègres, abrutis sous le despotisme des roitelets d'Afrique, ou des blancs enmonarchisés d'Europe, et de toutes les populations qui se sont laissé voler leur souveraineté par des princes, des

prêtres ou des Assemblées de mandataires, ont conservé la leur intacte.

Ils discutent tous toutes les affaires de la peuplade, et n'obéissent qu'aux résolutions communes.

La servitude dégrade comme la tyrannie gonfle et endurecit. L'homme n'est pas plus fait pour contraindre que pour obéir. A ces deux habitudes inverses les races se gâtent inversement. Ici l'hébètement, là l'insolence humaine, de véritable dignité nulle part.

Le Sauvage qui n'a pas lâché son droit naturel n'obéit qu'aux décisions qu'il concourt à prendre. Ces décisions communes sont des lois, à la bonne heure. Les lois venant d'un despote ou de mandataires sans mandat déterminé, agissant arbitrairement et souverainement, c'est-à-dire despotiquement, décidant le plus souvent tout à l'opposé de ce qu'auraient décidé leurs commettants, ce ne sont pas des lois, ce sont des volontés imposées à la masse, des ordres d'un seul ou d'un petit nombre frappés sur le grand nombre.

C'est toujours la **SERVITUDE**.

Les systèmes représentatifs sont les premiers efforts faits par les Peuples modernes, remis sur les traces de leurs titres primitifs, pour échapper au droit de la force, aux héritiers des conquérants barbares, des chefs féodaux.

Ce n'est qu'un premier pas timide vers le droit. Il faut qu'ils reprennent leur bien tout entier.

Le propre d'une société perfectionnée c'est de rendre à l'homme, avec les avantages de la Civilisation, les Droits, la Liberté et la Dignité qui lui ont été ravis par la force ou la ruse dans les temps obscurs.

Pourquoi tiendrions-nous pour obligatoires les caprices d'un mandataire qui n'est tenu à rien, qui vote ce qui lui plaît, non ce qui plaît à ses commettants? Ce prétexte du mandat législatif est une mystification. Je vois bien des mandataires : où est le mandat? Le principe vrai, naturel, et

droit, c'est la participation directe de tous à la loi qui doit s'appliquer à tous.

Le procédé brut pour l'exercice du droit, c'est l'agglomération confuse de la population dans une Assemblée unique. C'est le procédé des Sauvages.

Le procédé perfectionné pour l'exercice de ce droit, c'est la préparation de la discussion par l'ubiquité de la parole écrite, par la presse, et la discussion définitive par division de travail dans les sections délibératives dont les votes sont ensuite groupés et centralisés. C'est le procédé civilisé.

**LE MARQUIS.**

Vous avez beau dire, ce serait la multitude qui ferait la loi !

**LE PÈRE GIROD.**

Ça, monsieur le marquis, vous voulez donc que ce soyent le petit nombre ! En' nous décrassereins donc jamais de not' gluant aristocratique ? Ce goumeau-là teniont donc comme teigne. (*On rit.*)

**LE MARQUIS.**

La moyenne de l'intelligence d'un pays sera toujours, quoi qu'on dise, inférieure à l'élite intellectuelle qui le représente.

**LE PÈRE GIROD.**

Qu'eusque vous nous chantiez de litres ? Les litres intelligents qui représentent le pays sayent le plus souvent des bouteilles vides..... (*Hilarité générale à laquelle prend part le marquis de Bric-à-Brac lui-même.*)

**LE SOCIALISTE.**

Monsieur de Bric-à-Brac, l'universalité des intelligences

ce n'en est pas la moyenne, c'en est la somme, voire même la multiplication. Les grandes intelligences ne sont point exclues de l'*universalité*. Elles y prennent leur rang et leur influence.

Certes, un grand esprit, maître d'un peuple aussi facile à bien gouverner que l'était le Peuple français, peut faire de grandes choses. Il ne fera cependant jamais rien qui vaille le simple développement de la *SPONTANÉITÉ* de ce Peuple, rien qui approche des seuls effets de l'absence de tout Maître de ce Peuple.

Mais laissons cela. Ce n'était pas l'objet de notre discussion. L'idée de la Législation directe fera son chemin. On reconnaîtra, j'en suis sûr, que des lois faites par tous et le pouvoir *autodémocratique* du peuple, sont encore mille fois préférables à tous les genres de despotisme, au despotisme franchement revêtu de la forme absolue, au despotisme déguisé sous les apparences menteuses d'un constitutionalisme monarchique ou présidentiel, enfin au despotisme pseudo-républicain d'une collection de sept à neuf cents parlementaires.

#### UN PROPRIÉTAIRE.

Une Assemblée générale, cependant, me paraît nécessaire. Il est bien difficile.....

#### LE SOCIALISTE.

Une Assemblée élue par le mode véridique et réellement *représentative*, ayant pour fonctions de préparer et de discuter les questions, de centraliser solennellement toutes les opinions du pays, si l'on veut cela, à la bonne heure.

Mais que cette Assemblée ne soit en aucune façon un Pouvoir, qu'elle soit le grand Conseil d'État de la Nation, ce qu'est la Régence au Phalanstère. Les Régences des Pha-

langes préparent et proposent : les populations acceptent ou refusent. Voilà le principe, appliquons-le à la fabrication des lois, *jusqu'à ce que nous puissions nous passer absolument de lois et de Pouvoir.*

LE CHOEUR (*à part*).

Pour le coup sa raison déménage ! (*Haut.*) La Société se passer absolument de lois ! Où voulez-vous nous mener ?

LE SOCIALISTE.

Encore ! Allons, me voici, cette fois, dûment convaincu de folie caractérisée !

Oui, la société humaine se passera de lois et de pouvoir.

Elle n'aura atteint sa perfection organique que quand elle en sera là.

Il faut des lois contre le meurtre, le vol, la filouterie, tant qu'il y a des assassins, des voleurs et des filous. Il faut aussi des médecins tant qu'il y a des malades.

Que si les maladies disparaissaient, les médecins et la médecine deviendraient inutiles.

L'existence des médecins prouve la mauvaise santé physique comme celle des législateurs atteste les maladies sociales.

Lorsque l'aisance, l'éducation et le travail seront universels; que l'accord, l'association, la combinaison des intérêts auront remplacé la discordance qui génère et entretient l'égoïsme et tous les genres de collisions sociales; quand la loi de Dieu gouvernera la terre, quand les hommes *s'aimeront entre eux comme des frères*, quand le christianisme sera socialement réalisé.....

UNE VOIX.

C'est-à-dire, n'est-ce pas, au Phalanstère ? (*On rit.*)

**LE SOCIALISTE.**

Au Phalanstère, vous l'avez dit.

Au Phalanstère, on règlera des affaires, on ne fera plus de lois proprement dites.

Les minorités ne subiront plus la loi, c'est-à-dire la volonté des majorités.

L'Accord et la Liberté remplaceront le Pouvoir.

Quand la loi sociale de Dieu règne, à quoi bon les lois humaines? Il n'est donné au législateur humain de faire qu'une loi parfaite. Cette loi en un seul titre, en un seul article, sera ainsi conçue : **TOUTES LES LOIS SONT ABOLIES.**

(L'Homme grave rentre furtivement en ce moment, et se glisse dans un coin de la salle.)

**LE CHOEUR.**

Nous comprenons maintenant votre pensée.

Il est certain que le signe de la perfection organique de la Société serait l'inutilité et par conséquent la chute en désuétude de toutes les lois répressives et impératives.

Dans une société parfaitement chrétienne, l'impératif de la loi serait remplacé par la volonté même de chacun de faire constamment le bien des autres. Dès lors nous verrions disparaître toute contrainte, même légale, tout ce que nous connaissons sous le nom de Pouvoir.

Reste à savoir s'il est possible d'atteindre à cette haute perfection, à cet accord absolu de l'Ordre et de la Liberté, à cette magnifique harmonie spontanée de toutes les forces humaines. Dieu le veuille !

**L'HOMME GRAVE (éclatant).**

Grand Dieu !..... Puissances célestes !..... Je l'avais bien prévu !..... Une Assemblée de propriétaires !..... Ils adop-

tent pour terme de la perfection la destruction de toute société, la destruction de toutes lois !.... C'en est fini de la civilisation européenne ! Je pars pour le centre de l'Afrique.....

(Sortie désespérée de l'Homme grave au milieu d'une hilarité homérique. On meurt de rire. La séance se lève spontanément au milieu d'une tempête de gaieté.)

#### LE PÈRE GIROD (*d'une voix de Stentor*).

Ev' zêtes donc tous timbrés ? V' z'en allez sans conclusion ! (*Le silence se rétablit un peu.*)

Ne n'aveins point encore, que je sachions, la Législation directe. Falliont donc faire une petition à l'Assemblée nationale pour avoir du moins le plus tôt possible le Crédit ?

Je proposions qu'une commission de douze membres, trois fonciers, trois fermiers, trois négociants et trois fabricants seyeint nommés pour rédiger une pétition que nous fereins signer par toute la France.....

#### L'ASSEMBLÉE.

Adopté !

#### UN PROPRIÉTAIRE.

Messieurs, les Travailleurs non propriétaires, les Prolétaires, n'ont pas été appelés dans cette Assemblée.

Mais comme nous savons que les intérêts de la Propriété et ceux du Travail peuvent et doivent être désormais indissolublement unis, je propose que trois travailleurs prolétaires fassent partie de la commission de rédaction.

Nous pouvons nous séparer. La rédaction de la commission sera nécessairement conforme aux principes que nous avons admis en commun. Nos mandataires ont ici un mandat déterminé. Nous acceptons la rédaction d'avance.

**L'ASSEMBLÉE (par acclamation, à l'unanimité).**

**Adopté !**

(On nomme douze commissaires pris dans l'Assemblée. Ils sont chargés de provoquer la nomination de trois délégués des Travailleurs, et de rédiger à quinze la pétition. On se sépare en riant encore du désespoir de l'infortuné burgrave.)

**FIN.**

# PÉTITION

AUX CITOYENS REPRÉSENTANTS DU PEUPLE.

---

Citoyens Représentants,

Le Crédit, dans l'économie des sociétés modernes, est l'axe sur lequel tourne tout entier le système du Travail national, Agriculture, Industrie proprement dite et Commerce.

D'un bon ou d'un mauvais régime de Crédit dépend la richesse ou la misère publique.

Il est établi par les autorités les plus compétentes que l'Agriculture paie l'argent, sur hypothèque, de 7 à 20 pour 100, intérêts et frais compris, [et que] addition faite de ses impôts et du coût de sa dette il ne reste pas à la Propriété territoriale le tiers du revenu de son industrie et de ses labours. Un pareil état de choses est la ruine de la Propriété foncière et de l'Agriculture.

Pour se faire à des taux moins exorbitants, le Crédit de l'Industrie manufacturière et du Commerce n'en est pas mieux organisé. Son instabilité entraîne des crises inévitables, couvre le sol de faillites et de banqueroutes, et cause périodiquement dans le corps social des ravages profonds.

Quant au Travail, il n'a, à proprement parler, pas de Crédit.

Ce détestable régime est d'ailleurs plus funeste encore par le bien qu'il empêche que par le mal qu'il occasionne.

Qu'un système de Crédit parfaitement solide et pouvant offrir par cela même à la Propriété, à l'Agriculture, à l'Industrie, au Travail, l'argent à 4 et 1/2 ou 2 pour 100, avec toutes facilités de remboursement, soit inauguré en France, à l'instant la face des choses change comme par enchantement : une prodigieuse activité du Travail sous toutes ses formes, un développement indéfini de la Production et de la Consommation, l'aisance, la richesse et la plus vigoureuse expansion de la vie nationale remplacent partout la misère, la gêne, la stagnation, le marasme, la mort.

Or, le régime vicieux sous lequel nous gémissons et qui nous écrase, tient à une seule cause :

Cette cause, c'est que la Propriété territoriale, la Propriété manufacturière et le Travail, sont sous la dépendance du Capital métallique oisif et de l'Usure. Tant que durera cette dépendance fatale, elle portera ses fruits de mort.

Le Travail et la Propriété, qui sont *la richesse elle-même*, peuvent en effet s'affranchir de la tyran-

nie de l'Usure et du Capital oisif, dès qu'ils ne seront plus empêchés *de se faire crédit à eux-mêmes*, et ce crédit, ils se le feront à très-bas prix, et en se donnant toutes les facilités de remboursement.

L'établissement du Crédit foncier offrirait à l'érection d'un système de Crédit universel parfaitement garanti, une base inébranlable. Dès que la terre, dégageant sa valeur, peut créer une véritable monnaie soutenue par un service assuré et régulier d'intérêts, et par des remboursements périodiques, ce numéraire territorial peut en effet être à son tour employé à fonder, sur tous les points du pays, un vaste système de banques locales qui féconderaient l'Agriculture, l'Industrie et le Commerce du pays, comme un grand système d'irrigation fertiliserait à vue d'œil une contrée jusque-là desséchée et stérile.

Or, que faut-il pour que ces bienfaisantes institutions s'élèvent spontanément de toutes parts? Trois conditions qu'il dépend de l'Assemblée législative de réaliser par de simples votes :

Il suffit en effet :

*Que les entraves juridiques qui s'opposent à la création du Crédit foncier soient levées;*

*Que la Banque de France cesse de monopoliser la faculté d'émettre des billets au porteur et payables à vue;*

*Que les producteurs agricoles et manufacturiers soient autorisés à organiser, dans chaque arrondissement, des chambres de l'Agriculture et de l'In-*

*industrie, comme les négociants ont leurs chambres de commerce.*

En conséquence, Citoyens Représentants, nous, soussignés, agriculteurs, manufacturiers, propriétaires, négociants et travailleurs en toutes fonctions,

Convaincus que nos mandataires ne sauraient rien avoir tant à cœur que d'ouvrir, pour tous, les sources de la prospérité publique, de rétablir la paix et la concorde dans une société profondément troublée depuis soixante ans par l'ajournement des réformes les plus nécessaires, et d'accomplir enfin ces réformes qui affranchiraient le travail et la propriété, généraliseraient l'aisance, l'éducation et le bien-être;

Nous vous prions de disposer législativement :

1° Que toutes les propriétés seront appelées, sans frais et par la promulgation même de la loi, à une purge générale, sur toute la surface de la République, dans un délai de trois mois ;

2° Que, passé ce délai, aucun privilège, aucune hypothèque, aucun droit occulte et non inscrit ne pourra être opposé par des tiers à l'hypothèque prise par toute agence d'une institution de Crédit foncier légalement établie ;

3° Que ces Institutions seront autorisées à faire vendre ou mettre en séquestre, sans frais ni délais de justice, mais après due sommation, toute propriété sur laquelle elles auraient hypothèque, et dont le propriétaire n'acquitterait pas ses annuités ;

4° Que toute Banque fondée sur un dépôt légalement suffisant de rentes territoriales sera autorisée à émettre des billets au porteur, payables à vue ;

5° Que les producteurs de l'agriculture et de l'industrie sont autorisés à créer, dans chaque arrondissement, des chambres de l'Agriculture et de l'Industrie, à l'instar des chambres actuelles de Commerce.

En votant ces dispositions principales et réglant dans le même esprit les dispositions accessoires, vous aurez, Citoyens Représentants, préparé la prospérité du pays, rétabli la paix publique et bien mérité du grand Peuple qui vous a confié la gestion de ses intérêts.

FIN.



4° Que toute Banque fondée sur un dépôt légal  
doit suffire à toutes les opérations autorisées  
en vertu des billets au porteur, payables à vue;

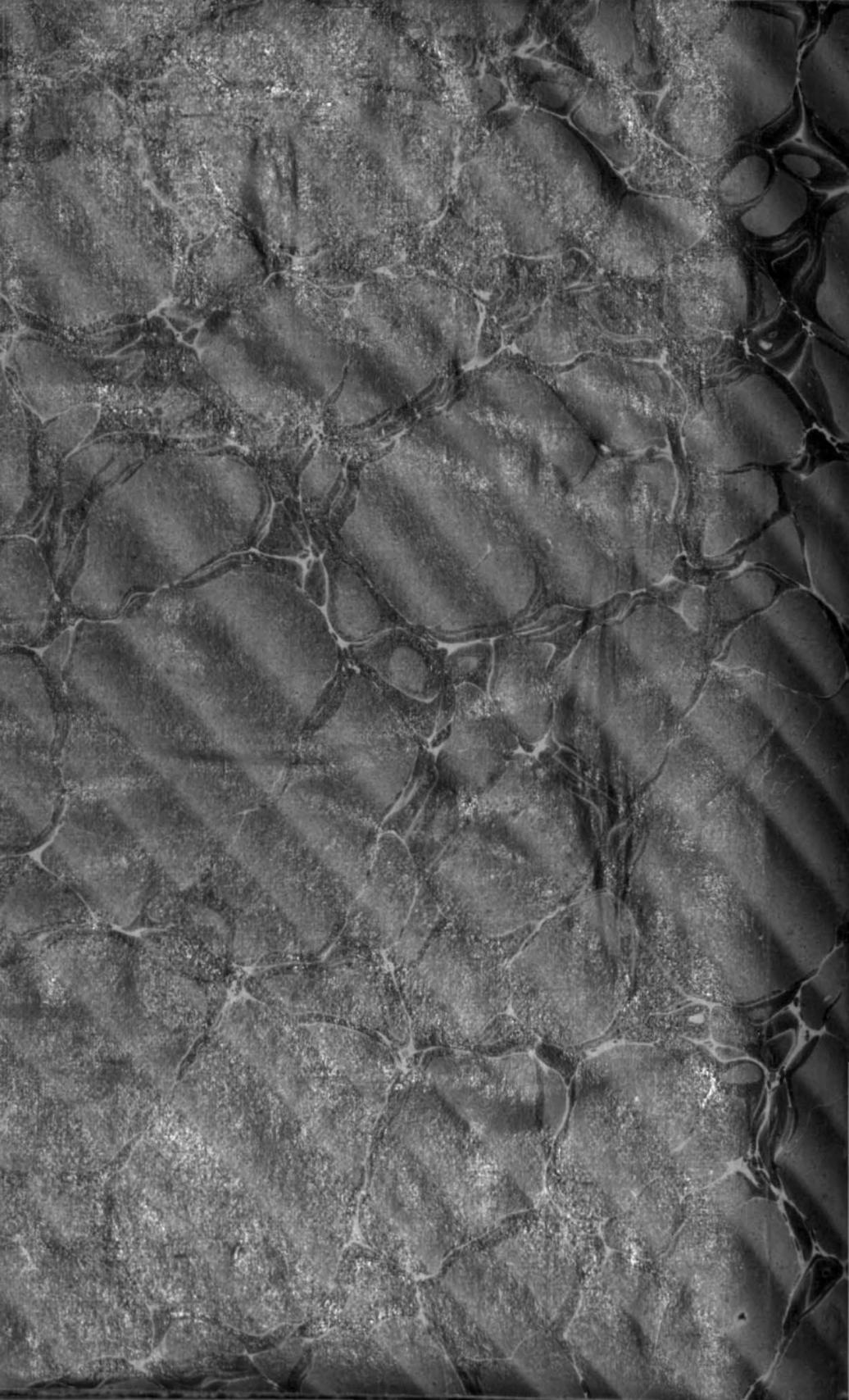
5° Que les produits de l'agriculture et de l'in-  
dustrie sont autorisés à circuler, dans chaque arrondissement,  
dans les chambres de l'Agriculture et de l'Industrie  
et l'Institut des chambres agricoles de Commerce.

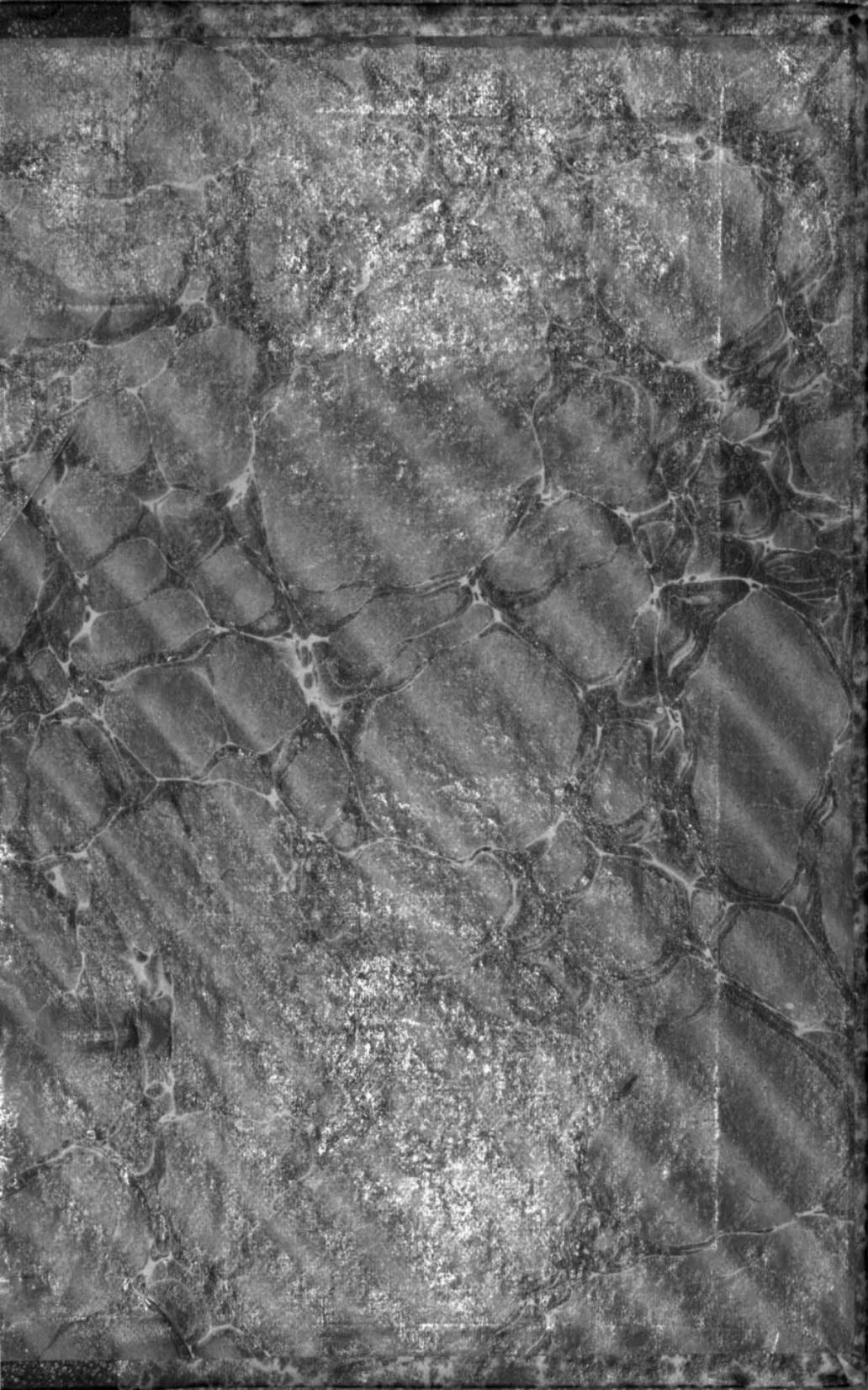
En vertu des dispositions principales et réglées  
dans le même esprit les dispositions accessoires, vous  
avez, Citoyens Représentants, préparé la prospérité  
du pays, rétabli la paix publique et bien mérité du  
grand Peuple qui vous a confié la gestion de ses in-  
térêts.



FIN.







FONDS

1